

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE
DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL



OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

LA BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ



L'Association des femmes autochtones du Canada

Native Women's Association of Canada



OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL



À PROPOS DE L'ASSOCIATION DES FEMMES AUTOCHTONES DU CANADA

L'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) est une organisation autochtone nationale qui représente la voix politique des femmes, des filles et des personnes bispirituelles, transgenres et de diverses identités de genre (FFPBTDIG+) qui sont issues des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Organisme sans but lucratif constitué en personne morale en 1974, l'AFAC travaille en vue de faire progresser l'égalité et le bien-être des personnes FFPBTDIG+ en s'appuyant sur la défense des droits, l'éducation, la recherche et la politique. L'AFAC est fondée sur l'objectif collectif d'améliorer, de promouvoir et de favoriser le bien-être social, économique, culturel et politique des FFPBTDIG+ autochtones au sein de leurs communautés respectives comme dans le reste du Canada.

Depuis plus de 42 ans, l'AFAC applique une optique intersectionnelle tenant compte des traumatismes et des genres qui est culturellement sécuritaire à ses activités en matière de politique, de recherche et de défense des droits à l'appui des personnes FFPBTDIG+ autochtones. Par conséquent, l'AFAC possède une connaissance approfondie des facteurs intersectionnels qui ont une incidence sur la vie, l'avancement socioéconomique et le bien-être physique, spirituel et émotionnel des personnes FFPBTDIG+ autochtones. L'AFAC a établi des structures de gouvernance, des processus décisionnels, des politiques et des procédures financières, ainsi que des réseaux solides et durables pour atteindre sa mission et ses objectifs généraux. Avec des relations établies sur des années en s'appuyant sur des principes de confiance et de réciprocité, l'AFAC est bien placée pour diriger des travaux relatifs à l'analyse comparative entre les sexes adaptée à la culture (ACSAC), à la défense des droits et à la recherche communautaire.

ÉNONCÉ DE MISSION :

Défendre et inspirer les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones, ainsi que les familles des nations autochtones.

ÉNONCÉ DE VISION :

L'AFAC imagine un monde inclusif qui comprend et respecte la diversité et le caractère unique propre à chaque femme, fille et personne 2SLGBTQQIA+ autochtones, ainsi que leurs familles.

RECONNAISSANCE DE L'ORGANISME DE FINANCEMENT :

La rédaction du présent document est rendue possible grâce au financement de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC).

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ :

Le but du présent document est d'habiliter les femmes, les filles et les personnes bispirituelles, transgenre et de diverses identités de genre (FFPBDIG+) autochtones à participer à la défense des droits au niveau fédéral et à s'engager dans l'activisme communautaire. Le contenu du présent document est fourni à titre de renseignement et ne constitue pas un conseil juridique.

AVERTISSEMENT SUR LE CONTENU :

Une partie du contenu du présent document pourrait être éprouvante ou avoir un effet déclencheur. Certaines sections abordent les répercussions des traumatismes coloniaux, notamment des pensionnats indiens, les femmes, les filles et les personnes 2SLGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées (FFADA et 2ELGBTQQIA+), ainsi que la violence à l'endroit des personnes autochtones et racialisées. Nous vous encourageons à faire preuve de douceur et de gentillesse, et à prendre soin de vous-même en vous centrant d'abord sur votre bien-être pendant votre lecture du contenu.





OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

TABLE of CONTENTS

À PROPOS DE L'ASSOCIATION DES FEMMES AUTOCHTONES DU CANADA	2
RECONNAISSANCE DE L'ORGANISME DE FINANCEMENT :	3
AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ :	3
AVERTISSEMENT SUR LE CONTENU :	3
LA BOUSSOLE DE L'ÉQUITÉ :	
OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC	8
QU'EST-CE QUE L'ACSAC?	8
D'OÙ NOUS VENONS : L'ÉVOLUTION DE L'ANALYSE COMPARATIVE ENTRE LES SEXES ADAPTÉE À LA CULTURE (ACSAC) :	8
OÙ NOUS EN SOMMES : RENOMMER LE CADRE DE L'ACSAC :	9
OÙ NOUS ALLONS : ADOPTION DE LA BOUSSOLE DE L'ÉQUITÉ :	9
PUBLICATIONS ANTÉRIEURES	12
PRÉSENTATION DE LA VALISE DU GUERRIER	14
CONTEXTE ET JUSTIFICATION :	14
À QUI S'ADRESSE LE PRÉSENT GUIDE?	14
LE BIEN-ÊTRE : LA PRINCIPALE PRIORITÉ D'UN DÉFENSEUR DES DROITS	15
LE CROISEMENT DES AXES DE LA POSITION, DE L'EXPÉRIENCE VÉCUE ET DE LA DÉFENSE DES DROITS :	15
CONCEPTS CLÉS : INTERSECTIONNALITÉ ET POSITION :	16
GENRE ET DÉFENSE DES DROITS :	19
LES DANGERS CACHÉS DE L'ACTIVISME ET DE LA DÉFENSE DES DROITS :	20
QU'EST-CE QUE LE TRAVAIL ÉMOTIONNEL?	20
LE POUVOIR DE NOS ÉMOTIONS :	21
LA COLÈRE ET L'ACTIVISME :	22
ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL ET LE STRESS À CARACTÈRE EMPATHIQUE CHEZ LES ACTIVISTES :	23
ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL	23
LES CINQ ÉTAPES DE L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL DES ACTIVISTES :	26
STRESS À CARACTÈRE EMPATHIQUE :	27
CAUSES DE L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL :	29
FACTEURS INDIVIDUELS :	29



ORGANISATION :	34
EST-CE QUE J'ÉPROUVE UN ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL OU DU STRESS À CARACTÈRE EMPATHIQUE?	36
GUÉRIR DE L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL ET DU STRESS À CARACTÈRE EMPATHIQUE CHEZ LES ACTIVISTES : STRATÉGIES DE SURVIE :	37
LES SOINS PERSONNELS ET LA RÉSILIENCE VICARIANTE :	38
LES SOINS PERSONNELS ET LES SOINS COMMUNAUTAIRES : UN ÉQUILIBRE CONSTANT :	42
PROGRESSER VERS LES SOINS COMMUNAUTAIRES :	45
RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES :	48
SECTION 2 : PRENDRE SOIN DE SA COMMUNAUTÉ	51
COMMENT PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS	51
QU'EST-CE QUE LA DÉFENSE DES DROITS?	51
CONNAÎTRE SES DROITS :	51
QUAND PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS :	53
LES DIFFÉRENTES FAÇONS DE PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS :	54
CERNER SON PUBLIC ET SES INTERVENANTS :	56
ORGANISER VOTRE GROUPE DE DÉFENSE DES DROITS :	58
COMMENT PLANIFIER UNE MANIFESTATION :	61
COMMENT MANIFESTER PACIFIQUEMENT :	64
COMMENT SE MOBILISER SUR LES MÉDIAS SOCIAUX :	65
LA CENSURE SUR LES MÉDIAS SOCIAUX :	67
COMMENT PRÉSENTER UN PROJET DE LOI :	68
TYPES DE PROJETS DE LOI :	68
PROCESSUS LÉGISLATIF LIÉ AUX PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC :	69
COMMENT PARTICIPER AU PROCESSUS DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC :	71
COMMENT PARTICIPER AU TRAVAIL D'UN COMITÉ :	72
PRÉSENTER UN MÉMOIRE :	72
COMPARAÎTRE DEVANT UN COMITÉ :	73
DEMANDER À COMPARAÎTRE DEVANT UN COMITÉ :	75
EXPLICATION DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ :	75
FORME DU PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ	76



OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

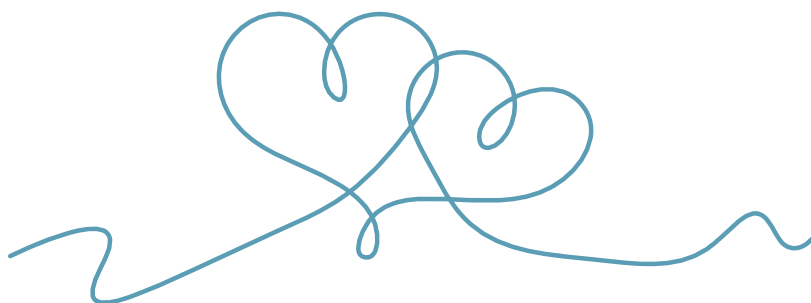
BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

PROCESSUS LÉGISLATIF POUR LES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ :	76
RÉDIGER UNE PÉTITION SUR PAPIER :	78
PROCESSUS POUR LES PÉTITIONS ÉLECTRONIQUES :	79
CRÉER UN COMPTE :	79
FORMAT ET CONTENU :	80
ÉTAPES À SUIVRE POUR FAIRE PUBLIER UNE PÉTITION ÉLECTRONIQUE :	81
UN GUIDE POUR L'OBTENTION D'UNE RÉMUNÉRATION JUSTE ET ÉQUITABLE :	82
STANDARD FACTORS IN DETERMINING COMPENSATION:	82
TENIR COMPTE DE L'INTERSECTIONNALITÉ DANS LA RÉMUNÉRATION :	84
AVOIR UNE CONVERSATION AU SUJET DE LA RÉMUNÉRATION :	87
NÉGOCIATION DE LA RÉMUNÉRATION :	88
COMBIEN PUIS-JE DEMANDER POUR UN DISCOURS OU UNE REPRÉSENTATION?	90
PASSER À LA DÉFENSE DES DROITS STRUCTURÉE : IMPLICATIONS DU MODÈLE DE DÉFENSE DES DROITS SANS BUT LUCRATIF :	91
QU'EST-CE QU'UN ORGANISME SANS BUT LUCRATIF?	92
STATISTIQUES CLÉS SUR LE SECTEUR CANADIEN DES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF ET DES ORGANISMES DE BIENFAISANCE	96
IMPLICATIONS DE S'ENGAGER DANS LA DÉFENSE DES DROITS SANS BUT LUCRATIF :	97
AVANTAGES :	97
LIMITES:	99
CONCEPT CLÉ : LE COMPLEXE INDUSTRIEL DES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF (CIOSBC) :	100
LA MARCHANDISATION DES TRAUMATISMES	102
LES CHOSES À PRENDRE EN CONSIDÉRATION AVANT DE S'ENGAGER DANS LE SECTEUR DES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF :	105
ÉTABLIR UN ORGANISME SANS BUT LUCRATIF :	109
UN GUIDE SUR LE FINANCEMENT DE PROJET GOUVERNEMENTAL :	113
OÙ TROUVER DU FINANCEMENT POUR SON PROGRAMME :	113
QUAND PEUT-ON PRÉSENTER UNE DEMANDE DE FINANCEMENT DE PROGRAMME?	114
QUI EST ADMISSIBLE AUX PROGRAMMES DE FINANCEMENT?	114
QUE DOIT FAIRE MON ORGANISME POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE DE FINANCEMENT?	115
ADDITIONAL PROPOSAL ATTACHMENTS:	119

COMPRENDRE LES FARDEAUX ADMINISTRATIFS :	120
QU'EST-CE QUE LE FARDEAU ADMINISTRATIF?	120
LES RÉPERCUSSIONS DU FARDEAU ADMINISTRATIF SUR LES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF PROFESSIONNELS :	122
FARDEAUX ADMINISTRATIFS POTENTIELLEMENT RÉGLEMENTAIRES :	122
STRATÉGIES EN VUE DE GÉRER LE FARDEAU ADMINISTRATIF DE VOTRE ORGANISME :	124
CONSEILS POUR L'ADMINISTRATION DE PROJETS CONJOINTS AVEC LE GOUVERNEMENT :	125
GÉRER LE FARDEAU ADMINISTRATIF :	126
INTERSECTIONAL COLLABORATION:	127
ÉTAPES À SUIVRE POUR S'ENGAGER DANS UN TRAVAIL COLLABORATIF PERTINENT :	127
RÉSOLUTION DE CONFLITS :	134
APPLIQUER LA RÉOLUTION DE CONFLITS :	135
MOT DE LA FIN : PRENDRE NOTRE PLACE À LA TABLE	136
ANNEXE A	138
ANNEXE B	139
ANNEXE C	140





OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA BOUSSOLE DE L'ÉQUITÉ : OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

QU'EST-CE QUE L'ACSAC?

L'ACSAC (analyse comparative entre les sexes adaptée à la culture) est un outil servant à évaluer les différences dans les répercussions des politiques et des programmes sur les personnes en fonction de leur identité et leur mode de vie. L'ACSAC se fonde sur les cinq concepts clés suivants : **le fondement sur la distinction, l'intersectionnalité, la diversité entre les genres, les connaissances autochtones et la prise en compte des traumatismes. Chaque concept est brièvement décrit ci-dessous :**

- Une approche fondée sur les distinctions tient compte des expériences vécues distinctes des personnes autochtones issues des Premières Nations, des Inuits et des Métis, qu'elles habitent dans une réserve ou hors réserve, en milieu urbain, y compris des Autochtones non-inscrits.
- L'intersectionnalité renvoie au fait que tout le monde a une pluralité d'aspects uniques et différents qui se croisent pour former l'identité. Ces intersections de l'identité façonnent nos expériences sur le plan du privilège et de l'oppression.
- Tenir compte de la diversité entre les genres nécessite de s'interroger sur la vision coloniale binaire du genre et de réfléchir aux répercussions des normes liées au genre sur nos vies et notre travail.
- Les systèmes de connaissances autochtones ont longtemps été exclus de l'élaboration de politiques et de programmes fédéraux.

L'ACSAC exige donc l'inclusion éthique et équitable des systèmes de connaissances autochtones dans toutes les interventions politiques proposées.

- Les politiques et les programmes doivent tenir compte de l'incidence qu'ont eue les traumatismes sur le mode de vie des Autochtones, y compris les traumatismes intergénérationnels, en adoptant une approche axée sur la force et les personnes dépourvues de jugement.

Pour en apprendre plus sur le cadre de l'ACSAC et l'application qui en a été faite dans le cadre de la recherche et de l'élaboration de politiques, veuillez-vous reporter à nos [publications antérieures](#).

D'OÙ NOUS VENONS : L'ÉVOLUTION DE L'ANALYSE COMPARATIVE ENTRE LES SEXES ADAPTÉE À LA CULTURE (ACSAC) :

L'AFAC a présenté le cadre de l'ACSAC en 2007 en réponse aux lacunes dans l'approche adoptée par le gouvernement fédéral dans l'analyse comparative entre les sexes. L'ACSAC est une approche de rechange visant à réduire les préjugés en aidant les décideurs de tous les milieux à réfléchir aux politiques différemment. Le cadre de l'ACSAC aide les décideurs à tenir compte du caractère unique de l'expérience vécue des différentes personnes lorsqu'ils créent des politiques et des programmes qui affectent les communautés, en mettant l'accent sur une approche inclusive des genres et intersectionnelle qui se fonde sur les distinctions et qui tient compte des traumatismes. L'ACSAC attire également l'attention sur le besoin urgent de centrer

et récupérer les modes de connaissances et de compréhension autochtones dans le cadre des interventions politiques qui ont une incidence sur l'expérience vécue des personnes autochtones.

Depuis 2007, l'AFAC a déployé des efforts importants en vue de faire évoluer le cadre de l'ACSAC, afin de s'assurer que l'approche reflète les perspectives et les pratiques judicieuses des membres de la collectivité locale au sein des politiques, de la recherche et de la défense des droits.

OÙ NOUS EN SOMMES : RENOMMER LE CADRE DE L'ACSAC :

L'AFAC a reçu un financement continu pour le renforcement de ses capacités de la part de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC), dans le but d'augmenter les capacités internes de l'AFAC en lien avec le cadre de l'ACSAC, et afin de veiller à ce que les projets de l'AFAC en matière de recherche et de politique soient éclairés par une robuste perspective fondée sur l'ACSAC. Durant la première année du projet, l'AFAC a sollicité de la rétroaction sur le cadre de l'ACSAC auprès des membres FFPBTDIG autochtones des collectivités locales et des défenseurs, activistes, décideurs et chercheurs. En s'appuyant sur cette rétroaction, l'AFAC a cherché à réviser le cadre de l'ACSAC afin de veiller à son harmonisation avec les perspectives et les pratiques judicieuses de la collectivité, ainsi que les données probantes existantes.

L'AFAC a, à cette fin, tenu en mars, juin et juillet 2022 une série de cercles de partage virtuels avec des participants des quatre directions. Les séances ont été utilisées pour

présenter aux participants le cadre actuel de l'ACSAC, en expliquant brièvement le contexte historique et le raisonnement ayant mené à sa création, ses applications actuelles, ainsi que les cinq concepts qui composent l'ACSAC. Généralement, les participants se sont entendus sur le fait que le cadre de l'ACSAC est un outil prometteur et se sont montrés désireux d'en apprendre plus sur l'utilité du cadre dans la défense des droits, l'élaboration de politiques et la recherche.

Les participants ont mis l'accent sur l'importance de promouvoir l'autodétermination des Autochtones, la récupération des rôles et des connaissances des FFPBTDIG+ autochtones, ainsi que la résistance à l'oppression coloniale. Pour ce faire, les participants ont mis l'accent sur la nécessité de reprendre le contrôle de nos histoires par le biais de l'activisme et de la défense des droits communautaires. Les participants ont conséquemment reconnu la valeur liée à la mobilisation du cadre de l'ACSAC à cette fin, soulignant son utilité en tant qu'outil permettant de communiquer avec les acteurs fédéraux de façon à centrer les perspectives et les modes de connaissances autochtones.

OÙ NOUS ALLONS : ADOPTION DE LA BOUSSE DE L'ÉQUITÉ :

La rétroaction la plus importante et la plus fréquente de la part des participants concernaient le nom du cadre. Comme nous l'ont indiqué les participants, l'expression « analyse comparative entre les sexes adaptée à la culture » provoque une variété de sentiments inconfortables. Certaines personnes ont dit ne pas avoir compris de quoi il s'agissait après avoir entendu le nom, malgré leur connaissance approfondie des



OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

différents concepts. D'autres personnes ont dit qu'elles ne trouvaient pas le nom particulièrement accessible ou pertinent, dans une optique descriptive de ce dont il est question. Une préoccupation particulière des participants relevait du fait que le libellé de l'ACSAC semble imposer une perspective coloniale sur l'expérience vécue des Autochtones en empruntant le vocabulaire de l'analyse. Cet usage vient limiter par inadvertance les expériences complexes et distinctes des Autochtones, leurs systèmes de connaissances et leurs façons d'être à des concepts coloniaux arbitraires.

Cette rétroaction a aussi fait surface dans l'ensemble des conversations tenues antérieurement avec les membres de la collectivité et les intervenants externes, ainsi que dans le cadre des discussions internes avec le personnel de l'AFAC. Le consensus était évident, même si le cadre de l'ACSAC était, et continue d'être, un outil pratique pour l'analyse des politiques, la recherche et la défense des droits, il s'avère nécessaire de le recadrer de sorte à le rendre représentatif et accessible par rapport aux perspectives des collectivités qui le façonnent et s'en servent.

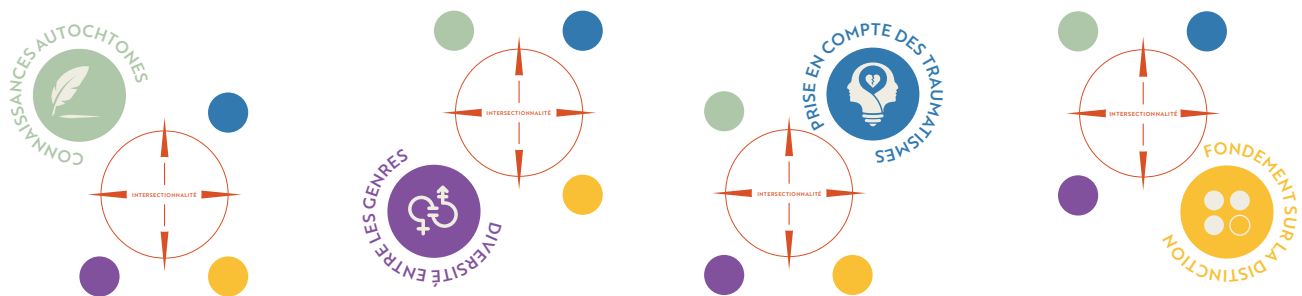


OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

La Boussole de l'équité est une conception renouvelée du cadre de l'ACSAC. Nous avons décrit dans nos publications antérieures l'ACSAC comme un voyage continu. Le processus nous encourage à découvrir les lacunes et les préjugés qui se sont incrustés dans nos politiques, nos programmes et nos recherches, tout en veillant à ce que les objectifs soient adaptés à la culture et pertinents pour les communautés concernées. Comme nous l'avons réitéré précédemment, l'ACSAC n'est pas seulement une forme d'analyse. C'est une façon de penser, d'être et de faire qui permet de veiller à ce que notre façon de penser et d'agir en tant que décideurs, chercheurs et défenseurs concorde avec les perspectives des communautés autochtones auxquelles nous rendons compte.





La Boussole de l'équité comporte cinq concepts clés qui sous-tendent l'ACSAC, soit les cinq différentes directions qu'une personne doit suivre dans son voyage d'ACSAC. Il n'y a pas de direction plus importante ou significative que les autres. Chaque direction nécessite un niveau d'attention et d'interrogation égal à celui des autres. De plus, chaque concept est associé à son propre ensemble de questions et de considérations lorsque la direction est appliquée dans le contexte d'une politique, de la recherche ou de la défense des droits. Il arrive souvent que le voyage ne soit pas linéaire, nécessitant parfois de revisiter des points à la lumière de nouveaux renseignements et commentaires venant éclairer vos objectifs. Ces nouveaux renseignements pourraient vous forcer à suivre temporairement une autre direction, pour que vous puissiez découvrir la meilleure façon d'aborder la question. Sans compter que vous pourriez réaliser, à la réception de nouveaux renseignements et de nouveaux commentaires, que vous avez à modifier l'objectif dans l'ensemble, où à répondre à différentes questions. « L'équité » en l'occurrence renvoie à la fois au processus et au résultat du voyage. Le cadre de l'ACSAC vous demande d'approcher l'ensemble de vos activités de défense des droits, de recherche et d'élaboration de politiques en suivant les cinq principes directeurs de

la recherche autochtone : **les relations, le respect, la responsabilité, la pertinence et la réciprocité**¹. L'équité est essentielle au processus puisqu'il nécessite un équilibre, le partage des pouvoirs et le démantèlement de la conception binaire. Ce concept s'étend au-delà de nos relations interpersonnelles et comprend nos relations et nos responsabilités en lien avec la terre et le reste des êtres qui nous entourent. Comme nous l'avons souligné précédemment, il est toujours mieux d'apprendre, de grandir et de voyager ensemble.

La Boussole de l'équité sert à vous orienter dans votre voyage d'ACSAC. Il s'agit d'une représentation visuelle de l'incidence qu'à chaque concept, ou direction, sur le reste, tout en façonnant votre voyage. Nous espérons que la Boussole de l'équité sera utile pour vous et votre communauté à mesure de vos progrès dans votre voyage de défense des droits.

¹ Basé sur Kirkness, Verna J. et Barnhardt, Ray. « First Nations and Higher Education: The Four R's—Respect, Relevance, Reciprocity, Responsibility. » *Journal of American Indian Education*, 30, no. 3. (1991): 1-15. <https://www.jstor.org/stable/24397980>.

PUBLICATIONS ANTÉRIEURES

- AFAC. (2020). *A Culturally Relevant Gender-Based Analysis (CRGBA) Starter Kit: Introduction, Incorporation, and Illustration of Use*. <https://www.nwac.ca/assets-knowledge-centre/A-Culturally-Relevant-Gender-Based-Analysis.pdf>.
- AFAC. (2022). *The Native Women's Association of Canada Research Toolkit*. <https://www.nwac.ca/assets-knowledge-centre/SPARK-NWAC-CRGBA-TOOLKIT-2022-EN1-3-Feb-15-2022.pdf>.
- AFAC. (2022). *Analyse comparative entre les sexes culturellement pertinente (ACSCP) : Une feuille de route pour l'élaboration de politiques*. https://www.nwac.ca/assets-knowledge-centre/FR_CRGBA_Framework_Roadmap_May11_2022.pdf.
- AFAC. (2023). *Culturally Relevant Gender-Based Analysis (CRGBA) Sharing Circle Fact Sheet*. 2023. https://nwac.ca/assets-knowledge-centre/CRGBA_FR_FACTSHEET_AUG2022-copy.pdf.
- AFAC. (2021) Duhamel, K., Trudell, A. et Blouin, C. Évaluer l'ACS+ et l'ACSAC : REVUE DE LITTÉRATURE. https://nwac.ca/assets-knowledge-centre/FRENCH_30NOV_AppendixC-Evaluating_GBAand_CRGBA_A_Literature_Review.pdf.
- AFAC. (2022) *Approches fondées sur les distinctions* https://nwac.ca/assets-knowledge-centre/FRENCH_30NOV_AppendixD-Distinctions-Based_Approaches_Literature_Review.pdf.
- AFAC. (2023) *Exposé de politique réfléchir à la politique sur la santé éclairée par l'ACSCP*

SECTION 1:

PRENDRE SOIN DE SOI





OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

PRÉSENTATION DE LA VALISE DU GUERRIER

CONTEXTE ET JUSTIFICATION :

L'AFAC a été frappée par l'idée d'élaborer le présent document après avoir reçu la rétroaction des FFPBTDIG+ autochtones des communautés locales des quatre directions. Durant les cercles de partage, les activistes, défenseurs, chercheurs, décideurs et membres de la communauté autochtones ont souligné la nécessité de produire des formations et des ressources supplémentaires pour l'ACSAC. On revendiquait notamment des ressources accessibles sur la défense des droits au niveau fédéral, et la façon de prendre soin de soi de façon efficace pendant qu'on se livre à ces activités.

« Nous avons besoin d'une petite valise pour nous orienter au sein du gouvernement fédéral, avec des stratégies permettant aux femmes autochtones de prendre soin d'elles-mêmes. Nous avons d'une petite valise du guerrier pour nos femmes! »

Participant à la séance de mobilisation
sur l'ACSAC du 27 juillet 2022.

Animée par une incroyable détermination, force et résilience de la part des membres de la communauté qui ont donné voix à ce projet, l'AFAC a créé La valise du guerrier : Outils pour participer à la défense des droits au niveau fédéral, dans le but d'habiliter les activistes et les défenseurs FFPBTDIG+ à s'orienter dans les systèmes fédéraux. Le présent guide commence par des conseils pratiques permettant d'accorder la priorité à son bien-être et sa sécurité lorsqu'on

s'engage dans des activités d'activisme et de défense des droits. Cette section sera suivie d'un guide pratique de haut niveau sur la façon de communiquer avec le gouvernement fédéral, qui comprendra des considérations particulières concernant les processus législatifs, l'accès au financement fédéral, ainsi que la compréhension du fardeau administratif et la résistance à celui-ci. Le document offre aussi de l'orientation sur l'organisation communautaire, la conduite d'une campagne et la tenue de manifestations.

À QUI S'ADRESSE LE PRÉSENT GUIDE?

Ce guide s'adresse à n'importe qui s'adonne à la défense des droits à l'échelle fédérale ou à l'activisme local dans le contexte canadien, **un accent étant accordé aux perspectives autochtones et à d'autres voix aux prises avec des expériences intersectionnelles avec les axes de la marginalisation et de l'oppression.** Notre but dans la création de ce guide est de :

1. renforcer la capacité des personnes et des communautés à communiquer de manière efficace avec les acteurs fédéraux et à se faire entendre par ceux-ci;
2. mobiliser les voix des communautés locales aux prises dans des processus définis par l'État en les armant de connaissances, de compétences et d'outils pertinents.

Nous espérons que ce guide s'avérera utile, peu importe où vous en êtes dans votre voyage de défense des droits.

LE BIEN-ÊTRE : LA PRINCIPALE PRIORITÉ D'UN DÉFENSEUR DES DROITS

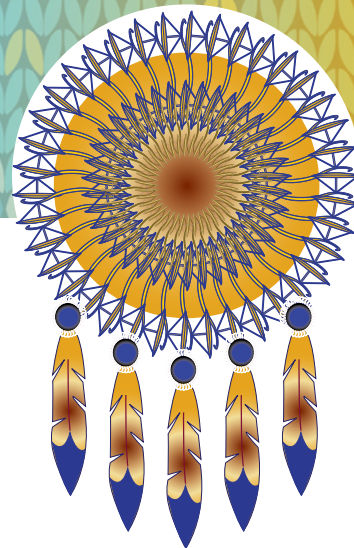
Les systèmes de pouvoir coloniaux triomphent en démantelant nos communautés et chacun d'entre nous individuellement, par extension. Avant de s'engager dans la défense des droits, il est essentiel d'établir à l'intérieur de soi-même une forte fondation physique, émotionnelle, mentale et spirituelle, afin de rester centré et en forme tout au long du voyage de défense des droits.

« Le privé est politique. »²

Carol Hanisch.

Nous sommes plusieurs à nous être retrouvés dans ce domaine parce que nous avons reconnu qu'il y avait un problème dans nos communautés, nos environnements et nos vies et avons décidé de mettre en œuvre des changements pour y remédier. Par conséquent, nous nous retrouvons parfois à défendre des droits dans le cadre d'enjeux qui nous sont très personnels, ce qui peut nous affecter de façons pouvant passer inaperçues. Comme nous le disent de nombreux activistes (y compris ceux de l'AFAC), il peut être difficile de remarquer les répercussions de notre travail sur notre bien-être avant qu'il soit trop tard.

Il est donc important pour nous tous de reconnaître que notre activisme et notre défense des droits sont définis par nos expériences, nos perspectives et nos positions



personnelles. Ce faisant, nous sommes mieux placés pour cerner les possibles répercussions émotionnelles, spirituelles, mentales et physiques associées avec ce travail et y répondre. Après tout, on ne peut donner que ce qu'on a, pour reprendre l'expression.

LE CROISEMENT DES AXES DE LA POSITION, DE L'EXPÉRIENCE VÉCUE ET DE LA DÉFENSE DES DROITS :

« Le créateur nous a tous donné des cadeaux et des rôles à réaliser au sein de nos communautés. Nous donnons voix à notre vérité en tant que personnes autochtones. »

Participant à la séance de mobilisation sur l'ACSAC du 25 juillet 2022.



2 Hanisch, C. *The Personal is Political*, 1969. <https://webhome.cs.uvic.ca/~mserra/AttachedFiles/PersonalPolitical.pdf>.



OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

Nous savons que ce sont souvent les personnes qui ont une expérience vécue d'oppression à un ou plusieurs niveaux qui se livrent à ce travail. Effectivement, qui de mieux pour donner voix à ces problèmes que les personnes qui doivent y faire face tous les jours? Cela dit, en raison des effets cumulatifs de l'oppression, de la marginalisation et de l'exposition aux traumatismes actuels et antérieurs, les personnes qui se livrent à l'activisme et à la défense des droits qui ont des expériences vécues d'oppression, de traumatisme et de violence sont souvent plus à risque de subir un épuisement professionnel ou du stress à caractère empathique.

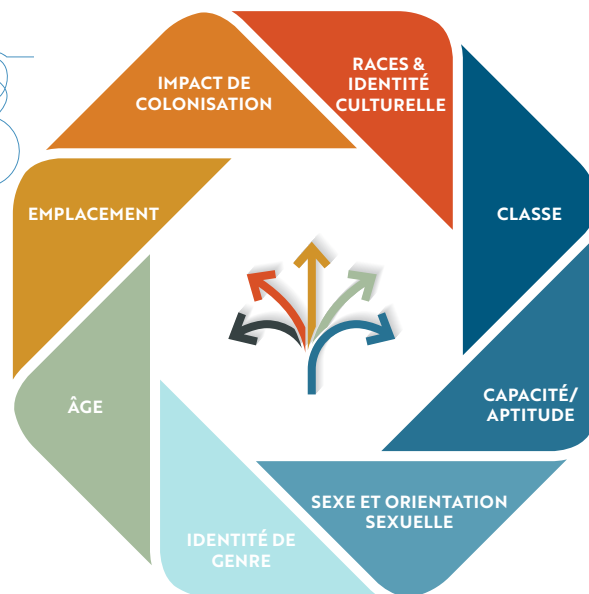
dans le temps et l'espace ont une influence sur la compréhension du monde et l'interaction avec celui-ci. En d'autres mots, il est question des différentes positions occupées dans un contexte sociopolitique. La position est définie par le croisement des expériences d'oppression et de privilège et peut changer au fil du temps selon le contexte.

Pour illustrer les nuances de la position dans le contexte du travail de défense des droits, examinez les biographies des défenseurs de droits suivants et répondez aux questions correspondantes :

CONCEPTS CLÉS : INTERSECTIONNALITÉ ET POSITION :

La juriste afro-américaine Kimberlé Crenshaw a inventé le terme « **intersectionnalité** » en 1991³. Selon le concept de l'intersectionnalité, l'identité de chaque personne est composée d'une variété d'aspects uniques qui se croisent et qui façonnent ultimement notre expérience sur le plan du privilège et de l'oppression.

La **position**⁴ renvoie à la notion selon laquelle les différentes intersections de l'identité, des valeurs personnelles, des opinions et de l'emplacement



3 Crenshaw, K. « Mapping the margins: Intersectionality, identity politics, and violence against women of color. » *Stanford Law Review*, 25, no. 1. (1991): 1241-1300.

4 Luis Sánchez. « Positionality » Dans *l'Encyclopedia of Geography*, révisée par Barney Warf. Thousand Oaks: Sage, 2010. <http://dx.doi.org/10.4135/9781412939591.n913>.

ALEX

Alex (il) est un travailleur d'approche et un défenseur des droits des communautés autochtones bispirituelles et queer âgé de 46 ans qui vit dans un milieu urbain dans le centre-ville d'une municipalité au sein du territoire visé par le Traité no 6. Alex est le parent unique de trois enfants et s'est acheté sa première maison tout juste l'an dernier. Alex effectue un travail salarié dans un service de consultation sans rendez-vous de sa communauté locale, travaillant directement avec les personnes qui ont une expérience vécue d'injection de drogue par voie intraveineuse, en vue d'éclairer la recherche et les politiques en matière de santé. Le travail d'Alex est bien rémunéré et comporte des avantages sociaux complets qui permettent à Alex de répondre à ses besoins et aux besoins de ses enfants.

Alex est à sa septième année de réhabilitation pour consommation de substances et est survivant de violence entre partenaires intimes. La grand-mère d'Alex est une survivante des pensionnats indiens. Elle a réussi à conserver sa langue et à la transmettre à Alex. Alex sait donc parler l'anglais, le français et le cri. Alex a obtenu un baccalauréat en sciences politiques en 2012 et a terminé en 2021 sa maîtrise d'études en justice sociale.

SAM

Sam est Mi'kmaq, alors que sa mère est une nouvelle arrivante au Canada venue du Vietnam. Sam a reçu un diagnostic de trouble de la personnalité limite, entre autres formes de neurodivergence, et elle est aux prises avec des douleurs chroniques. Depuis qu'elle a 13 ans, Sam a vécu plusieurs expériences d'hospitalisation en raison de ses multiples diagnostics.

Sam a vécu à la maison en compagnie de ses parents et de ses cinq frères et sœurs, dont elle est l'aînée, jusqu'à l'obtention de son diplôme secondaire à 18 ans, après quoi elle a déménagé dans une communauté du nord pour se trouver du travail. Sam participe bénévolement à un travail de défense des droits en tant que défenseur des jeunes pour une organisation de défense des droits sans but lucratif, en plus de travailler comme femme de ménage pour un motel local. Il s'agit d'un emploi à forfait sans avantages sociaux.

Sam vit avec son partenaire et la famille de ce dernier et économise dans le but d'aller à l'université un jour. Sam aura toutefois besoin de commencer par améliorer certaines des notes qu'elle a obtenues au secondaire.





OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

Questions aux fins de réflexion :



Selon les renseignements fournis, de quels privilèges ces personnes profitent-elles? À quelles formes d'oppression sont-elles assujetties?



Quels seraient les changements sur le plan du privilège et de l'oppression si l'une ou l'autre de ces personnes déménageait dans une ville rurale? Qu'en serait-il si le déménagement était dans un autre pays, ou un autre continent?



Comment ces axes de privilège et d'oppression changent-ils au cours d'une vie, c.-à-d. du jeune âge à la vieillesse?



Comment leur position influence-t-elle, selon vous, leur travail de défense des droits?

Aller un peu plus loin...



Pensez maintenant à votre propre biographie et à la somme de vos expériences vécues afin de répondre aux questions suivantes :



Pensez au parcours que vous avez suivi pour arriver dans votre rôle actuel dans le domaine de l'activisme ou de la défense des droits : qu'est-ce qui vous a mené ici?



Estimez-vous que les expériences et les positions au travers desquelles vous avez passées ont influencé votre travail de défense des droits? Pourquoi ou pourquoi pas?

« Les femmes autochtones sont les gardiennes des terres et des eaux. Le gouvernement fédéral en est conscient et maintient son contrôle sur les femmes autochtones en détruisant et en contrôlant les eaux. »

-Rétroaction des participants à la séance de mobilisation sur l'ACSAC du 27 juillet 2022.



GENRE ET DÉFENSE DES DROITS :

Nous avons également besoin de nous interroger de façon critique sur le rôle du genre dans les expériences d'iniquité dans le cadre de ces travaux. Il arrive souvent que les répercussions néfastes de la défense des droits frappent particulièrement durement les personnes FFPBTDIG+ autochtones, en raison de la violence systémique continue à laquelle elles sont assujetties et des écarts de rémunération persistants dans les domaines de travail traditionnellement associés aux femmes. Cela comprend le travail dans les domaines de la défense des droits et de la prestation d'aide (qui se chevauchent souvent). Bien que ces aspects ne s'appliquent pas à tout le monde, la parentalité et l'accès aux soins reproductifs peuvent aussi avoir une incidence sur l'iniquité continue dans les domaines de la défense des droits et de l'activisme.

Les systèmes de pouvoirs coloniaux ont maintenu leur contrôle des communautés autochtones en contrôlant les personnes FFPBTDIG+ autochtones. En contrôlant les personnes des communautés autochtones responsables de donner la vie, de faciliter les négociations, de défendre les droits, de fournir des conseils, de nourrir l'âme et l'esprit, de transmettre la gouvernance et les systèmes de connaissances autochtones, et de protéger les terres et les eaux, les systèmes de pouvoirs coloniaux ont renforcé le déplacement, l'effacement et le génocide continu des peuples autochtones.





OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

Reflection Question:



Pouvez-vous penser à des exemples de cas où le genre (y compris l'identité de genre, l'expression de genre ou les rôles de genre) a eu une incidence sur vos activités d'activisme ou de défense des droits? Comment vous êtes-vous senti?

Les femmes et les personnes bispirituelles, transgenres et diversifiées dans le genre ont toujours occupé des rôles de leadership au sein des communautés autochtones grâce à leur organisation, leur activisme et leur résistance. Toutefois, le rôle de leader finit toujours par entraîner des conséquences néfastes, surtout dans un système conçu pour vous détruire ou vous contrôler. Par conséquent, nous devons nous interroger sur les dangers cachés de l'activisme et de la défense des droits, et nous préparer à y faire face lorsqu'ils surviendront afin de poursuivre ce travail d'une importance critique.

LES DANGERS CACHÉS DE L'ACTIVISME ET DE LA DÉFENSE DES DROITS :

Comme nous en avons discuté antérieurement, l'activisme et la défense des droits nécessitent une quantité importante et souvent invisible de travail non rémunéré, particulièrement chez les personnes qui font l'expérience de différentes formes d'oppression et de marginalisation. On peut alors sous-estimer l'énergie nécessaire pour trouver le courage de donner voix à sa vérité,

lorsque les systèmes au travers desquels nous naviguons sont conçus pour nous réduire au silence. En tant que personnes engagées dans cet important travail, nous devons prendre le temps et l'espace nécessaires pour reconnaître et nommer le travail émotionnel qui lui est associé, ce qui comprend les effets néfastes résiduels qu'il peut avoir sur le corps, l'âme et l'esprit.

QU'EST-CE QUE LE TRAVAIL ÉMOTIONNEL?

Le travail émotionnel, c'est le travail et l'énergie invisibles qui doivent être consacrés à la gestion des émotions et de l'apparence que vous projetez afin de vous conformer aux attentes sociales⁵. C'est une expérience commune chez les personnes qui travaillent en contact avec le public, y compris les activistes et les défenseurs de droits, pour qui les problèmes à régler sont accompagnés d'un niveau important de pression émotionnel. Sans surprise, cela affecte disproportionnellement les femmes et les personnes de couleur⁶.

« Les gens ne croient pas les femmes autochtones. »

- Participant à la séance de mobilisation sur l'ACSAC du 27 juillet 2022.

C'est un peu comme lorsqu'on porte un masque pour cacher comment on se sent vraiment, qu'il s'agisse d'une situation rencontrée dans le cadre de la défense des droits ou d'un problème affectant sa communauté : de nombreux défenseurs de droits protègent

5 Université de la Colombie-Britannique. *Emotional labour and your business*. 2017. <https://sba.ubc.ca/emotional-labour-and-your-business>.

6 Idem.

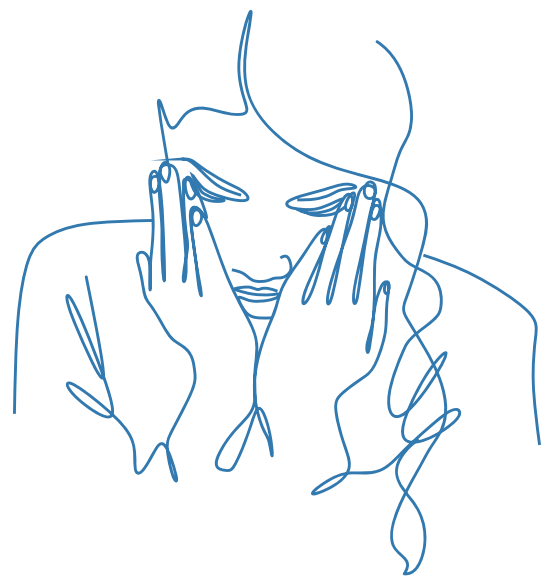
leur expertise professionnelle, leur réputation et leurs opinions pour éviter d'être ignorés en raison de leur personnalité authentique ou de leurs activités de défense des droits. En tant qu'Autochtones, femmes racialisées, personnes diverses dans le genre et personnes 2ELGBTQQIA+, nous sommes souvent soumis à un examen plus minutieux de notre façon de nos idées, de notre façon de nous présenter et de notre façon de communiquer. Nous sommes souvent forcées à adopter une façade dépourvue d'émotions, sans quoi nos émotions seront utilisées contre nous pour nous faire sentir inférieures. C'est une réalité terriblement injuste du monde colonisé dans lequel nous vivons.

Le travail émotionnel investi dans la défense des droits entraîne souvent des répercussions inattendues sur notre bien-être. Pour nous protéger lorsque nous nous livrons à ce travail important et nécessaire, nous devons tenir compte de ces répercussions potentielles afin de veiller à ce que notre travail soit rémunéré équitablement, travail émotionnel y compris. Consultez la section [Tenir compte de l'intersectionnalité dans la rémunération](#) pour de plus amples renseignements à ce sujet.

LE POUVOIR DE NOS ÉMOTIONS :

Montrer ses émotions dans le monde de la défense des droits au niveau gouvernemental n'est souvent pas permis. Souvent, nos émotions sont perçues comme un signe que nous sommes incapables de régler les problèmes qui surviennent dans nos propres communautés, ou comme un signe que nous sommes trop désemparés ou frustrés pour réfléchir clairement aux problèmes. Il va

sans dire que c'est faux. Les émotions sont puissantes et nous poussent à effectuer le travail que nous faisons. Elles nous motivent à prendre soin de nous-mêmes, de nos communautés et des terres pour lesquelles nous sommes responsables. Nos émotions nous encouragent à connecter avec les autres, et il n'y a pas de « mauvaise » émotion. En tant qu'êtres vivants et sociaux, nous ressentons et manifestons une gamme complète d'émotions, de la colère au bonheur, en passant par la frustration, la joie, la fierté et le contentement. Elles nous servent quand nous en avons besoin. Il est important de ne pas les ignorer lorsqu'elles se manifestent. Souvent, nos émotions nous disent quelque chose d'utile, au sujet de l'état du monde et de nos communautés, mais aussi à notre sujet. Nos émotions nous avertissent lorsque le temps est venu de mettre en œuvre des changements, de prendre une pause, ou de demander de l'aide.





OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

LA COLÈRE ET L'ACTIVISME :

Examinez l'extrait suivant du fameux discours intitulé De l'usage de la colère d'Audre Lorde, une influente activiste qui se décrivait comme Noire, lesbienne, mère, guerrière et poète⁷ :

La réponse des femmes au racisme signifie qu'elles répondent à la colère; colère de l'exclusion, des privilèges immuables, des préjugés raciaux, du silence, des mauvais traitements, des stéréotypes, des réactions défensives, des injures, de la trahison, et de la récupération. Ma Colère est une réponse aux attitudes racistes, aux actes et aux présomptions engendrés par de telles attitudes. [...]

La colère est chargée d'informations et d'énergie. [...] Toutes les femmes qui veulent réellement un débat sur le racisme doivent reconnaître et utiliser la colère. [...] Nous ne pouvons à aucun prix laisser notre peur de la colère nous détourner, ou nous séduire et nous amener à accepter moins que la difficile tâche de rechercher l'honnêteté; [...]

La haine, c'est la fureur de celles et de ceux qui ne partagent pas nos objectifs, et elle a pour but la mort et la destruction. La colère, elle, est une douleur provoquée par des décalages entre personnes égales, son but est le changement [...] La colère est une réaction appropriée face aux comportements racistes, comme l'est la fureur lorsque les actes issus de tels comportements ne changent pas. [...] Ce n'est pas la colère des autres femmes qui nous détruira, mais notre refus de nous arrêter, d'écouter ses rythmes, d'apprendre en son sein, de dépasser les représentations pour en toucher la substance, et d'exploiter cette colère comme une source importante de puissance⁸.

Questions aux fins de réflexion :



Que signifient pour vous les mots de Lorde? Comment cet extrait vous fait-il sentir?



Quelle était votre opinion sur la colère en tant qu'émotion avant de lire cet extrait? Votre opinion a-t-elle changée? Pourquoi ou pourquoi pas?

Ce travail est difficile et émotionnellement épuisant. C'est un domaine où il est impossible de faire un bon travail sans connecter avec ses émotions et son empathie. Par conséquent, nous devons continuer de mobiliser nos émotions durant nos activités de défense des droits, mais nous devons le faire de sorte qu'elles appuient au lieu de nous épuiser. À cette fin, nous devons apprendre à les reconnaître et à écouter ce qu'elles ont à nous dire. Cet exercice nous aide également à gérer nos émotions lorsque nous sommes contraints de « porter un masque » en plus de nous aider à reconnaître les moments où il peut être acceptable de montrer nos émotions dans le cadre de la défense des droits. Les discussions suivantes serviront de guide sur la façon de cerner, d'interpréter et de gérer nos émotions de sorte à poursuivre notre travail de défense des droits en mettant l'accent sur nous-mêmes et notre bien-être.

7 Poetry Foundation. Audre Lorde, s.d. <https://www.poetryfoundation.org/poets/audre-lorde>.

8 Lorde, A. «The uses of anger.» *Women's Studies Quarterly*, 9, no. 3. (1981): 7-10. <https://academicworks.cuny.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1654&context=wsq>.



ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL ET LE STRESS À CARACTÈRE EMPATHIQUE CHEZ LES ACTIVISTES :

ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

L'épuisement professionnel est une réponse mentale et physique grave au stress chronique qui survient lorsque la charge de travail est trop élevée et les ressources sont trop limitées pour accomplir le travail à faire. Le terme anglais burnout a été employé par la première fois par Maslach et Jackson, qui l'ont décrit comme suit : « un syndrome d'épuisement émotionnel, de dépersonnalisation et de réduction de l'accomplissement personnel qui apparaît chez les individus impliqués professionnellement auprès d'autrui » (p. 99). Cette théorie de l'épuisement professionnel est illustrée ci-dessous :



9 Maslach, Christina et Jackson, Susan. E. « The measurement of experienced burnout. » Journal of Occupational Behaviour 2, no. 2. (1981): 99-113. <https://doi.org/10.1002/job.4030020205>.



OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL



ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

DIMENSIONS DE L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL :	À QUOI CELA RESSEMBLE
Épuisement émotionnel :	• Sentiment accru d'épuisement émotionnel qui cause l'impression de ne plus être en mesure de s'investir complètement dans son travail. • L'expérience de difficultés dans l'adaptation à son environnement de travail. • Le manque d'énergie émotionnelle pour réaliser des tâches professionnelles habituelles; sentiment d'épuisement, de fatigue ou de faiblesse.
Cynisme ou dépersonnalisation :	• Le développement d'attitudes et de comportements cyniques ou négatifs envers les personnes pour qui ou avec qui vous travaillez (p. ex., les clients, les utilisateurs du service, les membres de la communauté, etc.). • Un sentiment de détachement, d'indifférence ou d'insouciance par rapport au travail effectué ou aux personnes avec qui vous travaillez; les gens deviennent des nombres ou des statistiques, et il devient difficile de ressentir de l'empathie. • Perte de l'idéalisme, irritabilité et évitement des personnes ou des communautés avec lesquelles vous travaillez.
Réduction de l'accomplissement personnel :	• Avoir des pensées négatives ou désobligeantes à l'égard de votre capacité à travailler. Comprend l'insatisfaction envers soi-même ou ses accomplissements professionnels, ainsi que le développement de doutes envers votre capacité à travailler de manière efficace. • Réduction de la productivité et de la capacité, moral faible et capacité réduite de gestion du stress.
FORMES D'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL :	FACTEURS DE CAUSALITÉ :
Frénétique:	• Typique des contextes professionnels surchargés où les travailleurs travaillent intensément jusqu'à l'épuisement (c.-à-d. où les heures de travail sont anormalement longues ou variables, souvent sans rémunération adéquate).
Néfastes :	• Typique des professions monotones et peu stimulantes, comportant des tâches répétitives, mécaniques ou routinières qui n'apportent pas la satisfaction dont ont besoin les travailleurs.
Épuisement :	• Consiste en un sentiment de désespoir et une absence générale de contrôle sur les résultats de son travail, ainsi qu'un manque de reconnaissance pour ses contributions. Susceptible d'être si débordé par des difficultés professionnelles qui seraient tout à fait ordinaires en d'autres circonstances que vous sentiez le besoin de négliger ou abandonner des tâches.



OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

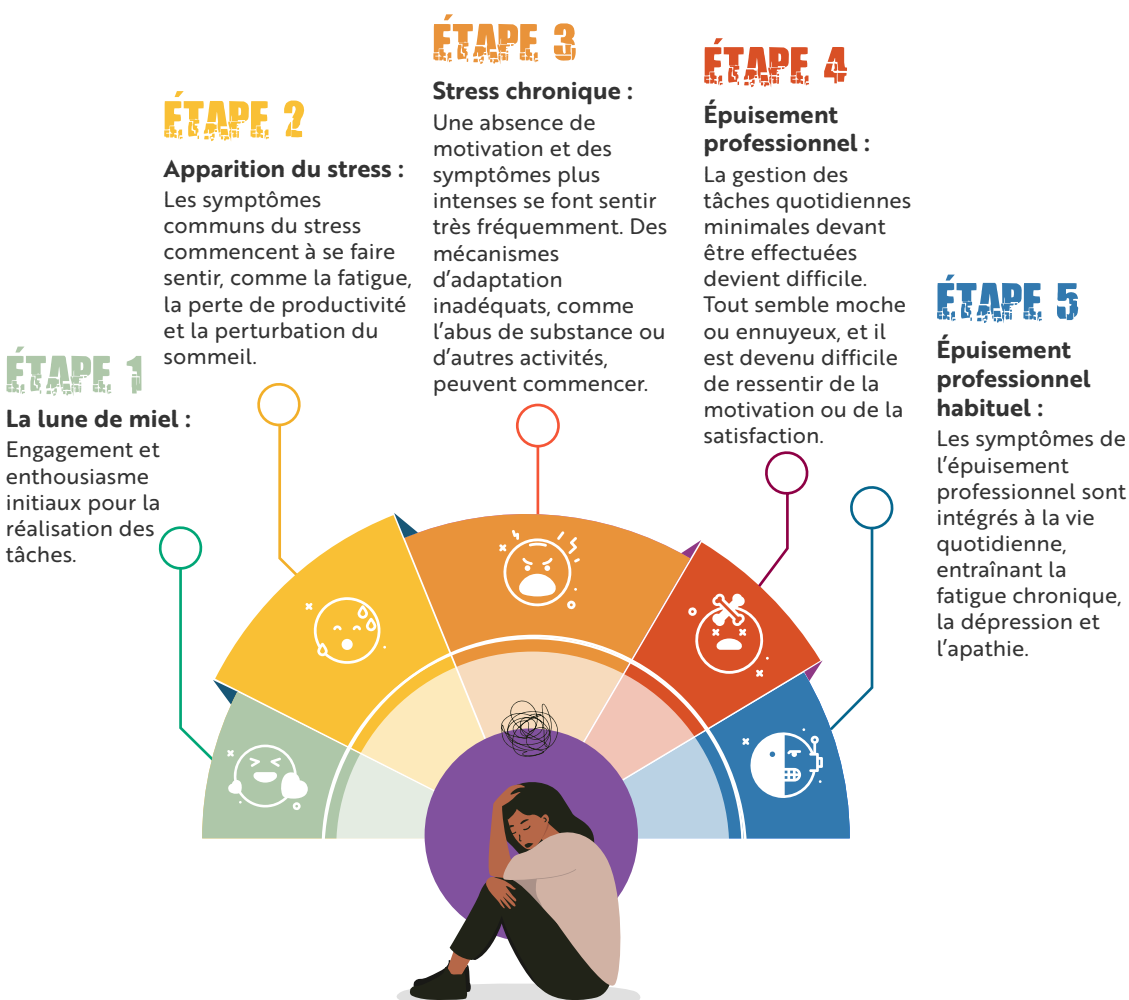
BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

Le Manuel d'activiste fournit un résumé de haute qualité des répercussions et des expériences d'épuisement professionnel chez les activistes qui est à la fois accessible et éclairé par la communauté, ainsi que des recommandations sur la façon d'aborder l'épuisement professionnel et d'en guérir. Nous avons adapté leur guide ci-dessous :

Les cinq étapes de l'épuisement professionnel des activistes : "



11 Le Manuel d'activistes. s.d. *Activism burnout: Understanding burnout in the context of activism.* <https://activisthandbook.org/en/wellbeing/burnout>

Questions aux fins de réflexion :



Réfléchissez aux descriptions antérieures de l'épuisement professionnel énoncées plus haut. Comment les dimensions, les formes et les étapes de l'épuisement professionnel se manifestent-elles dans vos activités d'activisme et de défense des droits?



Pouvez-vous vous souvenir d'une instance où vous en avez fait l'expérience de ces sentiments? Qu'avez-vous fait pour rectifier la situation?



Le cas échéant, êtes-vous encore aux prises avec ces sentiments? Que pourriez-vous faire dans l'immédiat pour commencer à rectifier la situation?

L'épuisement professionnel survient souvent lentement, au fil du temps, et peut se manifester lorsqu'on s'y attend le moins. Les activistes et les défenseurs de droits sont plus à risque de développer un épuisement professionnel en raison de la nature de leur travail, du manque général de ressources qui leur sont accordées, ainsi que l'apathie à laquelle plusieurs d'entre eux font face, particulièrement dans le cadre de certains enjeux. Ces facteurs se juxtaposent aux expériences vécues, aux multiples instances d'oppression et aux autres facteurs systémiques. Nous aborderons dans des sections ultérieures certaines des causes de l'épuisement professionnel des activistes, ainsi que des stratégies permettant de les atténuer.

STRESS À CARACTÈRE EMPATHIQUE :

L'expérience récurrente de l'épuisement professionnel est souvent la porte d'entrée au **stress à caractère empathique**. Rauvola, Vega et Lavigne¹² ont inventé le terme « empathy-based stress », qui renvoi au stress distinct auxquelles les personnes font face lorsqu'elles sont exposées à un traumatisme indirect ou secondaire par un collègue ou un lieu de travail. Ce concept a surtout été discuté dans le contexte des expériences des personnes travaillant dans le domaine de la prestation des soins ou de l'aide, mais son existence a été démontrée dans un large éventail de professions. Ultimement, le stress à caractère empathique peut se manifester du moment que vous interagissez avec des personnes, leurs expériences vécues ou leurs histoires. Comme il s'agit généralement d'un aspect fondamental de l'activisme et de la défense des droits, les personnes qui travaillent dans ce domaine y sont particulièrement susceptibles.

Le stress à caractère empathique peut se manifester lorsque les activistes et les défenseurs de droits, qui portent très à cœur les enjeux faisant l'objet de leurs activités, sont exposés à un traumatisme indirect de la part des communautés et des personnes avec lesquelles ils travaillent. Il y a différentes catégories de stress à caractère empathique, mais les symptômes peuvent sembler similaires. Le tableau ci-dessous présente un aperçu de certains types de stress à caractère empathique et a pour but de vous aider à déterminer comment il se manifeste dans votre quotidien.

12. Rauvola, Rachel S., Vega, Dulce M. et Lavigne, Kristi N. « Compassion fatigue, secondary traumatic stress, and vicarious traumatization: A qualitative review and research agenda. » *Occupational Health Science* 3, no. 1. (2019): 297-336. <https://doi.org/10.1007/s41542-019-00045-1>.





OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

STRESS À CARACTÈRE EMPATHIQUE

13

Différents types :	Où il peut se manifester :	À quoi il peut ressembler :
Usure de compassion : Une réaction au stress chronique causée par la prestation de soins aux autres pendant une période prolongée, où les symptômes du soignant se développent souvent en parallèle avec ceux de la personne qui reçoit des soins.	• Ce phénomène a d'abord été étudié dans le contexte des aidants non payés qui aident leurs proches atteints de maladies chroniques, mais on l'observe aussi chez les défenseurs de droits. Ce type peut se manifester dans des situations où vous fournissez des soins ou de l'aide directe à une personne qui a subi un traumatisme, en prenant sa souffrance sur vos épaules. • On l'observe souvent chez les personnes qui travaillent directement avec les survivants de violence domestique, sexuelle ou autres, chez les personnes qui travaillent avec les survivants des pensionnats et chez les personnes qui travaillent avec les gens qui présente un risque de suicide, de dépendance ou de surdose.	• Problèmes de sommeil. • Hyperexcitation, agitation. • Dissociation. • Projection. • Évitement de votre travail ou des personnes importantes de votre vie. • Absentéisme, retards ou problèmes généraux de comptabilisation du temps. • Avoir du mal à créer des liens avec les gens. • Sentiment d'indifférence, difficulté à ressentir l'empathie. • Pensées intrusives. • Se sentir sur les nerfs. • Avoir de la difficulté à faire la séparation entre la vie personnelle et la vie professionnelle. • Avoir de la difficulté à respecter les échéances.
Stress traumatique secondaire : Réaction aiguë au stress qu'une personne peut vivre immédiatement après avoir été exposée à l'histoire traumatique d'une autre personne.	• Ce phénomène se produit habituellement dans des circonstances où l'on est témoin des histoires traumatiques des gens, comme lorsqu'on lit ou qu'on entend parler d'une histoire de violence, d'abus ou de négligence. Il peut aussi se manifester à l'occasion d'une situation de crise importante, comme lorsque des manifestations deviennent violentes.	• Apparition soudaine de léthargie ou d'épuisement, de faim, de larmes, de désespoir, de réactions instinctives, d'une perte d'appétit, de colère ou d'une autre forme de réponse émotionnelle extrême après avoir été exposé à l'histoire d'une autre personne.
Traumatisme vicariant : Un changement profond de la perspective et de l'expérience intérieure d'une personne après une exposition prolongée aux traumatismes des autres membres de la communauté.	• Ce phénomène se produit au fil du temps, d'un endroit à l'autre. Souvent, les personnes qui font face à ce type de stress se déplacent d'un endroit à l'autre, ou de mouvement en mouvement, afin d'atténuer les répercussions cumulatives du traumatisme à caractère empathique, sans avoir conscience de l'étendue du traumatisme.	• Un sentiment insidieux de désespoir, ou le sentiment que rien n'en vaut la peine, peu importe le niveau d'effort investi. Il s'agit d'un changement transformationnel de votre vision du monde et de votre rôle au sein de celui-ci..



CAUSES DE L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL :

Les causes communes d'épuisement professionnel peuvent être observées à l'échelle individuelle ou organisationnelle (ou encore à l'échelle environnementale ou du collectif de défense des droits). Le tableau suivant fournit un aperçu des causes individuelles et organisationnelles de l'épuisement professionnel qui risquent de mener au stress à caractère empathique si elles ne sont pas contrôlées.

CAUSES DE L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL (EP) ET DU STRESS À CARACTÈRE EMPATHIQUE (SCE) :

FACTEURS INDIVIDUELS :

Expériences de marginalisation et d'oppression, ou expérience vécue :

- ✚ Être en position faisant l'expérience combinée de formes de marginalisation et d'oppression pourrait réduire votre capacité à vous investir dans votre travail, en raison des obstacles supplémentaires auxquels on fait face en essayant d'accéder aux besoins et aux soutiens de base nécessaires pour bien effectuer son travail.
- ✚ Par exemple, si vous êtes une personne neurodivergente dont les besoins en matière de soins comprennent la thérapie et des médicaments d'ordonnance, vous pourriez avoir plus de difficulté à vous investir dans votre travail en raison des pressions supplémentaires liées à l'organisation de rendez-vous avec votre thérapeute et la consultation de votre médecin pour obtenir vos

prescriptions. La difficulté pourrait être d'autant plus importante si vous ne possédez pas d'avantages médicaux et ne possédez pas un revenu adéquat pour payer pour vos soins. L'incidence cumulative de cette pression peut se dresser en obstacle à votre engagement dans votre travail et pourrait même limiter le genre de travail d'activisme ou de défense des droits que vous pouvez effectuer.

- ✚ L'EP et le SCE peuvent aussi survenir en **étant assujettis à la marginalisation et l'oppression dans le cadre de nos mouvements ou notre travail**. Les activistes et les défenseurs de droits sont particulièrement susceptibles d'être la cible de préjudices de la part des personnes et des institutions qu'ils essaient de tenir responsables du changement. Il arrive effectivement que tenir responsables les personnes qui profitent de notre oppression entraîne la colère, l'inconfort, la peur, la frustration, la tristesse, la culpabilité, et un nombre d'autres réactions émotionnelles difficiles. En tant qu'activistes et défenseurs des droits, nous pourrions alors devenir la cible de comportements préjudiciables et oppressifs comme les suivants :



OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

- ✚ **L'intimidation et le harcèlement** s'entendent de tout comportement, énoncé ou geste (ou ensemble de comportements, d'énoncés et de gestes) qui vous font sentir ciblé, menacé, offensé, en danger ou autrement intimidé et qui minent votre dignité, votre respect et votre sécurité. Cela comprend les comportements discriminatoires (p. ex., le racisme, le sexisme, le capacitisme, l'âgisme) et le harcèlement en ligne.
- ✚ Le **détournement cognitif** est une forme de violence psychologique manipulatoire, où le manipulateur dit ou fait des choses en vue de vous pousser à remettre en question votre propre réalité, afin de détourner l'attention à son égard (ou à l'égard de la personne à l'origine d'un préjudice). Dans le contexte de l'activisme ou de la défense des droits, par exemple, on pourrait se faire dire qu'on exagère l'importance d'un problème, ou on pourrait faire face à des efforts constants de désinformation visant à contrer ce qu'on dit et à épuiser la capacité de corriger cette désinformation.
- ✚ Un autre exemple fréquent de **détournement cognitif** survient lorsque des personnes nient les répercussions et la véracité de nos expériences vécues, alors que nous savons bien que ce que nous avons vécu nous est arrivé, sans compter que nous en avons ressenti les répercussions. C'est notamment ce qui se produit dans le cas du **détournement cognitif racial**.
- ✚ Les **microagressions** sont une forme d'actes ou d'énoncés discriminatoires qui bénéficient d'un déni plausible. En d'autres mots, il s'agit à première vue d'actes ou d'énoncés qui n'ont pas l'air intrinsèquement discriminatoires, alors qu'ils ont en fait été éclairés par des pensées ou des présomptions discriminatoires. Par exemple, imiter l'accent ou le dialecte d'une personne sans raison, traiter une personne comme un objet sexuel en raison de leur identité (p. ex., les commentaires comme « je suis seulement attiré par les personnes d'une certaine race »), ou présumer qu'une personne est nécessairement attirée par vous en raison de sa sexualité¹⁴.
- ✚ La **violence manifeste** est un autre facteur susceptible d'influencer l'EP et le SCE. Il s'agit d'un risque associé au travail d'activisme et de défense des droits, particulièrement dans le contexte des manifestations, ainsi que tout autre travail où il y a un risque d'être menacé, traqué ou harcelé par des personnes ou des institutions que vous tenez responsables.
- ✚ **Expérience vécue de problèmes influençant votre défense des droits** : Avoir une expérience vécue des problèmes en vertu

¹⁴ Pour plus d'exemples, consulter : Efimoff, Iloradanon. « Why Words Matter: The Negative Impacts of Racial Microaggressions on Indigenous and Other Racialized People. » University of Manitoba Today. Dernière modification : 13 avril 2021. <https://news.umanitoba.ca/why-words-matter-the-negative-impacts-of-racial-microaggressions-on-indigenous-and-other-racialized-people/>.

desquels vous menez des activités de défense des droits peut aussi vous rendre plus susceptible de subir un EP ou du SCE. C'est parce que vous pourriez avoir plus de difficulté à établir les limites de votre travail lorsque vous avez un intérêt personnel en jeu, ce qui pourrait vous donner l'impression de ne jamais avoir le temps de vous reposer, ou évoquer un sentiment de culpabilité lorsque vous prenez un moment de recul.

✚ **Réseaux de soutien limités et isolement :** On ne peut pas réaliser de changement social par soi-même. Il arrive toutefois qu'on se sente laissé à soi-même. Le travail d'activisme et de défense des droits peut être particulièrement isolant lorsque nos proches ne croient pas en notre cause ou ne la soutiennent pas. Le travail dans lequel on s'investit entraîne souvent la perte de relations importantes, en raison d'une myriade de facteurs.

✚ **Expériences antérieures de traumatismes* :** Il est particulièrement question ici du SCE, comme dans le cas d'un traumatisme indirect.* Les personnes qui ont des antécédents de traumatismes présentent un plus grand risque de subir un traumatisme indirect en travaillant dans des milieux où elles sont exposées à d'autres histoires ou expériences traumatisantes.

✚ **Se sentir éthiquement compromis :** Lorsque vous sentez que l'organisation ou le collectif pour

lequel vous travaillez n'est pas éthiquement compatible ou harmonisé avec vos valeurs, il peut être plus difficile de justifier son travail ou d'en être satisfait. Il peut également s'agir d'une source importante de conflit interne pouvant culminer en EP ou en SCE.

✚ **Se sentir éthiquement compromis :** Lorsque vous sentez que l'organisation ou le collectif pour lequel vous travaillez n'est pas éthiquement compatible ou harmonisé avec vos valeurs, il peut être plus difficile de justifier son travail ou d'en être satisfait. Il peut également s'agir d'une source importante de conflit interne pouvant culminer en EP ou en SCE.





OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

- ⊕ **Équilibre entre le travail et la vie personnelle** : S'il est vrai qu'une grande partie du travail de défense des droits relève de choses qui nous sont intrinsèquement personnelles, il est important de trouver un équilibre entre le travail, le divertissement et le repos, sans quoi nous risquons de succomber à l'EP ou au SCE.

Il y a une différence entre le travail, auquel on assimile le travail de défense des droits, et la vie personnelle, où se produisent le divertissement et le repos. Il faut accorder une place à ces choses qui nous satisfont et qui nous apportent un but, un sentiment d'appartenance communautaire, un sentiment d'amour et un sentiment d'appréciation. Nous devons également accorder une place aux choses qui nous aident à nous reposer et à prendre soin de notre bien-être physique. Les activités de défense des droits peuvent s'inscrire dans l'une de ces catégories, quoique leur répartition exacte vous appartienne. Le but consiste ultimement à établir un équilibre.

Vous ne pouvez pas vous donner infiniment sans prendre le temps de vous reposer et de vous ressourcer.

- ⊕ **Internalisation ou reproduction de l'oppression** : Les systèmes coloniaux de violence et d'oppression sont conçus pour nous briser. Une des nombreuses façons d'y parvenir consiste à renforcer, à l'échelle individuelle, les récits coloniaux problématiques écrits à notre sujet et au sujet de nos communautés. On peut parfois, sans le réaliser, internaliser certaines de ces notions à notre égard ou à l'égard des personnes qui nous entourent, ce qui nous pousse par inadvertance à faire du mal aux autres.

- ⊕ Les activistes et les défenseurs de droits sont particulièrement vulnérables à l'oppression internalisée puisque nous soulevons constamment nos perspectives à l'encontre de la norme. En effet, notre simple existence en tant qu'activistes et défenseurs des droits au sein de nos communautés fait de nous une menace pour ceux qui profitent de notre oppression. C'est une position épuisante et difficile à occuper, et on se prend parfois à renforcer des comportements oppressifs ou même à y participer afin de s'intégrer (ou de survivre) parmi les oppresseurs. Ce phénomène se produit souvent lorsque nos oppresseurs financent nos mouvements, ou lorsque nous devons travailler aux côtés ou au sein des systèmes oppressifs pour réaliser des changements.



⊕ **Violence latérale¹⁵** : Autrement connue sous le nom de *violence horizontale*, il s'agit d'une violence entre pairs qui se produit au sein des groupes marginalisés et qui est souvent influencé par l'oppression internalisée et les structures générales de violence coloniale. Cette forme de violence est souvent transmise de façon générationnelle. Prenez par exemple l'incidence des traumatismes intergénérationnels dans les communautés autochtones de l'Île de la Tortue et de l'Inuit Nunangat. On a directement enseigné à de nombreuses personnes à internaliser la haine de soi et les méthodes violentes et coloniales d'entrer en relation avec autrui par l'intermédiaire des pensionnats indiens, des systèmes de protection de l'enfance et des systèmes de justice pénale. Cette internalisation néfaste a alimenté les préjugés latéraux qui persistent à l'endroit des personnes autochtones, leurs communautés et leurs familles.

⊕ **Manque de résultats ou de renforcement positifs** : Les changements sociaux radicaux sont souvent le fruit de longs efforts venant à un coût important. C'est un processus que l'on a observé dans une variété de mouvements, notamment dans le cadre des droits reproductifs, du droit de vote, de la reconnaissance des personnes 2ELGBTQQIA, des préjugés commis par les corps policiers, de la *Loi sur les Indiens*, des pensionnats indiens, et plusieurs autres formes de violence coloniale. Il peut être difficile de rester motivé et de maintenir l'élan lorsqu'on ne voit pas de résultats, ou lorsqu'on ne sait pas si ce qu'on fait entraîne des changements. Beaucoup d'entre nous risquent de se demander si ce que nous faisons en vaut la peine. C'est ici, dans ces situations, qu'on commence à perdre espoir et à se demander si on risque de succomber à l'EP ou au SCE.

15 Pour une discussion plus générale sur la violence latérale dans les communautés autochtones, consulter : AFAC. (2011). *Aboriginal lateral violence*. <https://www.nwac.ca/assets-knowledge-centre/2011-Aboriginal-Lateral-Violence.pdf>.



OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

ORGANISATION :



Milieux de travail dangereux ou défavorables :

Le travail d'activisme et de défense des droits est souvent très demandant, sur le plan émotionnel, physique, spirituel et mental. Nous sommes plus susceptibles de succomber à l'EP et au SCE lorsque nos milieux de travail ne sont pas sécuritaires et ne nous soutiennent pas. Un tel milieu de travail pourrait comporter les problèmes suivants :

- Un manque de personnes et d'espaces sécuritaires pour le traitement des expériences difficiles dans le cadre du travail.
- Un manque de transparence et de communication uniforme avec l'ensemble du groupe ou du collectif.
- Des occasions limitées de recevoir de la rétroaction ou le soutien de ses pairs.
- Des activités ou des milieux de travail isolés ou cloisonnés.
- Être laissé dans le néant à savoir si vous faites un bon travail ou non, et ne jamais recevoir de rétroaction pour le vérifier.
- Ne pas être adéquatement préparé pour le travail qu'on attend de vous. Le manque de préparation peut être dangereux lorsque vos tâches comprennent, par exemple, l'intervention en situation de crise, ou toute autre situation où vous pourriez vous exposer à un danger.
- Être assujéti à différentes formes d'oppression ou de marginalisation au travail, à la violence latérale ou encore à l'intimidation et au harcèlement (ce qui comprend le détournement cognitif, les microagressions, etc.).
- Obstruer l'établissement de limites ou ne pas être disposé à reconnaître et honorer les limites des personnes.



Chaos et le manque de contrôle :

Voici à quoi pourrait ressembler un milieu de travail chaotique :

- 
- L'horaire de travail est irrégulier ou imprévisible.
 - Les personnes ont un contrôle ou une influence limités sur leur milieu de travail, ou le genre de travail qu'elles effectuent.
 - Ne pas savoir à quoi s'attendre en traversant la porte, et ne pas savoir à quoi s'attendre d'un jour à l'autre.
 - Les paramètres relatifs au rôle sont nébuleux, de même que les attentes. Par exemple : « J'ignore si c'est quelque chose qui relève de ma responsabilité ou de la responsabilité d'une autre personne. »

 Les milieux qui reproduisent les structures coloniales d'oppression :

En voici quelques exemples :

- La gouvernance hiérarchique ou les structures de leadership où la communication est unidirectionnelle et où les voix populaires ne sont pas entendues ou autrement ignorées, ainsi que celles où l'on empêche ces voix de participer à la prise de décisions ou aux mesures collectives.
- La résolution de conflit injuste ou inefficace, les pratiques d'intimidation et de harcèlement, ainsi que les pratiques qui reproduisent les structures coloniales de préjudice (p. ex., l'emploi de mécanismes de justice punitive au lieu de pratiques de guérison réparatrices ou transformatrices).

 **Capacité organisationnelle ou collective limitée :**
La capacité est souvent le facteur restrictif le plus important pour les organisations et les collectifs de défense des droits qui s'efforcent de réaliser un bon travail. Il suit donc que les capacités organisationnelles sont souvent limitées par des facteurs systémiques qui échappent habituellement au contrôle des organisations et des collectifs. Il est néanmoins utile d'en être conscient, afin d'éclairer les activités de défense des droits et de souligner les domaines nécessitant un changement collectif.



OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

Voici quelques exemples :

- Le fardeau administratif est un facteur restrictif important pour les organisations qui peut avoir une influence importante sur l'EP et le SCE des travailleurs. Ce sujet est discuté en profondeur dans la section suivante : [Comprendre le fardeau administratif](#).
- L'incapacité de rémunérer équitablement ou adéquatement les membres du collectif pour les différentes formes de travail (p. ex., émotionnel, administratif, physique, etc.). Cela comprend l'incapacité de fournir des avantages sociaux adéquats en matière de santé et de bien-être, ou l'incapacité d'offrir aux travailleurs le temps et l'espace ou les jours de congé nécessaires pour s'adonner aux activités de santé et de bien-être.
- Une dépendance démesurée au travail non rémunéré (p. ex., les bénévoles ou les heures supplémentaires), ou s'attendre à ce que le personnel effectue des heures supplémentaires (for example: *Protesting or community engagement*), it may not be feasible to remove that activity from your work.

Gardez à l'esprit que l'influence de ces facteurs sur la manifestation de l'épuisement professionnel varie selon la nature de vos activités d'activisme ou de défense des droits. Par ailleurs, l'incidence varie aussi selon le type d'organisation dans le cadre de laquelle vous vous engagez dans la défense des droits : s'agit-il d'une organisation officielle ou d'un collectif informel?

Certains de ces facteurs peuvent être inévitables, selon le type de travail. Par exemple, lorsque votre travail consiste à intervenir en situation de crise, ou lorsque votre activisme comprend un certain niveau de travail non rémunéré (comme des manifestations ou des consultations communautaires), il pourrait être impossible d'éliminer cet aspect de votre travail.

Ce guide n'a pas pour but de vous décourager d'effectuer l'important travail auquel vous vous dévouez. Le but est plutôt de jeter la lumière sur certains facteurs exerçant une influence sur l'épuisement professionnel et le stress à caractère empathique dans notre quotidien et nos milieux de travail, en vous poussant à réfléchir aux façons d'aborder ces facteurs en tant que collectif.

EST-CE QUE J'ÉPROUVE UN ÉPUISÉMENT PROFESSIONNEL OU DU STRESS À CARACTÈRE EMPATHIQUE?

Vous trouverez ci-dessous quelques outils et ressources sur lesquels vous

appuyer pour déterminer si vous êtes à risque de développer un épuisement professionnel ou du stress à caractère empathique, ou si vous en faites actuellement l'expérience. Les éléments du tableau ci-dessous n'ont pas la valeur de conseils formels en matière de santé. Ces ressources et ces activités ont plutôt pour but de soutenir la tenue d'une réflexion paisible, mais critique, sur votre bien-être personnel.

Le questionnaire Professional Quality of Life (ProQOL) :

L'Américain Psychological Association recommande la mesure de la qualité de vie professionnelle mise au point par la docteure en psychologie Beth Hudnall Stamm.

Le questionnaire ProQOL s'adresse aux professionnels de la santé, mais il peut s'avérer pratique pour quiconque fournit professionnellement de l'aide en vue de déterminer s'il y a fatigue de compassion. Le questionnaire permet aussi de mesurer sa satisfaction de la compassion, le soutien perçu, le score d'épuisement professionnel et la détresse morale. Cet outil de mesure est gratuit et disponible en ligne, et vos résultats seront rendus immédiatement après avoir rempli le questionnaire.

Amnistie internationale : Caring for You So You Can Care for Others Fact Sheet-Activist Burnout :

Il s'agit d'une fiche d'information de quatre pages sur l'épuisement professionnel, la fatigue de compassion et le traumatisme indirect ciblant les activistes. La fiche comprend une

échelle du taux d'épuisement professionnel et une boîte à outils de soins personnels.

GUÉRIR DE L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL ET DU STRESS À CARACTÈRE EMPATHIQUE CHEZ LES ACTIVISTES : STRATÉGIES DE SURVIE :

Nous savons, à la lumière de la recherche et des expériences vécues, que l'épuisement professionnel et le stress à caractère empathique ne peuvent être rectifiés en une seule intervention de santé mentale.¹⁶ L'épuisement professionnel et le stress à caractère empathique sont influencés par une multitude de facteurs indépendants et systémiques nécessitant une réponse holistique qui tient compte de la personne, de son esprit, de ses besoins, de ses objectifs et de son environnement sociopolitique.

« Prendre soin de moi-même n'est pas une indulgence; il est question de survie, ce qui en fait un acte de guerre politique [...] Je travaille, j'aime, je me repose, j'observe et j'apprends. Et j'en rends compte. Ce sont mes besoins. Je n'en ai pas la certitude, mais j'ai la ferme conviction que, peu importe si leur accomplissement dans la joie vient à prolonger ma vie ou non, ils me permettent certainement de poursuivre les objectifs de cette vie dans une clarté plus grande et efficace. »¹⁷

Audre Lorde.

16 Card, Kiffer G., Bodner, Aiden, Li, Richard, Lail, Simran, Aran, Niloufar, Grewal, Ashmita et Skakoon-Sparkling, Shayna. « Loneliness and Social Support as Key Contributors to Burnout Among Canadian Workers in the Third Wave of the COVID-19 Pandemic: A Cross-Sectional Study. » *Journal of Occupational Health* 64, no. 1 (2022): e12360. Consulté le 22 novembre 2022. <https://doi.org/10.1002/1348-9585.12360>.

17 Lorde, Audre. *A burst of light: essays*. New York: Firebrand Books, 1988. Consulté ici : <https://archive.org/details/bursoftlightessa00lord/page/130/mode/2up?q=self+preservation>.



OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL



Audre Lorde a formulé cette célèbre phrase durant l'une des périodes les plus difficiles de sa vie, soit lors d'une bataille continue contre le cancer. Ses mots ont résonné avec des générations d'activistes qui ont eu à passer par-dessus le chagrin, les situations de crise et l'épuisement total dans le cadre de leurs efforts incessants visant à inciter le changement. 30 ans plus tard, ses mots continuent d'avoir un impact alors que nous faisons face aux demandes continues de notre travail d'activisme et de défense des droits, de nos soins personnels et de nos relations, etc., tout en essayant de trouver un équilibre entre le travail qui nous interpelle et nos responsabilités envers nous-mêmes.

Comme l'indique Lorde, prendre soin de soi est une forme de survie, et la survie est une forme de résistance. Pour les personnes marginalisées, qu'il s'agisse d'une personne noire, autochtone, racialisée ou 2ELGBTQQIA+, le simple fait d'exister, de survivre et de prospérer se veut un acte de résistance politique et physique contre un système dont le principal objectif est de nous éliminer.

LES SOINS PERSONNELS ET LA RÉSILIENCE VICARIANTE :

Les soins personnels désignent toute activité servant à prendre soin de sa santé mentale, physique, spirituelle et émotionnelle. Il s'agit d'une expression très générale qui peut renvoyer à une grande gamme d'activités. Les besoins précis à cet égard varient de personne en personne. Peu importe ce que vous faites pour prendre soin de vous, le but est d'en faire une pratique courante. Nous devons délibérément y consacrer du temps et de l'espace dans nos routines quotidiennes afin de rester à l'affût de nos besoins et afin de maintenir notre intégrité et notre bien-être.

Les soins personnels sont un sujet de plus en plus populaire dans les médias dominants. Si plusieurs personnes ont une bonne idée de leur utilité, beaucoup ont de la difficulté à trouver les formes de soins personnels qui leur conviennent. Les soins personnels peuvent être n'importe quelle activité qui vous est accessible et qui vous donne l'énergie, l'espace et le temps nécessaires pour vous recharger, vous reposer et être présent dans votre quotidien.



Voici une liste non exhaustive d'activités pertinentes pour certaines personnes :

- Passer du temps en compagnie d'êtres chers ou par soi-même.
- Des exercices réguliers ou bouger en général.
- Se trouver sur la terre ou près d'une étendue d'eau, toucher des plantes ou d'autres êtres vivants.
- Entreprendre des activités créatives, comme la danse, la création d'œuvres d'art et la musique, la fabrication ou confection de quelque chose de ses propres mains, ou encore la consommation de médias créatifs, comme observer des œuvres d'art, écouter de la musique, regarder une pièce de théâtre, etc.
- Dormir, se reposer et rester calme.
- Préparer et manger des repas nourrissants, ou se payer un bon repas à emporter.
- S'investir dans sa spiritualité, que ce soit en participant à une cérémonie, en utilisant des médicaments, en priant, etc.
- S'adonner à des activités d'hygiène de base, comme brosser ses dents ou ses cheveux, passer la soie dentaire, prendre une douche ou prendre un bain.
- Exprimer sa gratitude pour les personnes et les choses dans votre vie, pour votre sagesse et vos expériences vécues, ou encore pour votre corps et tout ce qu'il a fait et continue de faire pour vous.





OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL



LA ROUE DE MÉDECINE DES SOINS PERSONNELS

PHYSIQUE

Bougez votre corps.
Mangez des aliments sains,
traditionnels et nourrissants.
Pratiquer la mise en conserve
et la transformation
d'aliments traditionnels.
Participez à un pow-wow ou
à une danse traditionnelle.
Sortez sur le terrain ou dans
la nature.

MENTAL

Parlez à un aîné.
Prenez l'air.
Écrire dans un journal.
Faites preuve de créativité
en pratiquant des activités
artistiques ou artisanales,
telles que le perlage, la
couture ou la peinture.

SPIRITUEL

Cueillir ou récolter des
aliments ou des
médicaments traditionnels.
Pratiquez le jeûne.
Participation à une
cérémonie (par exemple,
sueurs, pleine lune).
Fumigation avec quatre
remèdes traditionnels.
Le jardin.

ÉMOTIONNEL

Prenez contact avec un ami
ou un membre de la famille
en qui vous avez confiance.
S'engager dans le partage et
la narration d'histoires.
Demandez de l'aide.
Jouez du tambour ou
chantez des chansons
traditionnelles.
Rire ou pleurer.

MENTAL

- **RESPIREZ** lentement et profondément. Inspirez jusqu'à ce que vous ne puissiez plus respirer. Expirez lentement. Si vous le souhaitez, vous pouvez vous **entourer de vos bras pendant que vous respirez**.
- **Prenez un bain chaud** avec des sels d'Epsom et des huiles essentielles, comme le cèdre ou la lavande. Si vous êtes pressé ou si vous n'avez pas de baignoire, **trempez simplement vos pieds** !



ÉMOTIONNEL

- **APPELEZ** un ami de confiance, un professeur ou un membre de la famille pour prendre des nouvelles ou rattraper le temps perdu.
- **Riez un bon coup** ! On dit que le rire est le meilleur des remèdes, alors mettez des **vidéos drôles de chats** ou écoutez un **humoriste autochtone** !
- **Chantez ! Danse ! Jouez du tambour** ! Tout ce qui peut vous aider à **bouger pour libérer les émotions retenues dans le corps**.
- **Apprenez à mettre en conserve ou à préserver les aliments**. Ou bien, réalisez votre **recette traditionnelle préférée** !



SPIRITUEL

- **CONTACTEZ** des aînés, des dirigeants ou des membres de confiance de votre communauté pour **apprendre les protocoles** de participation aux cérémonies.
- Découvrez les quatre médecines traditionnelles :
 - **Cèdre** : Préparez du **thé au cèdre**, prenez un **bain au cèdre**.
 - **Tabac** : prier, **faire des liens avec le tabac**, **apprendre la différence entre le tabac commercial et le tabac traditionnel**.
 - **Foin d'odeur** : Fumigation, nettoyage et apaisement.
 - **La sauge** : étouffer, prier, nettoyer.



PHYSIQUE

- **CONSULTER** le site web **Well for Culture**. Il s'agit d'une initiative indigène de bien-être qui propose des **vidéos d'entraînement**, des **recettes**, des **blogs sur la santé** et des **podcasts**.
- **Participez** aux **cours virtuels** de **Pow Wow Dance Workout** pour apprendre les enseignements et les **protocoles de Pow Wow**, ainsi que les **instructions étape par étape** pour les différents mouvements de danse.
- Prenez un ami ou un animal de compagnie et sortez vous promener. Écoutez un **podcast**, **vosre musique préférée** ou le **son naturels** qui vous entourent.
- **Faites une sieste**. Le repos est également important !





OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

La résilience vicariante désigne la croissance vécue par les activistes et les défenseurs de droits dans leur rôle en tant que témoins et militants à l'appui des personnes qui ont fait l'expérience d'un traumatisme ou de l'adversité. Elle a d'abord été étudiée chez les thérapeutes qui ont travaillé avec des survivants de la torture et de la violence politique¹⁸, avant d'être décrite comme un ensemble de comportements et de capacités d'adaptation qu'une personne peut utiliser pour gérer leur exposition à un stress ou un traumatisme secondaire. Comme dans le cas d'un traumatisme indirect, la résilience vicariante est un changement transformateur dans la façon de penser et de voir le monde. Cela dit, dans le cas d'une résilience vicariante, il s'agit d'un changement aux fins d'adaptation et de guérison, au lieu d'être un tournant traumatique vers le désespoir. La résilience vicariante est une stratégie sur laquelle on peut s'appuyer pour se remettre de la douleur et continuer d'avancer. **C'est ce qui se produit lorsque nous arrivons à apprendre, grandir et nous transformer collectivement à la suite d'un traumatisme en nous appuyant sur les liens que nous avons tissés avec les autres.**

Réfléchir à la résilience :



Pensez à une instance où l'histoire d'une personne faisant face à l'adversité ou un traumatisme vous a inspiré ou donné espoir, puis répondez aux questions suivantes :

- Quelle partie de l'histoire de cette personne, ou de son identité, vous a affecté?

- Est-ce que cette interaction a changé votre façon de voir le monde? Pourquoi ou pourquoi pas?
- Est-ce que cette interaction a changé comment vous vous voyez? Pourquoi ou pourquoi pas?
- Est-ce qu'un aspect de l'histoire de cette personne a changé votre façon d'approcher l'activisme ou la défense des droits? Pourquoi ou pourquoi pas?

Le cas échéant, qu'avez-vous retenu de cette interaction? Par exemple : une émotion, une astuce, un truc, une histoire, une pensée, etc.

LES SOINS PERSONNELS ET LES SOINS COMMUNAUTAIRES : UN ÉQUILIBRE CONSTANT :

« C'est en criant « prenez soin de vous » aux personnes qui ont en fait besoin de soins communautaires qu'on leur faillit. ¹⁹ »

Nakita Valerio.

Bien que prendre soin de soi est une pratique importante lorsqu'on fait ce genre de travail, il est également important d'entretenir des liens avec les membres de nos communautés qui nous apportent de la force, de l'espoir et du soutien. Le colonialisme prévaut en employant des tactiques du type diviser pour mieux régner. L'oppression coloniale cherche à nous diviser les uns des autres, de même que nos mouvements et nos communautés, en imposant une éthique d'hyperindépendance contre nature dans nos psychés, nous forçant ainsi à nous battre pour le même pot de

18 Hernandez, Pilar, Gangsei, David et Engstrom, David. « Vicarious resilience: A new concept in work with those who survive trauma. » *Family Process* 46, no. 2 (2007): 229-241. <https://doi.org/10.1111/j.1545-5300.2007.00206.x>.

19 Dockray, Heather. « Self-care isn't Enough. We Need Community Care to Thrive. » Mashable. Consulté le 22 novembre 2022. <https://mashable.com/article/community-care-versus-self-care>.





OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL



ressources limitées pour faire notre travail. L'oppression coloniale est insidieuse parce qu'elle est à ce point omniprésente. Elle épuise les ressources internes déjà limitées et consomme du temps et de l'énergie, ce qui nous isole de nos êtres chers, de nos communautés et des terres qui nous donnent de la force.

Pour autant qu'on puisse se sentir isolé dans le cadre de ce travail, ce n'est pas quelque chose que l'on accomplir par soi-même. La meilleure façon de lutter contre l'oppression coloniale est de tisser des liens entre nous. En tant que collectif d'activistes et de défenseurs des droits et en tant que membres de la collectivité, nous devons créer un espace pour ceux d'entre nous qui ont de la difficulté. Nous devons leur donner du temps, des ressources, du soutien et nos encouragements afin qu'ils puissent prendre soin d'eux-mêmes et de leurs esprits. **C'est ce qu'on entend par « soins communautaires »**

« [Les soins communautaires], ce sont les gens qui s'engagent à mettre à profit leurs privilèges pour être là les uns pour les autres, de diverses façons. Ils (les fournisseurs de soins) savent que les autres seront là pour eux lorsqu'ils auront un jour besoin de soins à leur tour. »²⁰

Nakita Valerio.

PROGRESSER VERS LES SOINS COMMUNAUTAIRES :

Vous trouverez ci-dessous des exemples d'activités pouvant constituer des soins communautaires individuels ou collectifs. Ces activités peuvent être complètement différentes selon vos besoins individuels et communautaires. Le but consiste à trouver des stratégies permettant de favoriser le soutien mutuel et le tissage de liens afin de veiller à la satisfaction équitable de vos besoins et des besoins de votre communauté. Les soins communautaires veillent à ce qu'on n'ait pas besoin d'attendre l'État (ou ses agents) pour obtenir de l'aide lorsqu'on en a besoin. C'est une façon de redistribuer les ressources de façon équitable pour le bien de nos communautés.



20 Idem.



OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

 ACTIVITÉS INDIVIDUELLES :	 ACTIVITÉS COLLECTIVES :
Aider les membres de votre communauté avec la garde d'enfants.	Organiser des collectes de fonds mutuelles. Par exemple : Organiser une collecte de fonds pour l'établissement d'un fonds communautaire dans lequel les membres de la communauté pourront piger lorsqu'ils ont besoin d'aide pour payer leur épicerie, leur loyer, le transport, les fournitures dont ils ont besoin pour prendre soin de leurs enfants, etc.
Cuisiner pour un voisin en situation d'insécurité alimentaire pour qui a de la difficulté à cuisiner pour lui-même, ou élaborer un horaire de cuisine rotatif vous permettant de vous organiser avec des voisins ou des amis pour cuisiner chacun votre tour, afin de réduire le fardeau de chacun.	Établir un centre ou un espace sécuritaire pour les jeunes de la communauté. Par exemple : Offrir un centre ou un espace communautaire où les jeunes peuvent obtenir quelques heures de répit lorsque leur domicile n'est pas sain ou sécuritaire.
Covoiturage.	Jardins, programmes de cuisine, banques alimentaires, frigos et échanges de vêtements communautaires.
Renvoyer les personnes dans le besoin aux possibilités d'emploi et de formation dont vous avez connaissance.	Échanger des biens et des services avec des êtres chers et des membres de la communauté afin de vous aider mutuellement à répondre à vos besoins de base et à accomplir les tâches de la vie quotidienne. Par exemple : Nettoyer la maison d'un ami pour qu'il vous conduise à un rendez-vous en échange.
Envoyer un colis surprise à un être cher comportant les articles dont il a le plus besoin.	Organiser des collectes de dons communautaires pour les personnes qui ont vécu une situation de crise.
Aider un être cher en prenant soin de ses plantes, de ses animaux de compagnie ou d'autres responsabilités.	Organiser des rassemblements ou des activités communautaires, comme une fête dans votre cour, une activité de peinture ou de bricolage nocturne, un repas-partage, un rassemblement autour d'un foyer extérieur, ou une journée au parc.
Écouter une personne qui a besoin de parler, ou fournir son soutien ou un espace sécuritaire à cette personne.	Les campagnes de sensibilisation auprès des électeurs, où les membres de la communauté peuvent se soutenir les uns les autres dans leur apprentissage sur la façon de voter, ainsi que toute aide permettant de se rendre aux urnes.
Partager le mot sur les réseaux sociaux et dans ses réseaux personnels lorsque des initiatives communautaires locales font du bon travail.	Organiser une collecte de sang communautaire.
Suivre une formation sur le secourisme, sur l'intervention en tant que témoin, sur l'intervention en matière de crise et de suicide, sur l'administration de la naloxone, ainsi que d'autres formations pertinentes permettant de renforcer sa capacité individuelle à gérer les crises sociales qui se produisent fréquemment dans les communautés.	Former d'autres personnes en secourisme, en intervention en tant que témoin, en intervention en matière de crise et de suicide, en administration de la naloxone, etc.
Faire un don à une initiative d'aide mutuelle.	Distribuer du matériel d'injection sécuritaire aux membres de la communauté, ou organiser une campagne d'échange d'aiguilles avec les entités de santé publique locales.



Avez-vous déjà participé à d'autres exemples de soins communautaires collectifs ou individuels, ou est-ce que d'autres exemples vous viennent à l'esprit?





OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES :

[All My Relations \(balado\) :](#)

All My Relations est un balado animé par Matika Wilbur (Tulalip et Swinomish) et Adrienne Keene (nation des Cherokee) où on discute de sujets concernant des expériences vécues et le féminisme autochtone. Ces sujets comprennent entre autres la souveraineté alimentaire, la mode, l'ADN, l'identité, la diversité sexuelle autochtone et la politique. L'autodétermination, l'autoconservation et la résistance sont des thèmes centraux de leurs discussions.

[The Balancing Act: Self Care vs. Community Care :](#)

Un article publié par The Write of Your Life où l'on discute en plus de profondeur des soins personnels et communautaires, en fournissant notamment des exemples tangibles et des vidéos où l'on discute de ces concepts.

[Balancing Self-Care and Social Activism :](#)

Israa Nasir a rédigé cet article sur l'équilibre des soins personnels lorsqu'on s'engage dans l'activisme. Israa est une éducatrice en santé mentale, une psychothérapeute et la fondatrice de Well.Guide, une marque numérique de bien-être mental sur Instagram. Le [site Web](#) et la page [Instagram d'Israa](#) hébergent un éventail de guides utiles sur l'autoconservation, l'épuisement professionnel, l'activisme social et la résilience en tant qu'activistes.

[The Body is Not An Apology: The Power of Radical Self-Love:](#)

Un livre de Sonya Renee Taylor, une autrice à succès citée par le New York Times qui est également artiste, activiste et leader dans le domaine de la justice raciale, de la libération du corps et du changement transformationnel. Le livre sert de guide permettant aux gens de s'accepter complètement pour qui elles sont et le corps qu'elles possèdent, en arguant en faveur d'une transformation dans notre façon de percevoir notre corps, nous encourageant à reconnecter avec notre « ras-le-bol divin ». Le travail de Sonya s'est maintenant [étendu à une plus grande plateforme en ligne](#) qui conteste les systèmes d'oppression, l'iniquité et l'injustice qui éclairent et renforcent la honte et la stigmatisation internalisée du corps.

[Breaking Isolation: Self Care and Community Care Tools for Our People:](#)

Une série de modèles pour la planification du bien-être élaborée par The Audre Lorde Project.

[Ending Violence Association of BC: The Mitigating Vicarious Trauma Project:](#)

EVA BC a créé plusieurs ressources publiées sur papier et en ligne, ainsi que des webinaires, sur la façon d'aborder le traumatisme indirect au sein des organisations de lutte contre la violence. Ces ressources comprennent cinq différentes fiches de conseils sur le traumatisme indirect afin d'aider plus généralement les travailleurs sociaux, les conseillers pour la lutte contre la violence, les travailleurs d'approche, les travailleurs

CLICKER LES LIENS





des centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle et les organisations de lutte contre la violence du secteur communautaire. Il y a également 2 webinaires sur l'auto-évaluation et l'emploi de stratégies pour l'atténuation des traumatismes indirects chez les travailleurs de lutte contre la violence, en plus des évaluations organisationnelles servant à habilitier le personnel dans le traitement du traumatisme indirect.

[The Pain We Carry: Healing from Complex PTSD for People of Color:](#)

Il s'agit d'un livre de Natalie Y. Gutiérrez, une thérapeute familiale et matrimoniale titulaire d'un permis (TFMP) et la fondatrice de Mindful Journeys Marriage and Family Therapy PLLC. Natalie travaille principalement avec les personnes noires, autochtones et de couleur qui ont survécu à un traumatisme complexe, y compris l'attachement et les traumatismes de nature racial, sexuel et intergénérationnel. Le livre donne une excellente description de l'expérience de Natalie dans l'exploration des traumatismes complexes qui affectent les personnes faisant face à des formes combinées d'oppression et de marginalisation. Le livre fournit des outils pour aider les personnes racialisées à reconnaître les traumatismes et à en guérir en s'appuyant sur la compassion envers soi-même, la résilience et la reconnexion à la sagesse ancestrale. Il s'agit d'un opus s'inscrivant dans la série Social Justice Handbook publiée par [New Harbinger Publications](#).

[VAW Learning Network: Revisiting Vicarious Trauma in GBV Work:](#)

Un article de la Dre Shobana Powell, une travailleuse sociale clinique titulaire d'un permis et titulaire d'un doctorat en travail social possédant une expertise dans les interventions ciblant la violence fondée sur le genre qui est aussi la fondatrice et PDG de Shobana Powell Consulting. Cet article aborde le rôle que doivent jouer les organisations et les mouvements en vue de soutenir les intervenants de première ligne qui travaillent avec des histoires et du matériel traumatisant, ainsi que le mécanisme par lequel l'oppression systémique vient souvent perpétuer les expériences de traumatismes indirects.

[Vicarious Trauma, Vicarious Resilience, & Systemic Oppression: The Responsibility of Organizations and Movements to Trauma Workers:](#)

Un article de la Dre Shobana Powell, une travailleuse sociale clinique titulaire d'un permis et titulaire d'un doctorat en travail social possédant une expertise dans les interventions ciblant la violence fondée sur le genre qui est aussi la fondatrice et PDG de Shobana Powell Consulting. Cet article aborde le rôle que doivent jouer les organisations et les mouvements en vue de soutenir les intervenants de première ligne qui travaillent avec des histoires et du matériel traumatisant, ainsi que le mécanisme par lequel l'oppression systémique vient souvent perpétuer les expériences de traumatismes indirects.



OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

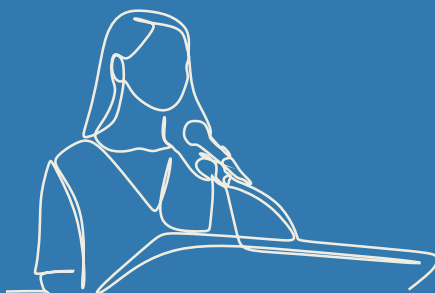
BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

SECTION 2:

PRENDRE SOIN DE SA COMMUNAUTÉ



SECTION 2 : PRENDRE SOIN DE SA COMMUNAUTÉ

COMMENT PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS

QU'EST-CE QUE LA DÉFENSE DES DROITS?

La défense des droits consiste en une personne ou un groupe de personnes qui parlent au nom d'une cause ou d'un enjeu, ou qui se portent à la défense des autres. La défense des droits est activité entreprise de façon prévalente tant historiquement qu'à l'ère moderne en vue de sensibiliser, de changer des politiques et de défendre les populations vulnérables. On se sert également de la défense des droits pour faire entendre la voix des gens, surtout les voix qui ont historiquement été réprimées par l'action gouvernementale. La défense des droits peut prendre différentes formes, comme l'organisation d'événements éducatifs, le bénévolat, le travail au sein d'organisations qui soutiennent une cause, les manifestations en personne et la mobilisation en ligne. Les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis se sont appuyées sur différentes activités de défense des droits pour sensibiliser la population aux nombreuses politiques discriminatoires et coloniales qui perpétuent la violence au sein de leurs communautés. Voici quelques exemples de mouvements de résistance autochtone :

Defenders of the Land: Organise des événements éducatifs à l'échelle du pays dans le cadre de la Semaine de la souveraineté autochtone. En 2010, l'organisation a

harmonisé sa marche avec la réunion du G-20 à Toronto, rassemblant plus de 10 000 manifestants.

Families of Sisters in Spirit: Organise différents événements, comme les marches et les vigiles des Sœurs par l'esprit. On y emploie l'expression artistique pour aider les peuples autochtones à exprimer leur colère et leur chagrin face à la violence continue.

#CancelCanadaDay: This is a social media movement that quickly started trending, where many social media users were calling upon organizations and institutions to cancel Canada Day. This supported the discovery of hundreds of children in unmarked graves at former residential schools.

Journée nationale de commémoration pour les femmes et filles autochtones disparues et assassinées : De nombreux événements sont organisés à l'échelle du pays le 4 octobre afin de sensibiliser la population au nom des milliers de femmes, de filles et de personnes bispirituelles, transgenres et diversifiées dans le genre (FFPBTDIG+) issues des communautés autochtones qui ont disparues, qui ont été assassinées ou dont l'affaire n'est toujours pas résolue.

CONNAÎTRE SES DROITS :

Les peuples autochtones vivant sur l'île de la Tortue et dans l'Inuit Nunangat ont constamment utilisé la défense des droits et les manifestations pour sensibiliser au sujet d'enjeux les concernant ou pour exprimer leur désaccord ou leur appui envers une nouvelle politique ou une nouvelle action du gouvernement.



OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

Avant l'apport de modifications à la *Loi sur les Indiens* en 1951, les peuples autochtones n'avaient pas le droit de se rassembler en groupes supérieurs à 3 personnes. Conjointement à ces modifications, la *Charte canadienne des droits et libertés* garantissait dorénavant la liberté d'expression, la liberté d'association et la liberté de réunion pacifique. Bien qu'ils ne soient pas toujours appliqués au sein du contexte canadien, les conseils juridiques du *Comité des droits de la personne des Nations Unies* indiquent que le gouvernement doit :

1. permettre aux gens de manifester dans la paix, et respecter les lois internationales qui le permettent;
2. s'abstenir de collecter les données personnelles des manifestants;
3. respecter le droit de couvrir le visage d'un masque ou d'un couvre-chef afin de se protéger individuellement et entre pairs;
4. s'abstenir de bloquer l'accès aux réseaux Internet et d'éliminer les affiches et les comptes sur les médias sociaux en lien avec les organisateurs des manifestations pacifiques.

Le *rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association* étend également le droit à la réunion pacifique aux activités numériques.

Bien que les gens aient légalement le droit de manifester pacifiquement, certaines circonstances sont impossibles à prévoir, et il existe des limites juridiques restreignant ce qui peut être fait. Par exemple : Bien que le *Comité des droits de la personne* des Nations Unies a avisé les gouvernements du fait qu'ils doivent permettre aux manifestants de porter un masque ou un couvre-chef pour se protéger, le Canada ne permet pas le port du masque dans le cadre d'une activité qui enfreint la loi.²¹ Une personne prise à portée un masque lors d'une manifestation qui enfreint la loi est passible d'une amende et de jusqu'à 10 ans de prison.

La loi est toutefois limitée puisqu'elle ne tient pas compte des récentes directives en lien avec la COVID-19 recommandant le port du masque. Nous vous conseillons de consulter la version à jour des politiques et des règlements sur le port du masque médical à l'échelle locale en vue de vous protéger contre la COVID-19 durant la tenue d'une manifestation.

L'examen des règles et des règlements locaux est essentiel à la protection de vos droits avant de participer à une manifestation. Voici les droits fondamentaux qui vous sont garantis à l'échelle de la nation, au cas d'une arrestation dans le cadre d'une manifestation :

- Ne résistez pas à l'arrestation.
- Vous avez le droit d'être informé de la

²¹ Le projet de loi C-309, *Loi empêchant les participants à des émeutes ou des attroupements illégaux de dissimuler leur identité*, est une loi qui empêche les gens de porter un masque ou de se déguiser lorsqu'ils participent à une émeute ou un rassemblement illégal.



raison de votre arrestation.

- Vous avez le droit de garder le silence.
- Vous avez le droit de parler à un avocat.
- Si vous avez moins de 18 ans, vous avez le droit d'être accompagné par un parent ou un tuteur.
- La police ne peut pas continuer de vous questionner avant que vous ayez eu la chance de communiquer avec un avocat.
- Vous avez le droit de passer plusieurs appels afin de parler à un avocat.
- Vous avez le droit de parler à votre avocat en privé.
- You have the right to speak to a lawyer in private.
- La police peut vous poser des questions une fois que vous aurez parlé à un avocat, mais vous n'êtes pas dans l'obligation de répondre²².

Au-delà de connaître vos droits, il y a plusieurs recommandations dont vous devriez tenir compte avant de participer à une manifestation. Par exemple :

1. Informez un ami ou un membre de votre famille qui ne participera pas à la manifestation avec vous du fait que vous comptez communiquer avec lui si on vous arrête.
2. Essayez toujours de rester calme et d'obéir aux agents d'application de la loi. Les agents d'application de la loi peuvent vous demander vos pièces d'identité si vous enfreignez la loi, mais ils n'ont pas le droit de fouiller une personne sans mandat.

Il est néanmoins recommandé de coopérer avec les agents durant la tenue des manifestations afin d'éviter la possibilité d'une altercation.

3. Pour vous protéger, assurez-vous de ne pas posséder d'article pouvant être jugé comme illégal, comme une arme, des produits chimiques ou des drogues.

QUAND PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS :

La défense des droits est un mouvement continu qui peut avoir lieu n'importe où et n'importe quand. Continuez de défendre les causes auxquelles vous vous associez, tout en mettant à profit l'évolution des circonstances. Comprendre quand le moment est venu de lancer un mouvement peut amplifier son efficacité sur le plan de la sensibilisation. Voici certains des moments les plus opportuns où lancer des activités de sensibilisation :

- Envisagez la possibilité de lancer une campagne lorsque l'enjeu ou le sujet reçoit beaucoup d'attention. Votre travail pourra ainsi profiter du même élan.
- Lorsqu'un des 3 ordres de gouvernement du Canada présente un nouveau projet de loi, ou lorsqu'il soulève de nouveaux enjeux ou de nouveaux sujets, le climat est idéal pour organiser une campagne ou effectuer de la sensibilisation sur les médias sociaux.
- Juste avant la tenue d'un événement important, comme une élection, l'adoption d'une loi ayant une incidence sur votre enjeu, ou dans le cadre d'un important changement politique ayant une incidence importante sur votre cause.

22 « Can I be Arrested for Protesting? » PEN Canada. Dernière modification : 1er avril 2016. <https://pencanada.ca/blog/canadians-right-to-protest/>.



OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL



QUAND PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS :

- Lorsqu'un politicien ou une figure publique visite une municipalité à proximité de vous, envisagez la possibilité d'organiser une manifestation en soutien ou à l'encontre des activités entreprises, selon le cas.
- Organisez un événement en vous fondant sur le calendrier de manifestation du groupe qui vous oppose, afin de manifester contre leur opinion.
- Une journée nationale établie en l'honneur de votre cause ou d'une personne la représentant. C'est une excellente occasion de sensibiliser les enjeux qui vous tiennent à cœur et de souligner l'importance de la journée nationale.

LES DIFFÉRENTES FAÇONS DE PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS :

Il y a de nombreuses façons d'organiser un événement pour promouvoir un changement politique. Les manifestations peuvent prendre de beaucoup de formes et comprennent habituellement un groupe de personnes partageant les mêmes préoccupations à l'égard d'un sujet ou d'un enjeu. Le but des manifestations est d'influencer l'opinion du public ou les représentants du gouvernement. Les manifestations comprennent notamment ce qui suit :

TYPES OF PROTEST:	DESCRIPTION:
Occupation :	Un groupe de personnes qui s'assoit pour occuper un espace, généralement un lieu où il y a une forte circulation comme un édifice gouvernemental, un parc, un musée, etc. Ce type de manifestation ne constitue habituellement qu'un léger inconvénient, et certaines personnes refusent de partir.
Veilles :	Un groupe de personne se rassemble pour attirer l'attention sur un événement ou une situation, ou encore pour honorer une personne qui a eu une incidence importante ou qui a injustement perdu la vie. Lors d'une veille, les gens portent souvent des chandelles, des photos et des fleurs.
Boycottage :	Lorsqu'une ou des personnes refusent de soutenir une entreprise, de participer à un événement ou de coopérer dans le cadre d'une relation sociale ou commerciale. Il en découle des inconvénients ou des pertes financières pour l'entreprise, l'événement ou l'organisation.
Actions illégales :	Enfreindre la loi, notamment les actes de violence ou de vandalisme, l'occupation d'une autoroute lorsqu'une disposition fédérale rend son occupation illégale, ainsi que l'occupation d'une propriété privée sans permis.
Grève et piquetage :	Lorsque les employés refusent de rentrer au travail, causant une perturbation du service.
Marches et parades :	Un groupe marche d'un point fixe à une destination prédéterminée. La destination prédéterminée est habituellement un édifice législatif local ou un autre endroit important. Assurez-vous d'être stratégique dans le choix de votre route en vue de dramatiser l'importance de l'enjeu.
Rassemblements :	Un groupe de personnes aux idées semblables qui se réunit à un lieu particulier pour exprimer leurs préoccupations à l'aide de discours, de musique, d'art, etc.
Médias sociaux :	Les médias sociaux sont habituellement la façon la plus économique de manifester. C'est la meilleure façon de rejoindre un grand public, en s'appuyant sur les mots-clés, la publication et le partage de billets et de commentaires, la diffusion en continu et la diffusion de pétitions.
Écrire des lettres ou des pétitions à l'intention des représentants élus :	Les gens peuvent écrire des lettres directement à leur représentant élu localement afin d'exprimer leur désaccord avec une politique ou une loi, ou autrement les critiquer. Un groupe peut aussi signer une pétition pour l'envoyer au représentant élu, afin de lui montrer qu'il y a un désaccord commun en lien avec l'enjeu.
Contre-manifestation :	Une réponse à une manifestation en cours organisée par un groupe opposé.



OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

Comment créer un groupe de défense des droits :

CERNER SON PUBLIC ET SES INTERVENANTS :

Les activistes peuvent individuellement choisir de s'engager dans la défense des droits en choisissant un enjeu politique ou se trouver un groupe de personnes aux idées semblables pour leur demander de se joindre au groupe en tant que bénévoles ou en tant qu'employés, lorsqu'un poste est disponible au sein de l'organisation. Un groupe de personnes ayant des idées semblables peuvent aussi créer un groupe de défense des droits en vue de créer de la sensibilisation à l'égard d'un enjeu ou d'une préoccupation qui perpétue l'injustice

à l'endroit des communautés autochtones.

Vous devez d'abord cerner votre public, vos intervenants et les personnes que vous souhaitez rejoindre dans le cadre de votre travail de défense des droits. Envisagez la possibilité de communiquer avec d'autres organisations ou coalitions de groupes pour leur demander d'appuyer votre cause, de participer à votre manifestation ou de vous fournir des ressources. Une fois que vous aurez cerné votre public et vos intervenants, déterminez qui a le pouvoir d'apporter des changements efficaces aux fins de votre cause. Il s'agit des personnes dont l'attention vous souhaitez obtenir.



PUBLIC CIBLE :	MOMENT IDÉAL DE MANIFESTER :
Politiciens, représentants élus et législateurs :	Si votre public cible appartient à ce groupe, il sera essentiel d'organiser la manifestation à l'endroit où il se trouve, que ce soit au Parlement, à la mairie ou dans un édifice de l'Assemblée législative.
Grand public :	Si votre but est de sensibiliser un grand groupe de personnes à votre cause, envisagez la possibilité de tenir une grande manifestation qui attirera les curieux et les médias. Cette manifestation peut se faire en personne ou en ligne. Envisagez la possibilité d'organiser les événements en personne dans des endroits généralement passants et commencez à en faire la publicité des semaines avant la tenue.
Un groupe ciblé :	Disons que vous essayez de rejoindre un groupe de personnes particulier. Il est alors recommandé de faire la promotion de votre campagne dans la langue employée par ce groupe et dans les quartiers où il habite. Il est également recommandé de le rejoindre par l'intermédiaire d'autres activités culturelles qui le lient à la cause. Vous pourriez communiquer avec des Aînés ou des jeunes pour leur demander s'ils accepteraient de prononcer un discours devant leur communauté. Vous pourriez organiser des séances d'art et de bricolage. Profitez alors de l'occasion pour expliquer l'incidence qu'ont ces enjeux sur les membres du groupe et indiquer pourquoi leur participation à la manifestation sera essentielle.





OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

ORGANISER VOTRE GROUPE DE DÉFENSE DES DROITS :

Lorsque vous créez un nouveau groupe de défense des droits, vous devez vous assurer, en tant qu'organisateur, qu'une équipe de direction capable de travailler ensemble sera en place afin de rédiger les messages importants, effectuer un travail de sensibilisation efficace et attirer des partisans. Le nombre de personnes faisant partie de cette équipe varie selon le travail, mais voici à quoi une équipe initiale pourrait ressembler :

- 1 ou 2 organisateurs principaux : Ces personnes seraient responsables de gérer l'équipe et de superviser la campagne en général, assurant la délégation de tâches aux autres membres.
- Des rédacteurs et des animateurs : Ces rôles seront responsables de rédiger les publications sur les médias sociaux, de réaliser les recherches contextuelles nécessaires et de rédiger les messages clés.
- Un conseiller en communication et en relations avec les médias : La communication est essentielle avant, durant et après l'événement. Ce rôle est responsable de réviser les articles médiatiques rédigés par les rédacteurs de l'équipe, d'envoyer des courriels, d'informer les partisans et le public, et de rédiger les dépliants, les affiches et les publicités.
- Un responsable de la vérification des faits : Ce rôle a pour responsabilité de veiller à ce que toute l'information produite par votre organisation soit exacte. Son travail consiste à vérifier l'ensemble des sources citées pour veiller à leur pertinence.
- Des superviseurs de bénévoles : Ces rôles seront responsables d'intégrer les nouveaux bénévoles, de rester en contact avec eux et d'assurer leur formation aux politiques organisationnelles. Les superviseurs orienteront les bénévoles dans leurs rôles et leur indiqueront ce qu'ils doivent faire contribuer à la cause. Les superviseurs de bénévoles assurent aussi le suivi auprès des bénévoles, des partisans et du public pour tout ce qui concerne l'événement avant, pendant et après sa tenue. La clé consiste à garder les bénévoles actifs en vue d'une participation à long terme.
- Un planificateur d'événement : Ce rôle est responsable de la gestion des événements, du choix du site ou de l'emplacement à la vérification qu'il est bien légalement possible de tenir l'événement organiser, en passant par l'envoi des demandes en vue d'obtenir les permis nécessaires, le cas échéant, ainsi que l'envoi de listes aux participants les informant de ce qu'ils ont besoin de porter et d'apporter. Le planificateur d'événement est aussi chargé de planifier les cafés-rencontres internes, ainsi que les événements qui précèdent et qui suivent le travail de défense des droits.



Most grassroots organizations are not La plupart des organisations locales ne sont pas financées. Chaque membre de l'équipe sacrifie de son temps et contribue à l'équipe un ensemble unique de compétences et d'expériences. Selon les fonds et la taille de l'organisation, les membres n'ont pas nécessairement besoin d'avoir de l'expérience de travail directement pertinente pour occuper un rôle donné. Les rôles sont plutôt délégués aux personnes dont les compétences semblent les plus appropriées. Cette délégation se fait en parlant d'abord aux futurs membres de l'équipe, avant de les intégrer, afin d'en estimer l'expérience, l'intérêt et l'engagement envers la cause. Pour garder vos bénévoles et vos partisans, inventez des façons de les garder actifs. Les bénévoles peuvent continuer d'être engagés en interagissant sur les médias sociaux en créant de nouvelles publications, en réaffichant de l'ancien contenu, ainsi qu'en partageant, en aimant et en déposant des commentaires. Les chefs d'équipe peuvent demander à des bénévoles expérimentés de créer des présentations éducatives pour la prochaine vague de bénévoles et continuer d'attribuer aux bénévoles une variété de tâches en s'appuyant sur la rotation. Surtout, prévoyez toujours du temps de repos entre les travaux de défense des droits. Le repos est une composante essentielle de la défense

des droits. Les bénévoles, les leaders et les organisateurs doivent tous avoir la chance de se reposer entre les projets d'envergure afin de recharger et se concentrer sur leurs soins personnels avant de s'embarquer dans le prochain événement.

MESSAGES CLÉS DE LA CAMPAGNE :

Une campagne de défense des droits ou un événement organisé peuvent engendrer des mouvements importants, provoquer des changements positifs et entraîner une sensibilisation. La première chose à faire en organisant un événement consiste à rédiger le message clé de la campagne. Il faut ensuite cerner les principaux intervenants et publics cibles. Adaptez le message clé à vos intervenants et votre public cible leur permettra de comprendre le mouvement et le sujet de votre campagne. L'usage d'un langage simple sera mieux reçu par le public qu'une liste de statistiques, de données, de termes et d'expressions que votre public cible trouvera complexes, difficiles à prononcer ou difficiles à comprendre. Appuyez-vous plutôt sur des méthodes captivantes pour parler à votre public, en vous appuyant par exemple sur des histoires, des vidéos ou des photos. Laissez un message invitant les personnes qui ne font pas partie du public que vous avez ciblé à se



OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

joindre au mouvement. Une fois l'événement terminé, établissez des plans à long terme en vue de poursuivre votre travail de défense des droits. On permet ainsi aux organisateurs de communiquer avec les publics cibles et les intervenants pendant une période prolongée.

TRAVAILLER AVEC LES BÉNÉVOLES ET LES MEMBRES DU PUBLIC :

En tant qu'organisateur, il est important d'informer les bénévoles et les membres de leurs droits légaux. Vos droits légaux vous permettent d'organiser des événements et des manifestations, tant et aussi longtemps qu'aucune loi n'est enfreinte. Comme ils peuvent varier, il est essentiel de vérifier les lois et les règlements sur les manifestations pacifiques aux échelles fédérale, provinciale et municipale. Il est possible de tenir des événements et des manifestations sur n'importe quelle propriété publique ou privée. Le gouvernement possède

habituellement les propriétés publiques, alors qu'une ou plusieurs personnes possèdent la propriété privée. Si le propriétaire d'une propriété privée demande aux manifestants de partir, vous pouvez quitter la propriété privée pour vous installer sur le trottoir, qui est habituellement une propriété publique. Assurez-vous néanmoins de mener des recherches sur l'endroit que vous comptez occuper avant d'y tenir un événement ou une manifestation. Si vous avez le droit de manifester presque n'importe où, il est illégal de tenir une manifestation sur une autoroute ou d'y bloquer la voie.

En tant qu'organisateur, vous pouvez recommander aux participants une liste d'objets à apporter et d'articles de vêtements à porter pour se protéger en cas de circonstances imprévisibles. Nous avons produit une liste générale des vêtements à porter et des articles à apporter.



Ce qu'il faut porter :

- Des espadrilles, ou un autre type de chaussures fermées avec lesquelles vous pouvez marcher ou courir.
- Un article de lunetterie aux fins de protection, comme des lunettes de soleil.
- Un casque de protection ou n'importe quel couvre-chef capable de protéger votre tête, vos cheveux et vos oreilles.
- Une tenue appropriée en fonction des conditions météorologiques : imperméable, chapeaux de soleil, gants, foulards et parapluies.
- Évitez de porter des vêtements amples et des accessoires qui pendouillent.
- Un masque à gaz, un foulard ou un autre type de couvre-visage.
- Couvrez toutes les parties de votre corps autant que possible.

Ce qu'il faut apporter :

- Un sac à dos.
- De l'eau, des électrolytes et des collations énergisantes.
- Une trousse de premiers soins contenant des pansements, des gazes, des pinces, etc.
- De l'argent et de la monnaie pour le transport, passer un coup de fil, obtenir de la nourriture, etc.
- Un téléphone et un chargeur de téléphone. Écrivez le numéro de votre contact en cas

d'urgence sur votre peau et sur un bout de papier.

- De la documentation relative à vos antécédents médicaux ou une note du médecin indiquant la médication et les soins dont vous avez besoin, comme un inhalateur, de l'insuline, un EpiPen, de l'ibuprofène, du salbutamol, etc.
- Des produits pour soins menstruels (évitiez d'utiliser le tampon; vous pourriez ne pas avoir la chance de le changer à l'occasion d'une arrestation).
- Un ensemble supplémentaire de vêtements au cas d'exposition à un gaz lacrymogène ou un autre produit chimique.

Ce qu'il ne faut pas faire :

- Consommer ou transporter des drogues ou de l'alcool.
- Porter des verres de contact. Le gaz lacrymogène peut irriter les yeux, et les verres peuvent piéger le gaz.
- Porter une pièce d'identité, lorsque cela est évitable. Écrivez plutôt les renseignements permettant de vous identifier sur votre peau.²³

COMMENT PLANIFIER UNE MANIFESTATION :

Créer un plan qui comprend l'objectif de la campagne et de l'organisation. Incluez au plan le nombre de personnes que vous souhaitez atteindre avec vos messages, ainsi que le nombre d'événements que vous prévoyez organiser en vue d'atteindre votre objectif. Le plan doit prévoir la délégation des tâches et des responsabilités. Surtout, le plan doit établir un calendrier permettant

23 "An Activist's Guide to Basic First Aid." Urban75. Accessed November 22, 2022. <http://www.urban75.org/mayday/safety.html>.



OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

d'atteindre votre objectif en matière de défense des droits. Surveillez l'actualité et les développements sur le plan des politiques, des projets de loi et des lois, et organisez vos événements en conséquence afin d'attirer plus d'attention à votre cause.

Objectifs organisationnels : Assurez-vous de planifier stratégiquement les objectifs et les choses que le groupe souhaite accomplir. Voici des exemples de question à prendre en considération lors de la planification :

- Quels sont les objectifs du groupe ou de l'organisation?
- La planification est-elle parfaitement inclusive? Cela nécessite notamment de vérifier si la manifestation en personne est accessible pour les personnes en situation de handicap ou qui sont aux prises avec des maladies chroniques.
- Que faut-il faire pour se rendre au site de l'événement? Est-il accessible à pied et en transport en commun, ou seulement en voiture?
- Est-ce que des aspects du mouvement risquent de déclencher des traumatismes (entre autres au niveau des affiches, des publicités, du site de l'événement, etc.)? Avez-vous fourni des avertissements de déclenchement? Par exemple : bruit intense, lumières clignotantes, sites historiques, etc.?
- Quel type de campagne de défense des droits souhaitez-vous mener? Par exemple : un rassemblement en personne, une marche, une occupation, ou une campagne sur les médias sociaux.

- Quel est le ton de votre campagne? Manifestez-vous en vue de redresser une injustice, ou pour soutenir une cause, une politique ou un enjeu?
- Avez-vous besoin d'un permis pour occuper le site prévu?
- Y a-t-il une pluralité de sorties en cas d'une urgence ou d'une émeute?
- Est-ce qu'une action sera prise? Le cas échéant, entraînera-t-elle une arrestation? Comment comptez-vous gérer cette situation et protéger vos participants?

Planification de la date : Le moment de la manifestation est important sur le plan de la sécurité et du taux de participation. Voici certaines questions à prendre en considération lorsque vous organisez une manifestation :

- Il faut surveiller le nombre de personnes qui ont partagé, aimé ou sauvegardé votre publication sur les médias sociaux. S'il ne s'agit pas d'une donnée précise, elle peut donner une idée du nombre de personnes qui s'intéressent à votre cause.
- Vérifiez la disponibilité du site à la date souhaitée.
- Avez-vous besoin d'obtenir un permis?
- Quel est le coût associé au site? Est-ce un montant que vous ou votre organisation pouvez vous permettre?
- Est-il accessible?



Planification de la date : Le moment de la manifestation est important sur le plan de la sécurité et du taux de participation. Voici certaines questions à prendre en considération lorsque vous organisez une manifestation :

1. La date est-elle appropriée compte tenu du public cible? Par exemple : Vous ne voudriez pas organiser une manifestation en appui aux mères au travail en plein jour, puisque la majorité d'entre elles seront probablement en train de travailler.
2. Il est recommandé d'organiser les manifestations aux motifs politiques ou législatifs durant la semaine, ou lorsqu'un projet de loi est sur le point d'être adopté.
3. Si vous prévoyez organiser une contre-manifestation, la date et l'heure seront déterminées en fonction de la date et de l'heure de la manifestation organisée par le groupe que vous opposez.
4. Tenez compte des conditions météorologiques. Il peut être dangereux d'organiser une manifestation durant les mois d'hiver. S'il est nécessaire d'organiser une manifestation pendant l'hiver, choisissez un site qui profite d'un service de déneigement et d'une couverture minimale de neige.

Comment promouvoir votre événement :

La promotion de votre événement est essentielle en vue de maximiser le taux de participation. La promotion affecte la portée de votre événement au sein des médias, des représentants gouvernementaux et des organismes décisionnels. Selon le budget de l'organisation, envisagez la distribution de dépliants et d'affiches, les campagnes de porte à porte, ainsi que la publicité à la radio ou la télévision locale, dans les journaux et sur les médias sociaux. Créez également des bannières pour orienter les gens vers le site de l'événement. Ces bannières pourraient attirer des membres du public général qui n'ont pas connaissance de l'enjeu.

Autres questions à prendre en

considération : S'il peut être impossible de couvrir toutes les bases pour la tenue d'une manifestation réussie, il est essentiel de tenir compte des questions suivantes :

- Y a-t-il des toilettes à proximité?
- Avez-vous besoin d'un système audio? Le cas échéant, qui sera chargé d'installer et de gérer les appareils sonores?
- Y aura-t-il du personnel médical sur place en cas d'un entassement, d'une blessure ou d'une urgence médicale?
- Allez-vous distribuer des pancartes, ou allez-vous encourager les gens à créer les leurs?
- Est-ce qu'un nettoyage sera nécessaire? Le cas échéant, qui en sera responsable?





OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL



- Si la ville vous a fourni un permis, vous a-t-elle également fourni un ensemble de règles à suivre? Avez-vous nommé un responsable pour veiller au respect des règles et éviter les amendes?
- Qu'arrive-t-il si un groupe organise une contre-manifestation? Quel est le plan?

COMMENT MANIFESTER PACIFIQUEMENT :

À travers l'histoire, la résistance et les manifestations pacifiques ont eu une grande incidence sur la formulation des politiques locales, nationales et internationales. Les gens participent depuis longtemps à des manifestations pacifiques pour le droit des femmes, contre les politiques coloniales et contre la discrimination raciale à laquelle font face les communautés autochtones. Les manifestations pacifiques sont toutes aussi efficaces, et parfois même plus efficaces encore, que les manifestations violentes, surtout lorsque les autres mesures légales ont été épuisées. Manifester pacifiquement peut protéger les participants et les partisans et éviter les interactions avec les agents d'application de la loi. Gardez à l'esprit que les actes violents et illégaux peuvent causer des ennuis avec la police pour beaucoup de personnes. Il est avisé d'organiser autant que possible des manifestations pacifiques, bien qu'il y existe des circonstances où les conséquences sont inévitables.

L'organisation d'une manifestation pacifique suit les mêmes étapes que l'organisation de n'importe quelle activité de défense des droits ou n'importe quel autre type de manifestation. La clé sera toutefois le ton que

peace & love & joy

vous donnerez à votre message et le maintien de votre calme en défendant votre cause. S'il est entendu, compte tenu des décennies d'oppression, de discrimination et de violence que les communautés autochtones ont subies aux mains des législateurs, que le maintien du calme va contre nature, son maintien est absolument nécessaire à la sécurité de tous. Le maintien du pacifisme face à un oppresseur peut constituer une puissante riposte psychologique permettant de briser les systèmes de pouvoir coloniaux qui continuent d'opprimer les communautés autochtones. Assurez-vous de prendre soin de vous durant votre travail de défense des droits, notamment lorsque vous sollicitez l'aide des Aînés et des gardiens du savoir, afin de garder le sang-froid et de continuer à travailler pour votre cause.

COMMENT ÉCHAPPER AUX SITUATIONS DANGEREUSES :

Si tout le monde a le droit de manifester et de se porter à la défense des droits, surtout en réponse aux injustices, il est important de veiller à votre sécurité, que ce soit en tant qu'observateur ou en tant que participant à une manifestation. Voici une liste d'astuces servant à éviter les circonstances imprévisibles pouvant survenir lors d'une manifestation et à échapper aux situations dangereuses en toute sécurité :

- **Soyez toujours à l'affût d'une émeute :** Assurez-vous d'avoir une vue à 360 degrés de la situation. Portez attention à votre entourage, à ce qui se produit autour et au-dessus de vous, ainsi qu'au ton de la foule. Prenez note de la signalisation, des stations de transport en commun les plus proches et des voies d'évacuation.
- **Restez calme :** Lorsqu'une émeute est déclenchée, réfléchissez de façon rationnelle et ne participez pas. Empruntez une voie d'évacuation sécuritaire.

Dirigez-vous en sa direction en évitant de confronter les manifestants. Si possible, marchez avec la foule en direction d'une sortie, au lieu de vous en éloigner directement, afin d'éviter d'attirer l'attention.

- **Restez ensemble :** Si vous participez à la manifestation avec un groupe de personnes, prévoyez au préalable un point de rencontre en cas de séparation. Essayez néanmoins de rester ensemble lorsque vous fuyez une situation, afin de veiller à ce que personne ne se perde ou ne se blesse.
- **Éviter de rester dans les parages :** Continuez de vous éloigner de la foule. Même si vous avez atteint votre voie d'évacuation, continuez de vous éloigner de la foule autant que possible, car les émeutes peuvent prendre de l'ampleur.

COMMENT SE MOBILISER SUR LES MÉDIAS SOCIAUX :

With over 4.8 billion social media users, social media has become a powerful tool to mobilize people worldwide and spring them into action. It is a great outlet to bring awareness to issues not mainly highlighted in popular media outlets.

Social media is a critical tool to engaging in advocacy work, specifically because it is cost-effective and can reach a broad range of audiences. Below are a couple steps to help start an online campaign:

1. Choisissez plus d'une plateforme pour le téléversement et la publication du contenu au soutien de votre cause, comme Instagram, Twitter, TikTok, Facebook et YouTube.
2. Créez une page consacrée à votre cause sur chaque plateforme de médias sociaux choisie. Communiquer continuellement des mises à jour et du matériel éducatif.



OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

3. Suivez les personnes, les organisations, les politiciens et les utilisateurs qui partagent vos idées.
4. Collaborez avec les personnes, les utilisateurs et les organisations qui partagent vos idées.
5. Ajoutez des mots-clics sous chacune de vos publications. On compte parmi les mots-clics les plus populaires et les plus importants **#BringThemHome**, **#ChaqueEnfantCompte**, **#VéritéEtRéconciliation** et **#FFADA2S**.
6. Demandez aux groupes de bénévoles, aux membres de l'organisation au public de partager et sauvegarder vos publications. Cela entraînera un plus grand nombre de visites, menant à des chances accrues d'atteindre un plus grand nombre de personnes.
7. Recrutez et mobilisez des bénévoles par le biais des médias sociaux. Vous pouvez trouver des concepteurs graphiques, des experts en médias sociaux, des rédacteurs et des réviseurs prêts à donner de leur temps au nom d'une cause.
8. Organisez une séance virtuelle en direct avec vos abonnés en employant des formats comme une séance de questions et réponses.

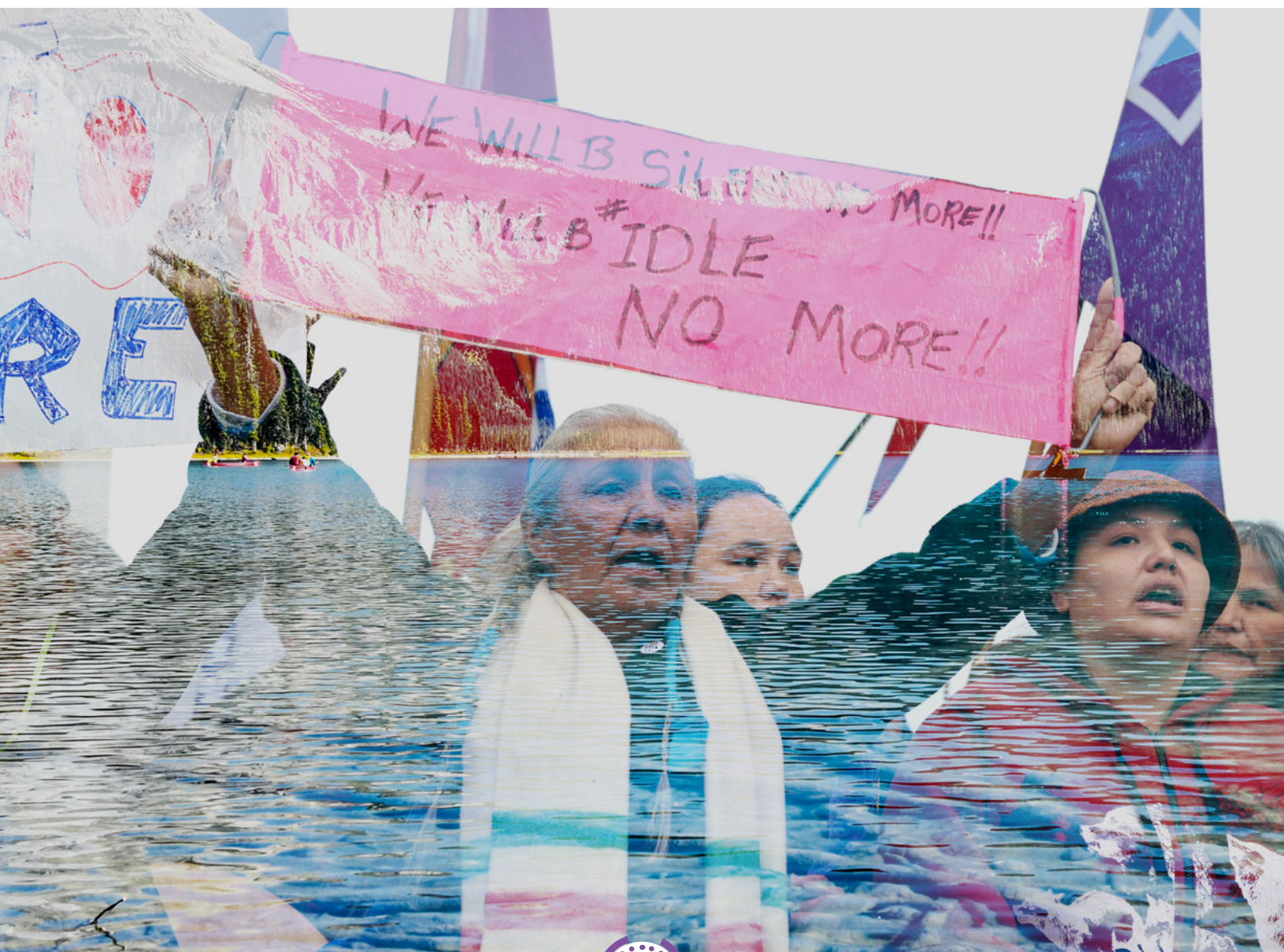
S'il est possible d'utiliser les médias sociaux pour promouvoir n'importe quelle campagne ou manifestation à venir, on peut aussi s'en servir pour fournir des outils éducatifs et partager du contenu en direct ou enregistré qui témoigne d'actes de violence ou de discrimination. Lorsque Joyce Echaquan, une femme atikamekw, s'est servie de Facebook Live pour saisir sur le vif le racisme et la discrimination qu'elle subissait dans un hôpital du Québec peu de temps avant sa mort, une conversation sur le racisme systémique dans les hôpitaux canadiens a été entamée. Cette conversation a abouti par une sensibilisation accrue et à la tenue d'activités de défense des droits afin de mettre un terme aux tragédies comme la sienne.

Si les médias sociaux peuvent être utilisés pour disséminer de l'information rapidement, il est important de garder à l'esprit qu'il en est de même pour la désinformation. Pour valider votre message, assurez-vous de faire des renvois aux ressources que vous avez utilisées pour rassembler l'information. Ce faisant, vous permettez également au public de faire sa propre recherche et de se sentir investi dans sa position.



LA CENSURE SUR LES MÉDIAS SOCIAUX :

Bien que l'interdiction des médias sociaux soit une pratique utilisée couramment à travers le monde lorsque les conflits et le tollé atteignent leur apogée dans les communautés, de telles mesures n'ont heureusement jamais été adoptées au Canada, du moins jusqu'à présent. Les représentants gouvernementaux reconnaissent la puissance des médias sociaux et tentent souvent d'éviter le tollé et la responsabilité en interdisant l'accès à Internet ou à des comptes particuliers sur les médias sociaux. Le Canada doit néanmoins faire attention à la censure.





OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

La censure empêche les gens d'accéder à des renseignements ou de publier des idées et des opinions. La censure est habituellement utilisée pour bloquer les opinions politiques et religieuses extrémistes, ou pour cacher la nudité. La censure peut être un obstacle à la défense des droits. Elle peut se manifester sous plusieurs formes, mais elle est fréquemment appliquée sous la forme de censure par intelligence artificielle, soit lorsqu'une intelligence artificielle est programmée pour détecter des mots familiers, des thèmes et des formulations qui vont à l'encontre des directives établies par les différentes sociétés de médias sociaux. Par exemple, la censure par intelligence artificielle sur YouTube enlève plus de 83 % des vidéos qui contreviennent aux lignes directrices de YouTube. Une fois que l'intelligence artificielle a déterminé que le contenu publié contrevient aux lignes directrices, elle l'élimine de façon permanente avant de vous envoyer une notification. La notification indique habituellement en quoi le contenu publié contrevient aux lignes directrices. Voici un exemple de notification envoyée par Instagram pour une publication qui contrevenait aux lignes directrices.



Si la censure peut protéger les gens ou des publications dangereuses

préjudiciables, particulièrement les enfants et les personnes appartenant à un groupe vulnérable, elle est aussi fondée sur une certaine subjectivité quant à ce qui est jugé comme inapproprié. Si votre publication est éliminée pour violation des lignes directrices, vous pouvez la republier après en avoir modifié le contenu pour le rendre plus acceptable aux yeux des médias sociaux, en évitant notamment d'utiliser des mots et des images explicites.

COMMENT PRÉSENTER UN PROJET DE LOI :

L'élaboration de projets de loi peut être un important outil permettant de se mobiliser dans le cadre de la défense des droits. La présente section fournira des renseignements accessibles sur la façon d'engager ce processus, tant dans la perspective de présenter un projet de loi en tant que simple député que dans la perspective de participer à un processus législatif en tant que témoin.

TYPES DE PROJETS DE LOI :

Deux types de projets de loi sont examinés à la Chambre des communes : les projets de loi d'intérêt public et les projets de loi d'intérêt privé.

Les projets de loi d'intérêt public portent sur des questions d'intérêt national, tandis que les projets de loi d'initiative parlementaire concernent l'attribution de pouvoirs ou d'avantages spéciaux à un groupe ou une personne, ou encore l'exonération d'un groupe ou d'une personne d'une loi donnée. Les projets de loi d'intérêt public se divisent ensuite en deux sous-types : les

projets de loi du gouvernement, qui sont initiés par un ministre, et **les projets de loi d'initiative parlementaire**, qui sont initiés par un simple député.

Appelés *private member's bill* en anglais, ce qui renvoie à un député qui ne fait pas partie du Cabinet. Les projets de loi d'initiative parlementaire sont présentés à la Chambre des communes par un ministre et suivent le même processus législatif qu'un projet de loi d'intérêt public.

Les projets de loi d'intérêt privé visent habituellement une personne ou un groupe de personnes, comme une société. Les projets de loi privés sont initiés en vue d'examiner des questions qui ne peuvent pas être examinées dans le cadre du droit commun et sont établies en réponse aux requêtes présentées par une personne ou un groupe. Les projets de loi d'intérêt privé sont toutefois différents des projets de loi d'initiative parlementaire. Les projets de loi d'initiative parlementaire sont tout de même des « projets de loi publics portant sur une question d'intérêt public et qui sont présentés par un député ne faisant pas partie du Cabinet »²⁴.

Les projets de loi d'intérêt privé sont assujettis à des règles uniques, tant à la Chambre des communes qu'au Sénat. La plupart des projets de loi d'intérêt privé émanent du Sénat, en raison du coût plus faible lié à la présentation d'une requête,

soit 200 dollars par rapport aux 500 dollars nécessaires pour présenter une requête à la Chambre des communes. Les projets de loi d'intérêt privé doivent satisfaire à un nombre d'exigences les distinguant des autres types de projets de loi, mais ils passent ultimement par les mêmes étapes procédurales que les projets de loi d'intérêt public.

La présente section fera l'examen, étape par étape, des processus liés aux projets de loi d'intérêt public et d'intérêt privé, en décrivant ce que les membres du public peuvent faire pour participer à ce processus législatif.

PROCESSUS LÉGISLATIF LIÉ AUX PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC :

Les projets de loi d'intérêt public ont une incidence sur le grand public et sont déposés par les ministres du Cabinet. Les projets de loi d'intérêt public sont des propositions visant la création de lois sur des sujets précis en passant par le processus législatif. Toutefois, *un projet de loi d'intérêt public devient seulement une loi après avoir été approuvé par la Chambre des communes et le Sénat et après avoir reçu la sanction royale.*



24 « Les projets de loi d'intérêt privé ». *La procédure et les usages de la Chambre des communes*, éd. 2000. Ottawa. *Chambre des communes du Canada*. 2000. <https://www.noscommunes.ca/marleaumontpetit/DocumentViewer.aspx?DocId=1001&Print=2&Sec=Ch23&Seq=0&Language=F>.



OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

Le processus législatif se déroule comme suit :

Avis et inscription au Feuilleton :	Tous les projets de loi proposés doivent être précédés d'un avis écrit de 48 heures. Une fois le projet de loi proposé inscrit au Feuilleton des préavis, le titre du projet de loi est affiché au Feuilleton et peut alors être déposé à la Chambre.
Dépôt et première lecture :	Le projet de loi est déposé à la Chambre des communes lorsque le ministre ou le député informe le président de son intention durant les affaires courantes. La première lecture a pour but de présenter le projet de loi, afin de l'imprimer et de le distribuer aux députés. Il n'y a pas de place aux discussions, aux débats, aux modifications ou aux questions. Il n'est pas nécessaire d'obtenir de permission pour déposer un projet de loi au Sénat. Il n'y a pas de débats, de modifications ou de questions lors de la première lecture. Le Sénat suit ensuite les mêmes étapes que la Chambre des communes.
Deuxième lecture et renvoi à un comité :	C'est lors de la deuxième lecture qu'on invite les débats sur la portée générale du projet de loi. Parallèlement, le projet de loi est renvoyé à un comité particulier, qui peut être permanent, spécial ou législatif. Il arrive parfois qu'un Règlement de la Chambre des communes force le renvoi d'un projet de loi à un comité plénier. À la fin de la deuxième lecture, le président demande à la Chambre si le projet de loi est prêt à procéder. Le rejet du projet de loi proposé à cette étape entraîne son retrait. L'approbation du projet de loi entraîne son renvoi au comité approprié.
Examen en comité :	Un comité examine le projet de loi disposition par disposition et propose des modifications.
Comparution des témoins :	Les comités organisent des audiences publiques auprès de personnes, d'experts et les représentants d'organisations touchées par le projet de loi proposé, qui comparaitront à titre de témoins.
Étape du rapport :	Le comité produit un rapport à la Chambre des communes après avoir délibéré sur le projet de loi proposé. Un nouveau débat a lieu, et tous les députés qui ne font pas partie du comité chargé d'examiner le projet de loi ont l'occasion de proposer des modifications.
Troisième lecture :	Si elle relève plutôt de la formalité, la troisième lecture n'est pas moins essentielle. Les parlementaires peuvent encore débattre au sujet du projet de loi à cette étape. S'il est adopté, le projet de loi est ensuite renvoyé au Sénat pour approbation. Le rejet du projet de loi entraîne le retrait.
Sanction royale :	Une fois que la Chambre des Communes et le Sénat ont tous deux approuvé le projet de loi dans sa formulation exacte, sans l'apport de nouvelles modifications, le projet de loi est transmis au gouverneur général afin de recevoir la sanction royale, ce qui en fait la dernière étape avant que le projet de loi proposé devienne une loi.
Entrée en vigueur :	Un projet de loi devient une loi à proprement dit après avoir été adopté par les deux chambres du Parlement. Certains projets de loi peuvent entrer en vigueur dès qu'ils reçoivent la sanction royale, alors que d'autres sont repoussées à une date ultérieure mentionnée dans la loi.

Les règlements de la Chambre des communes sont un ensemble de règles que la Chambre doit suivre lors des procédures.

On dénombre plus de 150 règlements, dont certains contiennent des descriptions détaillées des processus législatif, du rôle du président, du travail des comités, etc.

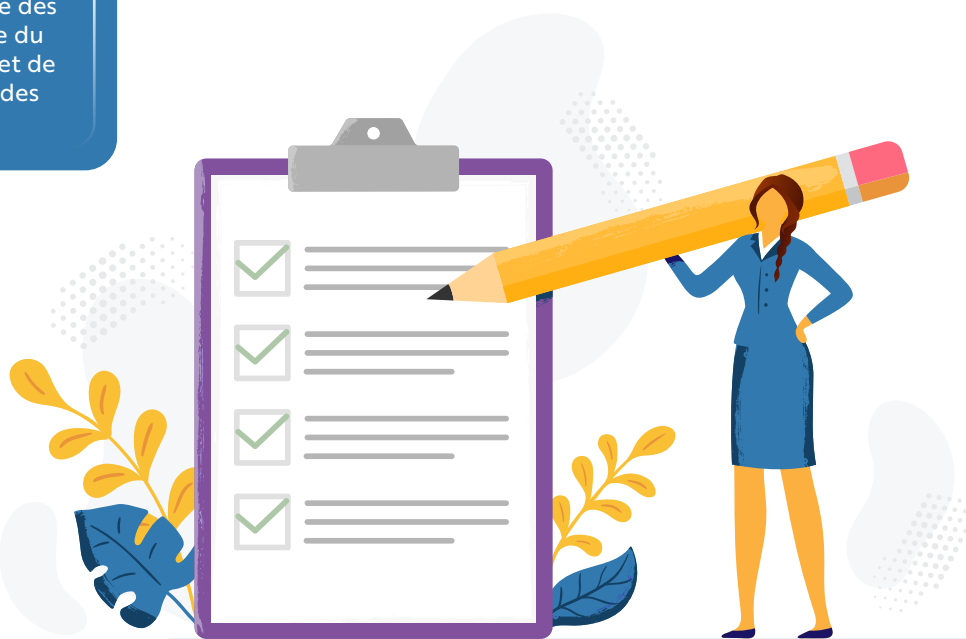
Le comité plénier est un comité constitué de tous les députés siégeant à la Chambre des communes.

Le **président** de la Chambre des communes est responsable du déroulement des activités et de l'observation des règles et des traditions parlementaires.

COMMENT PARTICIPER AU PROCESSUS DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC :

Les comités sont composés de quelques députés chargés d'étudier en profondeur les projets de loi dont ils sont chargés. Lorsqu'un projet de loi proposé atteint l'étape du comité, le comité invite des personnes, des experts et des représentants d'organisations à comparaître devant le comité afin de lui poser des questions et lui fournir leurs commentaires et leurs préoccupations, mais aussi pour répondre aux questions des membres du comité.

Il est important de participer au processus démocratique canadien afin de fournir nos commentaires sur les enjeux qui concernent les personnes FFPBTDIG+ autochtones. Voici différentes façons de participer au processus législatif.





OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

COMMENT PARTICIPER AU TRAVAIL D'UN COMITÉ :

PRÉSENTER UN MÉMOIRE :

Le mémoire est un document permettant de présenter, par écrit, une opinion, des observations et des recommandations sur un sujet ou un projet de loi étudié par le comité. Toute personne ou organisation peut faire parvenir un mémoire à un comité, même si elle n'a pas la possibilité de témoigner devant lui. Les témoins invités à comparaître devant le comité peuvent aussi présenter un mémoire, mais ils ne sont pas tenus de le faire. Voici ce dont il faut tenir compte lorsqu'on présente un mémoire :

	PRÉSENTER UN MÉMOIRE :
Teneur du mémoire :	Il s'agit ici de directives générales; il est recommandé de consulter le comité particulier ou son site Web pour la liste précise des exigences. - Le mémoire doit être clair et concis et contenir des faits concrets, et les points de vue exprimés doivent être étayés. - Les recommandations et les modifications au projet de loi suggérées doivent être précises et intégrées au résumé à la fin du mémoire. - Le mémoire ne doit pas dépasser les 10 pages. S'il compte plus de 10 pages, le mémoire doit être accompagné d'un résumé d'au plus 500 mots. - Le nom de l'auteur ou de l'organisation doit être inscrit sur la page titre. - Toutes les ressources consultées doivent être inscrites dans les notes de bas de page ou dans une bibliographie. - Les photographies, les logos, les dessins, les graphiques, les tableaux et les diagrammes doivent être en noir et blanc et être fournis dans les deux langues officielles, dans la mesure du possible.
Exigences concernant la langue et les délais :	Les mémoires doivent être envoyés le plus rapidement possible afin de permettre au greffier du comité de les traduire dans les deux langues officielles. Si vous comparez devant le comité à titre de témoin, la présentation du mémoire doit précéder la comparution d'au moins cinq jours ouvrables. Si vous ne présentez pas de mémoire, consultez le greffier du comité.
Présenter un mémoire en ligne :	Si le mémoire est présenté en ligne à l'aide du site Web du comité, vous devez indiquer vos coordonnées dans le formulaire plutôt que sur la page titre.
Présenter un mémoire par courriel :	Si le mémoire est présenté par courriel à l'aide de l'adresse courriel du comité, vous devez indiquer vos coordonnées dans le courriel plutôt que sur la page titre.
Publication du mémoire :	Une fois présenté au comité, le mémoire devient un document public. Par conséquent, il est important d'éviter la mention de renseignements confidentiels.

COMPARAÎTRE DEVANT UN COMITÉ :

Voici comment se déroule normalement le processus lorsqu'on est appelé à comparaître devant un comité à titre de témoin :

	APPEARING BEFORE A COMMITTEE
Invitation à comparaître :	Les membres du comité fournissent au greffier du comité une liste de témoins suggérés. Les comités choisissent leurs témoins en fonction de l'étude et du temps dont ils disposent. Le greffier communique ensuite avec les témoins sélectionnés en vue de les inviter à comparaître, virtuellement ou en personne. Une fois l'invitation acceptée, le témoin aura à remplir son formulaire de confirmation le plus rapidement possible.
Confirmation de la comparution :	Une fois l'invitation acceptée, le témoin aura à remplir son formulaire de confirmation le plus rapidement possible. Les renseignements suivants seront fournis une fois le formulaire renvoyé : • Comparution virtuelle : Un casque d'écoute de la Chambre des communes sera fourni dans les 48 à 72 heures suivant la réception du formulaire de confirmation. S'il est impossible d'acheminer le casque d'écoute à temps, le témoin aura à se procurer un casque d'écoute et à en demander le remboursement, d'un maximum de 175 dollars canadiens. Les témoins recevront des directives précises et auront besoin de brancher son ordinateur à une connexion réseau avec fil. L'emploi de téléphones intelligents et de tablettes est déconseillé. • Comparution en personne : Les témoins doivent arriver au moins 30 minutes avant l'heure prévue de leur comparution, avec une pièce d'identité avec photo. Préparez-vous à des mesures de sécurité comparables à celles d'un aéroport. Une fois arrivés au sein de l'immeuble, les témoins doivent se diriger vers la salle de réunion avec au moins 15 minutes d'avance, où le greffier viendra à leur rencontre.
Mesures d'adaptation et remboursement des dépenses :	Les témoins qui ont besoin de se déplacer être de trouver un hébergement peuvent habituellement se faire rembourser par la Chambre des communes. Les dépenses doivent être soumises à l'aide du formulaire de réclamation des dépenses dans les 60 jours suivant la comparution. Communiquez avec le comité pour obtenir les modalités de remboursement avant d'engager des coûts.

Le **greffier du comité** est l'agent administratif. Il est responsable d'organiser les réunions, de convoquer les témoins, de préparer les témoins, et de répondre à toute question procédurale.



OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

Se préparer à une comparution :



Voici d'autres considérations dont il faut tenir compte lorsqu'on se prépare à une comparution :

- **Présentation d'un mémoire :**
 - Reportez-vous à la section intitulée Présenter un mémoire ci-dessus.
- **Documents utilisés par les témoins durant la réunion :**
 - Les témoins doivent soumettre au greffier l'ensemble des résumés, des notes d'allocution et des documents de référence au moins 24 heures avant l'heure prévue de la réunion.
 - Tous les documents fournis aux membres du comité doivent être dans les deux langues officielles. Le greffier du comité pourra toutefois organiser la traduction des documents qui lui sont soumis au moins 3 jours ouvrables avant la tenue de la réunion.
- **Déclaration préliminaire à la réunion :**
 - Le greffier du comité informera le témoin du temps qui lui est accordé pour sa déclaration préliminaire. Le temps accordé est habituellement de 5 à 10 minutes.
- **Déroulement de la réunion :**
 - Une fois que le témoin aura prononcé sa déclaration préliminaire, le président demandera aux membres du comité de poser leurs questions.
- **Assermentation des témoins :**
 - Les témoins ne sont pas habituellement assujettis à l'assermentation, à moins que le comité en fasse la demande. Le cas échéant, le témoin aura soit à prêter serment ou à faire une déclaration solennelle.²⁵
- **Privilège parlementaire :**
 - Les témoins sont assujettis aux mêmes privilèges parlementaires de liberté de parole et « immunité contre les poursuites légales ou civiles »²⁶ que les députés, pour ce qui est dit lors d'une réunion parlementaire.
- **Enregistrement de la réunion :**
 - Toutes les réunions publiques sont enregistrées et publiées sur le site Web du comité dans les 14 jours suivant la réunion.
 - Les témoins qui comparaissent virtuellement n'ont pas le droit de prendre de capture d'écran. Les témoins qui comparaissent en personne n'ont pas le droit de prendre de photo.

25 « Guide destiné aux témoins comparaisant devant les comités de la Chambre des communes. » Chambre des communes du Canada Consulté le 22 novembre 2022. <https://www.noscommunes.ca/procedure/guides/witness-f.html>

26 Idem.

DEMANDER À COMPARAÎTRE DEVANT UN COMITÉ :

Il existe actuellement 32 comités. Leurs coordonnées se trouvent sur leur [site Web](#). Les comités se réunissent habituellement 2 fois par semaine, et les réunions à venir sont publiées sur la page du site Web intitulée [Réunion des comités](#).

- Toutes les organisations et tous les citoyens canadiens peuvent demander à comparaître devant un comité en envoyant un courriel au greffier du comité en question.
- La personne ou l'organisation qui présente la demande doit fournir des renseignements détaillés concernant le sujet précis qui l'intéresse, ainsi que son domaine d'expertise par rapport à l'étude.
- Le greffier du comité transmettra ensuite la demande aux membres du comité, qui examineront ensuite la demande avant de dresser la liste des témoins.
- La personne ou l'organisation doit présenter sa demande le plus rapidement possible si elle souhaite participer à l'étude.

EXPLICATION DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ :

Les projets de loi d'intérêt privé ont été créés en vue de protéger le public contre l'octroi sans discrimination de pouvoirs spéciaux aux

intérêts privés. Il y a deux façons de profiter d'un projet de loi d'intérêt privé pour une personne ou un groupe de personnes :

- Un projet de loi de nature générale pourrait être modifié en accordant au bénéficiaire le pouvoir de faire quelque chose qui ne peut pas normalement être fait.
- Une loi de nature générale pourrait être modifiée en exonérant le bénéficiaire d'une obligation légale existante.

« Un projet de loi doit être présenté sous forme de projet de loi public lorsqu'il concerne l'intérêt public, lorsqu'il propose de modifier ou d'abroger une loi d'intérêt public, ou lorsqu'il porte sur une vaste question et qu'il met en cause des intérêts multiples. » ²⁷

Pour préserver sa nature, un projet de loi d'intérêt privé doit ne doit comprendre aucune caractéristique d'intérêt public.

Lorsqu'une personne ou une organisation est touchée par une affaire, elle peut présenter une pétition au Parlement en vue d'obtenir une faveur extraordinaire, que les deux Chambres du Parlement examineront. Au besoin, le comité peut convoquer des témoins pour obtenir leur témoignage, avant de déterminer si le caractère nécessaire du projet de loi a été démontré. Le Parlement remplit alors une fonction judiciaire et législative. Après avoir entendu toutes les

27 « Les projets de loi d'intérêt privé ». *La procédure et les usages de la Chambre des communes*, éd. 2000. Ottawa. Chambre des communes du Canada. 2000. <https://www.ourcommons.ca/MarleauMontpetit/DocumentViewer.aspx?DocId=1001&Print=2&Sec=Ch23&Seq=0#:~:text=Legislative%20Process%20for%20Private%20Bills%201%20Filing%20of,2%20Report%20of%20the%20Clerk%20of%20Petitions%20>



OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

parties concernées, le Parlement décidera si l'accord de droits supplémentaires aux parties privées ou leur exemption du droit commun est justifié. Le Parlement, à titre d'Assemblée législative, supervise l'adoption d'un projet de loi d'intérêt privé en vue de protéger l'intérêt du public.

4 principes fondamentaux définissent la procédure des projets de loi privés, tels qu'énoncés dans le Règlement et dans les ouvrages de procédure. Ces principes sont les suivants :

- Un projet de loi privé ne sera adopté qu'à la demande explicite des personnes qui en bénéficieront.
- Les renseignements utiles concernant un projet de loi privé seront communiqués à tous les intéressés.
- Toute personne ou organisation concernées par un projet de loi privé sera entendue et il faudra démontrer que la mesure est nécessaire.
- Les frais liés à l'étude d'un projet de loi au projet de particuliers ne devront pas être à la seule charge de l'État.

FORME DU PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

Les projets de loi d'intérêt privé sont similaires aux projets de loi d'intérêt public, mais ils doivent comprendre un préambule reprenant la formule suivante :

« Considérant que (la personne ou la personne morale) a, dans sa pétition, sollicité l'adoption de la mesure suivante et qu'il y a lieu d'accéder à cette demande. En conséquence, Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, édicte : »²⁸

Le pétitionnaire doit inclure à la suite de ce préambule des précisions décrivant les raisons pour lesquelles la personne ou le groupe souhaite faire adopter le projet de loi. S'il y a des cas où le préambule est court et direct, la plupart des préambules sont longs, pouvant renfermer un historique de la société concernée.

PROCESSUS LÉGISLATIF POUR LES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ :

Suivant exactement les mêmes règles que les projets de loi d'intérêt public, les projets de loi d'intérêt privé sont assujettis à 3 lectures distinctes et font l'objet d'une étude détaillée en comité. Un projet de loi présenté au Sénat conserve le même numéro durant son étude à la Chambre des communes et vice versa.

28 Idem.



Les projets de loi d'intérêt privé sont présentés durant l'examen des affaires émanant des députés, mais ils ne sont pas considérés comme des projets de loi émanant des députés, bien que ces projets de loi doivent être parrainés par un député de la Chambre des communes.

Pour présenter un projet de loi d'intérêt privé, le pétitionnaire doit suivre les étapes suivantes :



Déposer une pétition :	• La pétition est rédigée pour demander à la Chambre des communes, au gouvernement du Canada, à un ministre de la Couronne ou à un député de prendre ou s'abstenir de prendre des mesures à l'égard d'un enjeu ou une préoccupation. • Le pétitionnaire doit passer par le député de son choix pour présenter sa pétition avant de la déposer au greffier des pétitions. • Le député n'a pas besoin de représenter la circonscription électorale du pétitionnaire pour parrainer le projet de loi. Toutefois, il est fortement encouragé de communiquer avec le député envisagé au préalable afin de déterminer s'il est susceptible d'accepter la requête.
Certification :	- Le greffier des pétitions est responsable de certifier que la pétition satisfait aux exigences. Ce processus prend habituellement de 3 à 5 jours ouvrables. - Les pétitions peuvent être déposées aux fins de certification durant l'ajournement ou la prorogation du Parlement, mais pas durant la dissolution. - Une pétition qui ne satisfait pas aux exigences sera renvoyée au député avec une explication.
Présentation durant les affaires courantes :	- Les députés peuvent présenter une pétition certifiée à la Chambre des communes à n'importe quel jour de séance lors des affaires courantes. Ils disposent de 15 minutes chaque séance pour présenter les pétitions.
Réponse du gouvernement à la pétition :	- Chaque pétition reçoit une réponse du gouvernement. Le gouvernement est tenu de répondre dans les 45 jours civils qui suivent le dépôt d'une pétition. - Si le gouvernement ne fournit pas de réponse à une pétition dans les 45 jours, l'affaire est automatiquement renvoyée à un comité permanent désigné par le député qui a présenté la pétition. - Durant la prorogation du Parlement, toutes les réponses en suspens du gouvernement soumises au cours de la séance précédente sont déposées à la séance suivante. La dissolution du Parlement élimine quant à elle toute responsabilité de répondre à une pétition de la part du gouvernement.



OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

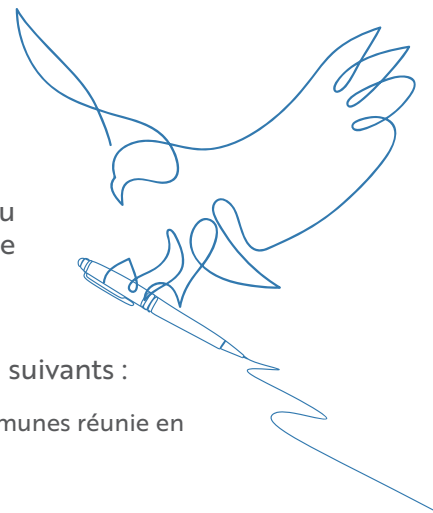
BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

RÉDIGER UNE PÉTITION SUR PAPIER :

Il y a des lignes directrices claires à suivre quant au format et au contenu lorsqu'on rédige une pétition sur papier (voir l'annexe A pour un exemple de gabarit) :



Destinataire :	La pétition doit être adressée à l'un des destinataires suivants : 1. « la Chambre des communes » ou « la Chambre des communes réunie en Parlement »; 2. « le gouvernement du Canada »; 3. un ministre; 4. un député à la Chambre des communes.
Texte :	« Le texte d'une pétition consiste essentiellement en une requête, aussi appelée une « prière », faite au destinataire, à qui l'on demande de prendre ou d'éviter de prendre des mesures concrètes afin de résoudre un grief. »²⁹ Bien qu'une pétition puisse comporter une description détaillée du grief ou l'énoncé d'une opinion, elle doit tout de même comporter une prière concrète et précise qui est à la fois claire et succincte, formulée comme une demande plutôt qu'une exigence.
Sujet de la pétition :	Lorsqu'on s'adresse au Parlement du Canada, à la Chambre des communes ou au gouvernement du Canada, la pétition doit porter sur un sujet ou une préoccupation de ressort fédéral. Elle ne doit pas porter sur une question de compétence purement provinciale ou municipale. Les pétitions ne peuvent pas porter sur des questions examinées par les tribunaux³⁰.
Langue :	La pétition doit être rédigée en anglais ou en français. La pétition doit être libellée en termes respectueux et modérés. Elle ne peut pas porter d'accusation mettant en cause la moralité ou la conduite du Parlement, des tribunaux ou d'une autre autorité dûment constituée.
Format papier :	Le texte d'une pétition papier peut être manuscrit, dactylographié, imprimé ou photocopié sur des feuilles de papier de format usuel, soit des feuilles mesurant 21,5 cm x 28 cm (8,5 pouces x 11 pouces) ou 21,5 cm x 35,5 cm (8,5 pouces x 13 pouces). Une pétition inscrite sur une feuille de papier d'une taille irrégulière ou sur un autre type de matériau.

29 « Pétitions sur support papier – Guide pour les députés. » Chambre des communes du Canada Dernière modification : 2019. <https://petitions.noscommunes.ca/fr/Home/AboutContent?guide=PIPaperGuidMP>.

30 Idem.

Ratures ou rajouts interlinéaires :	Il ne faut pas altérer le texte de la pétition en effaçant ou en barrant des mots, ou en ajoutant quoi que ce soit d'autre, sans quoi la pétition sera jugée comme irrecevable.
Pièces jointes ou annexes :	A petition should not include any attachments or appendices, including additional documents, pictures, maps, news articles, supporting statements, etc. The petition should also not be printed on the reverse side of another document.
Signatures et adresses :	En ce qui concerne les signatures de la pétition : ● Il n'y a pas d'âge minimum pour signer. ● La pétition doit comporter au moins 25 signatures et adresses valides. La signature du député et les signatures des non-citoyens qui ne résident pas au Canada ne sont pas comptées. ● La signature originale doit être écrite directement sur la pétition. Les signatures des pétitionnaires doivent être inscrites directement sur la pétition. Si un pétitionnaire ne peut pas signer en raison d'une maladie ou d'un handicap, une mention doit être inscrite à la pétition avec l'attestation signée d'un témoin. ● Au moins 3 signatures accompagnées d'adresses doivent figurer sur la première feuille où se trouve le texte de la pétition (les signatures et les adresses peuvent autrement être inscrites au verso des pages). L'adresse indiquée doit comporter les éléments d'au moins l'un des ensembles suivants : ○ L'adresse résidentielle complète du signataire. ○ La ville et la province du signataire. ○ La province et le code postal du signataire.

PROCESSUS POUR LES PÉTITIONS ÉLECTRONIQUES :

CRÉER UN COMPTE :

Un pétitionnaire ne peut avoir plus d'une pétition électronique ouverte pour signature en même temps.

Le pétitionnaire doit créer un compte sur le [site Web](#) des pétitions et fournir son nom, sa ville, son pays, sa province ou son territoire, son code postal et son numéro de téléphone.





OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

FORMAT ET CONTENU :

Comme dans le cas des pétitions papier, il y a des directives claires à suivre quant au format et au contenu lorsqu'on rédige une pétition électronique (voir l'annexe B pour un exemple de gabarit) :

Destinaire :	La pétition doit être adressée à l'un des destinataires suivants : 1. « la Chambre des communes » ou « la Chambre des communes réunie en Parlement »; 2. « le gouvernement du Canada »; 3. un ministre; 4. un député à la Chambre des communes.
Texte :	« Le texte d'une pétition consiste essentiellement en une requête, aussi appelée une « prière », faite au destinataire, à qui l'on demande de prendre ou d'éviter de prendre des mesures concrètes afin de résoudre un grief. » ³¹ Bien qu'une pétition puisse comporter une description détaillée du grief ou l'énoncé d'une opinion, elle doit tout de même comporter une prière concrète et précise qui est à la fois claire et succincte, formulée comme une demande plutôt qu'une exigence.
Sujet de la pétition :	Lorsqu'on s'adresse au Parlement du Canada, à la Chambre des communes ou au gouvernement du Canada, la pétition doit porter sur un sujet ou une préoccupation de ressort fédéral. Elle ne doit pas porter sur une question de compétence purement provinciale ou municipale. Les pétitions ne peuvent pas porter sur des questions examinées par les tribunaux ³² .
Langue :	La pétition doit être rédigée en anglais ou en français. La pétition doit être libellée en termes respectueux et modérés. Elle ne peut pas porter d'accusation mettant en cause la moralité ou la conduite du Parlement, des tribunaux ou d'une autre autorité dûment constituée.

31 Idem.

32 Idem.



ÉTAPES À SUIVRE POUR FAIRE PUBLIER UNE PÉTITION ÉLECTRONIQUE :

Les 3 étapes suivantes doivent être suivies avant de pouvoir collecter des signatures auprès du grand public. Le pétitionnaire recevra un courriel l'avisant chaque fois sa pétition aura franchi une étape :

Désigner des appuieurs :	Les pétitionnaires doivent désigner au moins 5 et au plus 10 appuieurs potentiels et en fournir les adresses courriel. Les cinq premiers appuieurs qui appuieront votre pétition seront automatiquement ajoutés à titre de signataires de la pétition lorsque celle-ci sera publiée en ligne pour signature. Ces signataires recevront des mises à jour sur les progrès de la pétition. <i>Cette étape doit être achevée avant de passer aux étapes suivantes.</i> Les appuieurs doivent résider au Canada ou être citoyens canadiens. Les appuieurs peuvent être vos amis, vos collègues, vos voisins, ou n'importe quelle autre personne admissible.
Invitez un député à autoriser la publication en ligne de votre pétition électronique :	En créant votre pétition électronique, vous devez sélectionner un député responsable d'en autoriser la publication en ligne. Une fois la pétition envoyée, le député disposera de 30 jours pour rendre une décision. Si le député refuse la demande ou n'y répond pas, le pétitionnaire peut demander à un autre député d'appuyer la pétition. On communiquera avec le pétitionnaire si le député choisi quitte ses fonctions avant la publication de la pétition en ligne sur le site Web, afin de l'inviter à sélectionner un autre député. Un député qui autorise la publication en ligne d'une pétition électronique n'a pas le droit de révoquer sa décision.
Examen par le greffier des pétitions :	Une fois que le député aura autorisé la publication en ligne, le greffier des pétitions passera à l'examen de son contenu et de sa forme afin de veiller à ce qu'elle respecte les exigences, tout en validant les signatures des appuieurs. Si la pétition satisfait aux exigences, elle sera traduite et publiée sur le site Web de la pétition, où elle sera ouverte aux signatures du public. Si le texte ne satisfait pas aux exigences, le greffier des pétitions communiquera avec le pétitionnaire par courriel pour lui expliquer les motifs de son rejet. Le pétitionnaire peut modifier la pétition, mais il aura alors à recommencer le processus.



OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

UN GUIDE POUR L'OBTENTION D'UNE RÉMUNÉRATION JUSTE ET ÉQUITABLE :

Il est bien documenté que les peuples autochtones font face à plus d'obstacles économiques. Les FFPBTDIG+ autochtones ont des salaires de 10 à 15 % plus faibles que les femmes non autochtones³³. Les écarts salariaux ont des répercussions considérables sur la qualité de vie des FFPBTDIG+ autochtones en raison du rapport entre l'économie et les facteurs sociaux, comme la santé, l'éducation et l'hébergement. Une rémunération juste et adéquate est essentielle en vue de garantir la réussite des FFPBTDIG+ autochtones à l'avenir, peu importe la profession. La présente section offre un guide servant à habilitier les FFPBTDIG+ autochtones à demander une rémunération juste et adéquate pour leur travail.

FACTEURS NORMALISÉS POUR LA DÉTERMINATION DE LA RÉMUNÉRATION :

Il est peut-être difficile de déterminer ce qui constitue une rémunération juste et équitable, puisqu'elle dépend d'une multitude de facteurs. Cela étant dit, les employeurs et les patrons prospectifs s'appuieront probablement sur les facteurs lorsqu'ils discutent de la rémunération :³⁴

FACTEUR:	QUE SIGNIFIE-T-IL?
Expérience :	L'expérience est habituellement une mesure du temps qu'une personne a passé au sein d'un rôle particulier ou un rôle semblable. Les personnes qui ont plus d'expérience de travail pertinente obtiennent souvent un meilleur salaire qu'une personne qui intègre ce rôle pour la première fois.
Connaissances :	Les connaissances professionnelles peuvent être le fruit d'une éducation formelle ou d'une expérience de travail. Les personnes qui possèdent plus de connaissances pertinentes peuvent mettre à profit leurs connaissances en échange d'une meilleure rémunération.
Lieu :	L'endroit où vous travaillez peut influencer le montant de votre rémunération. Les employeurs qui se trouvent dans les grandes villes ou dans les régions rurales et éloignées où le coût de la vie est plus élevé pourraient être portés à verser un salaire plus élevé à leurs employés. Cela dit, les discussions au sujet de la rémunération sont susceptibles de changer maintenant que de plus en plus d'entreprises permettent à leurs employés de travailler de la maison.
Accomplissements et réalisations :	Il est important de tenir compte des réalisations que vous avez achevées dans le rôle que vous occupez et vos rôles antérieurs. Vous pouvez vous appuyer sur vos réalisations pour faire preuve de votre efficacité en tant qu'employé.

33 Taylor N. Paul. *On Unequal Terms: The Indigenous Wage Gap In Canada*. Université Western. 2020. [«On Unequal Terms: The Indigenous Wage Gap In Canada» by Taylor N. Paul \(uwo.ca\).](#)

34 Équipe de rédaction d'Indeed. « How Much Am I Worth? (Steps for Determining a Fair Salary). » Indeed. Dernière modification : 25 août 2022. <https://www.indeed.com/career-advice/pay-salary/how-much-am-i-worth-salary>.

FACTEUR:	QUE SIGNIFIE-T-IL?
Budget de l'entreprise :	Les grandes entreprises ont des budgets plus importants pour le maintien en poste des employés. Lorsque vous discutez de rémunération, essayez de penser à la taille du budget de votre entreprise ou de votre équipe de travail.
Salaire antérieur ou actuel :	Votre salaire antérieur ou actuel peut servir de bonne base de référence pour la détermination de votre rémunération. Si vous estimez que vous méritez plus que votre salaire actuel, songez à demander une augmentation ou à chercher de nouvelles possibilités d'emploi.

Dans le même ordre d'idée, vous devriez vous poser des questions fondées sur ces facteurs afin de déterminer la rémunération que vous méritez. Il est important d'être réaliste lorsqu'on se questionne au sujet de la rémunération afin d'évaluer correctement ce qui constituerait une rémunération juste et équitable pour votre temps et votre travail. Vous devriez notamment vous poser les questions suivantes :

- Depuis combien de temps est-ce que j'occupe ce rôle?
- Quel est le salaire des personnes aux rôles et aux expériences similaires?
- Mon expérience actuelle me donne-t-elle de meilleurs outils pour effectuer mon travail?
- Mes connaissances actuelles sont-elles un atout pour le rôle que j'occupe?
- Ma rémunération tient-elle compte du lieu où je vis? Où mon employeur me permet-il de travailler de la maison?
- Ai-je récemment participé à un projet fructueux?
- Quelle est la taille de l'entreprise pour laquelle je travaille?
- Quel est mon salaire actuel?

Une fois que vous vous serez posé ces questions, il sera important mener des recherches dans le marché de l'emploi afin de déterminer le montant approprié de la rémunération pour votre travail. L'analyse du marché du travail peut se faire en s'appuyant sur le réseautage et en menant des recherches en ligne, sur des plateformes comme [Glassdoor et Indeed](#). Réaliser une étude de marché adéquate permet aux gens de mieux discerner les tendances salariales actuelles chez les personnes occupant un poste similaire ou identique, tout en permettant

d'obtenir une meilleure compréhension de sa propre valeur³⁵. Lorsque vous vous adonnez au réseautage, évitez de demander directement aux gens combien ils font. Essayez plutôt de suggérer une échelle salariale, en demandant si elle semble réaliste pour le poste en question.³⁶ Voici quelques questions à garder à l'esprit lors du réseautage :

- Est-ce qu'un salaire de ____ à _____ sonne raisonnable pour une carrière dans votre domaine?
- Quel est votre niveau de scolarité? Est-ce que votre éducation vous a aidé à vous préparer pour votre carrière?
- Est-ce que votre parcours professionnel a changé?
- Depuis combien de temps occupez-vous votre rôle actuel?
- Quels changements anticipez-vous dans votre industrie au cours des 5 prochaines années?
- Sur quoi accordez-vous la majorité de votre temps au travail? À quoi ressemble une semaine typique ?³⁷

TENIR COMPTE DE L'INTERSECTIONNALITÉ DANS LA RÉMUNÉRATION :

Les FFPBTDIG+ autochtones doivent aussi tenir compte d'aspects supplémentaires lorsqu'elles entament des discussions en matière de rémunération. Il est particulièrement important pour les FFPBTDIG+ autochtones de réfléchir aux répercussions de leurs expériences uniques sur leurs besoins en matière de rémunération. Par exemple, vous pourriez tenir compte des répercussions des exigences émotionnelles ou de votre capacité à trouver des services de garde d'enfants sur la rémunération dont vous aurez besoin pour couvrir ces dépenses. Les personnes à la recherche d'un emploi devraient alors s'appuyer sur leurs compétences et leur expérience personnelle pour recevoir une juste rémunération pour leur travail. Pour ce faire, posez-vous les questions suivantes :



En me fondant sur ce qu'on me demande de faire, qu'est-ce qui me convaincrat de considérer l'offre?



35 Équipe de rédaction d'Indeed. « How to Ask for a Raise (With Examples). » Indeed. Dernière modification : 22 novembre 2022. <https://ca.indeed.com/career-advice/pay-salary/how-to-ask-for-a-raise>.

36 Lipow, Valerie. « How Much Am I Worth? » Consulté le 22 novembre 2022. <https://www.monster.ca/career-advice/article/what-am-i-worth-canada>.

37 Équipe de rédaction d'Indeed. « 47 Great Questions To Ask at a Networking Event. » Indeed. Dernière modification : 8 juillet 2022. <https://www.indeed.com/career-advice/interviewing/questions-to-ask-at-a-networking-event>.

En répondant à ces questions, les chercheurs d'emploi et les employés doivent penser au-delà de la rémunération pécuniaire considérer d'autres types de rémunérations, comme des jours de congé supplémentaires. Voici certains facteurs intersectionnels auxquels les chercheurs d'emploi et les employés devraient songer en discutant de la rémunération.

FACTEUR:	QUE SIGNIFIE-T-IL?	QUESTIONS À POSER :
<u>Travail émotionnel :</u>	Lié à l'idée de « servir avec le sourire », le travail émotionnel renvoie à la gestion de l'expression de ses émotions en la présence des autres au travail. On entend par là que certaines personnes doivent réprimer leurs émotions ou agir de manière inauthentique pour effectuer leur travail.³⁸ Les gens doivent tenir compte de leur travail émotionnel lorsqu'ils discutent de la rémunération. La rémunération n'a pas besoin d'être pécuniaire. Si vous occupez un rôle demandant sur le plan émotionnel, il pourrait être pertinent de demander plus de congés pour permettre la récupération et éviter les risques d'épuisement professionnel.	1. Y a-t-il des contacts avec la clientèle dans le cadre de votre rôle? 2. Ai-je besoin de communiquer régulièrement avec les intervenants dans le cadre de mon rôle? 3. Ai-je ou aurai-je besoin de contrôler mes émotions afin de m'acquitter des exigences liées à mon rôle? 4. Est-ce que je ressens du stress ou un épuisement causé par les exigences émotionnelles de mon travail?
<u>Position :</u>	La position renvoie aux valeurs personnelles, aux opinions et l'emplacement dans le temps et l'espace d'une personne, qui influencent sa capacité à réaliser son travail. Sur le fondement de la position, les chercheurs d'emploi et les employés peuvent tenir compte de leurs besoins familiaux ou culturels, pour ne nommer qu'eux, lorsqu'ils déterminent le montant de la rémunération qu'ils devraient recevoir. Par exemple, un parent ou un tuteur pourrait avoir à tenir compte des coûts liés à la garde d'enfants pour déterminer le montant idéal de leur rémunération. Dans une telle situation, le parent ou le tuteur devrait tenir compte de sa position au-delà du milieu de travail afin de l'aider à déterminer le montant approprié de sa rémunération.	• Combien aurais-je à payer pour les services de garde d'enfants? • Aurai-je besoin d'arrangements de transport supplémentaires pour travailler? • L'emploi correspond-il à votre style de travail idéal? • Y a-t-il des coûts supplémentaires associés à l'emploi qui pourraient aider à déterminer le montant juste et équitable de la rémunération?

38 Morantz, Alan. « The High Cost of Emotional Labour. » Smith Business Insight. Dernière modification : 5 janvier 2021. <https://smith.queensu.ca/insight/content/the-high-cost-of-emotional-labour.php>.



OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

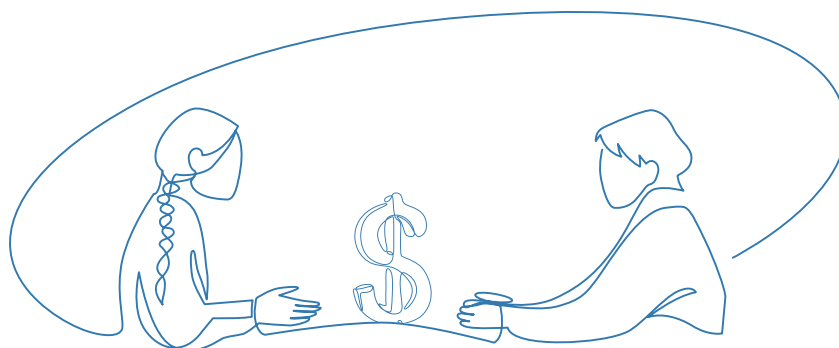
BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

FACTEUR:	QUE SIGNIFIE-T-IL?	QUESTIONS À POSER :
Lieu :	Bien qu'il s'agisse aussi d'un facteur normal dans le calcul de la rémunération, le lieu doit aussi être examiné dans une perspective intersectionnelle. Les chercheurs d'emploi et les employés devraient tenir compte du coût de la vie dans leur secteur afin de déterminer un niveau de rémunération approprié. En examinant des facteurs comme le coût local de l'hébergement, de la nourriture, du transport et des services de garde d'enfants, les chercheurs d'emploi et les employés peuvent obtenir un meilleur aperçu de leurs besoins en matière de rémunération. Par exemple, le coût de la vie à Iqaluit est plus élevé qu'à Halifax. Les résidents d'Iqaluit pourraient donc vouloir une rémunération plus élevée pour compenser.	- Est-ce que le coût de la vie est plus élevé où je vis qu'ailleurs au Canada? - Combien ai-je besoin de gagner pour maintenir un niveau de vie adéquat? - Mon emploi exige-t-il que je travaille du bureau? Est-ce que vous rendre au bureau engendre des coûts de déplacement supplémentaires?
Expérience vécue :	L'expérience vécue renvoie aux compétences et aux connaissances qu'une personne a cumulées au fil de ses expériences personnelles³⁹. Les personnes qui ont des expériences vécues découlant de leur race, leur identité de genre, leur orientation sexuelle, etc. ont des perspectives uniques qui peuvent profiter à n'importe quelle équipe. Les personnes qui ont des expériences vécues uniques devraient les souligner conjointement à leurs qualifications. De nombreuses équipes et organisations apprécient la diversité découlant de ces expériences uniques.	- Est-ce que j'apporte une perspective unique au travail? - Ai-je déjà travaillé sur un projet qui m'a accordé une expérience unique? - En quoi mes expériences vécues façonnent-elles ma perspective et ma capacité à résoudre les problèmes?

39 « Lived Experiences. » Cambridge Dictionary. Consulté le 22 novembre 2022. <https://dictionary.cambridge.org/dictionary/english/lived-experience>.



AVOIR UNE CONVERSATION AU SUJET DE LA RÉMUNÉRATION :

Avant d'entamer une conversation au sujet de la rémunération, il est important d'établir des attentes par rapport à ce qu'on souhaite recevoir et ce qui constitue une cible étayée en termes de salaire. Il est recommandé aux postulants d'éviter de mentionner leurs attentes salariales lors de l'entrevue à moins que la question soit posée. L'intervieweur pourrait néanmoins vouloir se renseigner sur les attentes salariales du postulant afin de s'assurer qu'elles cadrent avec son budget d'embauche⁴⁰. Si on vous demande vos attentes salariales durant l'entrevue, pensez à votre valeur de façon holistique et fournissez une cible de rémunération réaliste et prédéterminée. Cette cible peut être établie en vous posant les questions figurant à la section précédente. Cela dit, vous pouvez reporter vos réponses aux questions liées au salaire ou fournir une échelle salariale à l'intervieweur⁴¹.

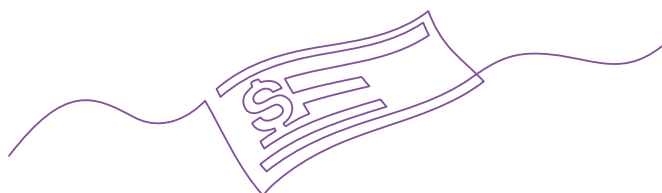
Vous pouvez répondre à l'aide d'une des stratégies suivantes si on vous demande vos attentes salariales durant l'entrevue :

Je suis à la recherche d'une offre concurrentielle qui comprend des avantages supplémentaires, mais j'aimerais d'abord en apprendre plus sur le travail et ses exigences.

OU

Je suis à la recherche d'un salaire s'inscrivant entre 50 000 et 65 000 dollars qui comporte des avantages supplémentaires.

Il est important de garder à l'esprit que l'entrevue n'est pas l'endroit propice aux négociations salariales. Attendez plutôt de recevoir formellement une offre d'emploi avant de négocier le montant de la rémunération avec votre employeur potentiel, et assurez-vous d'indiquer pourquoi vous méritez un salaire plus élevé.



⁴⁰ Birt, Jamie. «How To Talk About Salary in a Job Interview.» Indeed. Dernière modification : 29 septembre 2022, <https://www.indeed.com/career-advice/interviewing/how-to-talk-about-salary-in-a-job-interview>.

⁴¹ Idem.



OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

NÉGOCIATION DE LA RÉMUNÉRATION :

S'il peut s'agir d'un processus intimidant, la négociation de la rémunération et les demandes d'augmentation sont nécessaires afin de recevoir une rémunération juste et appropriée pour son travail. Il est important de garder à l'esprit qu'il n'est pas cupide de négocier le montant de votre rémunération ou de demander une augmentation. C'est plutôt une façon de veiller à la reconnaissance de votre travail et votre expertise. Voici quelques stratégies recommandées pour se préparer à demander une augmentation :

- **Trouvez un moment approprié** : Dans le cas d'un nouveau rôle, les négociations en matière de rémunérations devraient se produire après avoir reçu officiellement l'offre d'emploi. Lorsque vous demandez plutôt une augmentation, songez à en mentionner la possibilité lors d'un examen du rendement annuel, après avoir terminé un projet important, où lorsque votre gestionnaire a une charge de travail réduite⁴². Si vous demandez une augmentation en dehors des périodes d'examen, demandez à votre gestionnaire de tenir une réunion privée, en personne si possible.⁴³
- **Effectuez des recherches sur les tendances salariales** : Effectuez du réseautage et des recherches en ligne afin de déterminer combien rapportent les personnes qui occupent des postes similaires au vôtre.
- **Préparer ce que vous comptez dire à l'avance** : Anticipez les questions qu'on risque de vous poser afin de justifier votre

demande. Avant la rencontre, prenez soin de quantifier votre valeur en énumérant sur papier les réalisations que vous avez accomplies dans votre rôle actuel⁴⁴.

- **Ayez un plan de rechange** : Si votre employeur ou votre futur employeur décide qu'il ne peut pas augmenter votre rémunération, envisagez la possibilité de demander d'autres avantages, ou des conseils quant aux étapes à suivre pour obtenir éventuellement une augmentation⁴⁵.
- **Assurez un suivi** : Assurez un suivi auprès de votre gestionnaire après votre entretien. Si votre demande est refusée, essayez d'établir une date en vue d'une rencontre ultérieure

Lorsque vous entamez une discussion en matière de rémunération avec un employeur ou un futur employeur, assurez-vous de montrer que vous avez confiance en vos capacités et que vous prenez la conversation au sérieux. Durant la conversation, utilisez un langage assertif comme « je suis un membre important de l'équipe » ou « ma rémunération devrait correspondre à mon importante expérience » pour exprimer votre assurance et renforcer l'idée que vous comprenez la valeur de votre travail.

Si vos négociations salariales ou votre demande d'augmentation échouent, d'autres options existent qui pourraient permettre l'obtention d'une rémunération saine. Par exemple, il est possible de demander des jours de vacances supplémentaires, ou d'autres types d'avantages, au lieu de demander un salaire plus élevé. Si

42 « Pay & Salary : How to Ask for a Raise. » Glassdoor. Dernière modification : 26 juillet 2022.

<https://www.glassdoor.com/blog/guide/how-to-ask-for-a-raise/>.

43 Équipe de rédaction d'Indeed. « How to Ask for a Raise (With Examples). » Indeed. Dernière modification : 22 novembre 2022. <https://ca.indeed.com/career-advice/pay-salary/how-to-ask-for-a-raise>.

44 Pay & Salary: How to Ask for a Raise.» Glassdoor. Dernière modification : 26 juillet 2022. <https://www.glassdoor.com/blog/guide/how-to-ask-for-a-raise/>.

45 Wong, Kristin. « You Need a Raise. How Do You Start the Conversation? » The New York Times. Dernière modification : 29 août 2018. <https://www.nytimes.com/2018/08/29/smarter-living/how-to-ask-for-a-raise.html>.

vosre demande initiale échoue, assurez-vous de faire un suivi auprès de votre employeur ou futur employeur afin de déterminer comment atteindre une rémunération juste et appropriée.

TRAVAILLEURS CRÉATEURS :



Pour les travailleurs créateurs, comme les artistes, les musiciens et les conférenciers, la valeur de votre temps et de vos efforts peut être difficile à déterminer. Les créateurs doivent évaluer leur valeur personnelle pour déterminer le juste montant qui leur est dû pour leurs services professionnels. Dans le cadre de ce processus, les créateurs doivent déterminer un taux horaire et tenir compte du coût des matériaux, de leur expertise, du transport, des marges de profit et des coûts opérationnels (loyer, services publics, etc.) afin de savoir quoi facturer pour leur travail ⁴⁶ [1]. En faisant bien attention de tenir compte de ces facteurs, les créateurs peuvent établir un

prix de base en vue de vendre leurs services. Les personnes qui ont plus d'expérience et de notoriété peuvent facturer un montant plus élevé en échange de leurs services.

Quelle est la valeur de mon travail créatif?

Lorsqu'on commence à vendre son art, déterminer la valeur d'une œuvre d'art peut être difficile, car chaque œuvre possède une valeur intrinsèque qui lui est propre. Pour les nouveaux créateurs, il est important d'exclure ses émotions de l'évaluation de ses œuvres, afin d'arriver au prix le plus exact possible. Les artistes doivent tenir compte du fait que la valeur de leurs œuvres artistiques n'est pas statique et qu'elle augmentera en fonction de nombre de ventes. Avant d'entamer l'évaluation de votre art, gardez à l'esprit que votre travail a de la valeur et qu'il y a quelqu'un quelque part qui sera prêt à payer un prix raisonnable pour l'acheter.⁴⁷

Généralement, les artistes s'appuient sur des formules pour les aider à déterminer le prix de leurs œuvres. Dans le cadre des formules pour l'évaluation de l'art, les gens déterminent le prix en fonction de la taille de l'œuvre en pouces carrés, en comparant leur travail et leur expérience avec l'expérience et le travail d'autres artistes qui ont des similarités au niveau du style artistique ou de l'expérience de travail. Lorsque vous vous comparez à un d'autres artistes, tenez compte des matériaux, de la taille et des sujets de ses œuvres, ainsi que des compétences et de l'expérience de l'artiste⁴⁸. Après avoir trouvé un artiste avec lequel vous comparer, fondez-vous sur les

46 Mikles, Iva. « Art Pricing Calculator - Traditional, Digital Art, and Oil Paintings. » Art Side of Life. Dernière modification : 20 novembre 2022. https://artsideoflife.com/how-to-price-your-art/#elementor-toc__heading-anchor-0.

47 « How to Price Your Artwork: A Beginner's Guide. » The Art League. Dernière modification : 20 mai 2016. <https://www.theartleague.org/blog/2016/05/20/how-to-price-your-artwork-a-beginners-guide/>.

48 « How To Price Artwork So It Actually Sells. » Format. Dernière modification : 22 février 2019. <https://www.format.com/magazine/resources/art/how-to-price-your-art>.





OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

prix qu'il affiche pour créer un prix moyen pour votre œuvre en fonction de sa taille en pouces carrés⁴⁹. En établissant un prix moyen en fonction de la taille en pouces carrés, les créateurs peuvent établir des prix cohérents pour leur art.

Il est suggéré aux artistes d'utiliser une des formules suivantes pour déterminer le prix de leurs œuvres d'art originales :

- **Pouces carrés :** Pour cette méthode, vous devez mesurer votre tableau en pouces carrés en multipliant sa longueur par sa largeur. Après avoir déterminé la superficie de votre tableau, calculez la valeur en multipliant votre prix unitaire par le nombre de pouces carrés. Les artistes devraient majorer le coût des matériaux pour s'assurer de réaliser un profit⁵⁰.

\$ Prix = (longueur*largeur) (prix unitaire par pouce carré) + coût des matériaux.

- **Taux horaire :** Dans le cadre de cette méthode, le coût reflète le nombre d'heures que vous avez consacré à la création de l'œuvre. Consulter d'autres artistes peut vous aider à déterminer un taux horaire approprié. Si votre taux est beaucoup plus élevé que celui de vos concurrents directs, envisagez la possibilité de réduire vos prix⁵¹.

\$ Prix = (taux horaire*nombre d'heures consacrées) + coût des matériaux.

Pour les artistes numériques, il peut être pertinent de songer à une méthode fondée sur un taux horaire pour calculer le coût de ses œuvres d'art. Pour les œuvres numériques où les outils et le matériel peuvent être réutilisés dans une multitude de projets, les artistes doivent envisager la possibilité de facturer seulement un petit montant par projet pour couvrir les coûts liés à l'équipement⁵².

Pour les artistes qui vendent leurs œuvres dans des galeries, il est important de garder à l'esprit qu'elles prennent souvent une commission sur chaque original vendu. Les artistes qui vendent leurs œuvres par l'intermédiaire d'une galerie doivent tenir compte de cette commission et augmenter leurs prix en conséquence; les prix doivent néanmoins rester uniformes dans toutes les plateformes de vente⁵³.

COMBIEN PUIS-JE DEMANDER POUR UN DISCOURS OU UNE REPRÉSENTATION?

Comme les artistes, les conférenciers peuvent aussi avoir de la difficulté à déterminer le montant à facturer pour leur représentation lors d'un événement? Pour déterminer les tarifs de ses discours, il est important de tenir compte de la taille du public, de la composition du public, de la longueur du discours, de son expérience antérieure dans la prononciation de discours, de son expertise, ainsi que du type d'événement. Ces facteurs vous aideront à déterminer le montant qu'un conférencier devrait facturer pour ses discours.



49 « How to Price Your Artwork. » Art Ink. Consulté le 22 novembre 2022. <https://www.artinkprint.ca/how-to-price-artwork/>.

50 « How to Price Consistently for Art Sales Success. » Artwork Archive. Consulté le 22 novembre 2022. <https://www.artworkarchive.com/blog/how-to-price-consistently-for-art-sales-success>.

51 Idem.

52 Mueller, Laura. « Expert Advice: How to Price Your Art. » Skillshare Blog. Dernière modification : 13 avril 2021. <https://www.skillshare.com/blog/expert-advice-how-to-price-your-art/>.

53 « How to Price Your Artwork: A Beginner's Guide. » The Art League. Dernière modification : 20 mai 2016. <https://www.theartleague.org/blog/2016/05/20/how-to-price-your-artwork-a-beginners-guide/>.

Une façon pour les débutants de déterminer leur tarif consiste à déterminer la moyenne de leur rémunération quotidienne. Pour déterminer ce montant, prenez votre revenu brut et divisez-le par 250, soit le nombre de jours que la plupart des gens travaillent dans une année. On peut alors utiliser ce taux quotidien comme tarif⁵⁴.

La formule est la suivante :

$$\text{\$ Tarif du discours} = \frac{\text{(Revenu brut annuel)}}{250}$$

Des conférenciers plus expérimentés pourraient s'appuyer sur leur notoriété pour obtenir une rémunération plus importante pour leur travail. D'autres facteurs peuvent alors être intégrés à leur formule servant à établir le tarif des discours. Par exemple, les conférenciers peuvent inclure leurs frais de déplacement et d'hébergement, ainsi qu'un taux horaire pour l'écriture du discours, entre autres frais⁵⁵.

PASSER À LA DÉFENSE DES DROITS STRUCTURÉE : IMPLICATIONS DU MODÈLE DE DÉFENSE DES DROITS SANS BUT LUCRATIF :

De nombreux activistes et défenseurs de droits effectuent leur travail dans le cadre de collaborations avec des organismes sans but lucratif (aussi appelés *organismes à but non lucratif*), ou en travaillant directement pour ceux-ci. Les organismes sans but lucratif peuvent être des endroits incroyablement utiles et transformateurs par l'intermédiaire desquels les initiatives de justice sociale sont promues aux échelles communautaire, provinciale et fédérale. Toutefois, des implications importantes sont associées à la structuration de ses activités de défense des droits en fonction d'un modèle sans but lucratif, et il est important pour les activistes et les défenseurs de droit de bien y réfléchir avant de choisir s'ils souhaitent ou non poursuivre ce type de défense des droits.



54 Rando, Caterina. «Women Speakers: Here is How to Figure Out How much to Charge for A Speech.» LinkedIn. Dernière modification : 12 juillet 2015. <https://www.linkedin.com/pulse/women-speakers-here-how-figure-out-much-charge-speech-caterina-rando>.

55 Idem.

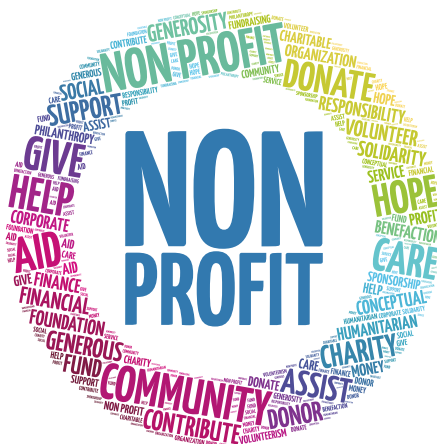


OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

QU'EST-CE QU'UN ORGANISME SANS BUT LUCRATIF?

Le gouvernement du Canada définit les organismes à but non lucratif comme des « associations, des clubs ou des sociétés qui ne sont pas des organismes de bienfaisance et qui sont établis et exploités uniquement aux fins du bien-être collectif, des améliorations locales, des loisirs, du divertissement ou de toute autre activité non lucrative »⁵⁶. Bien que ce ne soit pas toujours le cas, les organismes sans but lucratif soutiennent souvent le travail de nombreuses causes et initiatives d'assistance sociale, comme les refuges d'urgence, les logements durables, la santé mentale, la garde d'enfants et l'éducation, ce qui comprend des services juridiques et d'autres services de base. De plus, les organismes sans but lucratif s'engagent souvent dans des activités de défense des droits à un quelconque niveau. Par exemple, l'AFAC est un organisme sans but lucratif!



56 « Quelle est la différence entre un organisme de bienfaisance enregistré et un organisme sans but lucratif? » Gouvernement du Canada. Dernière modification : 23 juin 2016. <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/organismes-bienfaisance-dons/faire-bienfaisance-renseignements-a-intention-donateurs/a-propos-organismes-bienfaisance-enregistres/quelle-est-difference-entre-organisme-bienfaisance-enregistre-organisme-sans-lucratif.html>.







OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

Le gouvernement du Canada⁵⁷ fait la distinction suivante entre les organismes de bienfaisance et les organismes sans but lucratif* :

SUJET :	ORGANISME DE BIENFAISANCE	ORGANISME SANS BUT LUCRATIF
Fins :	Doit être établi et exploité exclusivement à des fins de bienfaisance.	- Peut être exploité aux fins du bien-être collectif, des améliorations locales, des loisirs, des sports, du divertissement ou de toute autre activité non lucrative. - Ne peut pas être exploité exclusivement à des fins de bienfaisance.
Enregistrement :	Doit présenter une demande à l'ARC** et obtenir son enregistrement aux fins de bienfaisance.	N'a pas à passer par un processus d'enregistrement aux fins de l'impôt sur le revenu.
Numéro d'enregistrement à titre d'organisme de bienfaisance :	Reçoit un numéro d'enregistrement après que l'ARC ait approuvé son enregistrement.	Ne reçoit pas de numéro d'enregistrement aux fins de bienfaisance.
Reçus aux fins d'impôt :	Peut remettre des reçus officiels de dons aux fins de l'impôt sur le revenu.	Ne peut pas remettre de reçus officiels de dons aux fins de l'impôt sur le revenu.
Exigences liées aux dépenses :	Doit consacrer un montant minimal à ses activités de bienfaisance ou faire des dons à des donataires reconnus.	N'a pas d'exigences liées aux dépenses.
Désignation :	Est désigné par l'ARC comme une œuvre de bienfaisance, une fondation publique ou une fondation privée.	Ne reçoit pas de désignation.
Déclarations :	Doit produire une déclaration de renseignements annuelle (formulaire T3010) dans les six mois de la fin de son exercice.	Peut devoir produire une déclaration T2 (s'il est constitué en personne morale) ou une déclaration de renseignements (formulaire T1044), ou les deux, dans les six mois de la fin de son exercice.

⁵⁷ Idem.

SUJET :	ORGANISME DE BIENFAISANCE	ORGANISME SANS BUT LUCRATIF
Avantages personnels aux membres :	Ne peut pas utiliser ses revenus pour donner des avantages personnels à ses membres.	Ne peut pas utiliser ses revenus pour donner des avantages personnels à ses membres.
Exonération d'impôt :	Est exonéré de l'impôt sur le revenu.	Est habituellement exonéré de l'impôt sur le revenu.
TPS/TVH :	- Doit habituellement payer la TPS/TVH sur les achats. - Peut demander un remboursement partiel de la TPS/TVH payée sur les achats admissibles. - La plupart des fournitures effectuées par les organismes de bienfaisance sont exonérées. - Calcule la taxe nette en utilisant le calcul de la taxe nette pour le calcul de la taxe nette pour les organismes de bienfaisance.	- Doit payer la TPS/TVH sur les achats. - Peut demander un remboursement partiel de la TPS/TVH payée sur les achats admissibles, seulement s'il reçoit un financement important du gouvernement. - Peu de fournitures effectuées par les organismes sans but lucratif sont exonérées. - Calcule la taxe nette de la façon habituelle.

*Tableau adapté à partir de la page suivante : [gouvernement du Canada, 2016](#).

**Agence du revenu du Canada.





OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

STATISTIQUES CLÉS SUR LE SECTEUR CANADIEN DES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF ET DES ORGANISMES DE BIENFAISANCE

Si les données robustes sur le secteur des organismes sans but lucratif, par lui-même, sont limitées, de nombreux groupes ont entrepris la tâche d'examiner le secteur des organismes sans but lucratif et des organismes de bienfaisance dans le contexte canadien. La recherche d'Imagine Canada⁵⁸ souligne les points suivants :

- Le Canada compte plus de 170 000 organismes sans but lucratif et organismes de bienfaisance enregistrés.
- Le secteur représente environ 8,7 % du produit intérieur brut (PIB) du Canada, soit environ 189 milliards de dollars.
- Les Canadiens donnent annuellement plus de 14 milliards de dollars aux organismes de bienfaisance enregistrés. Environ 75 % de ces dons sont versés à des organismes du milieu de la religion, de la santé et des services sociaux, ou encore à des organismes internationaux.
- Le secteur embauche environ 2,5 millions de personnes, soit 12 % de la population économiquement active.
- Les femmes y représentent 77 % de la main-d'œuvre, et on y trouve un nombre croissant de Noirs, d'Autochtones et de personnes de couleur. Malgré tout, on constate dans le secteur la persistance des écarts salariaux fondés sur la race et le genre⁵⁹.

- Environ 13 millions de personnes, soit 41 % des Canadiens, ont déclaré avoir fait du bénévolat. Leur travail représente environ 1,7 milliard d'heures. Imagine Canada estime que ce travail est l'équivalent de presque 860 000 emplois à temps plein.

Le secteur des organismes sans but lucratif accorde une quantité importante de ressources humaines et économiques à la société canadienne. Toutefois, les recherches en cours et l'opinion publique⁶⁰ montrent que cette contribution **fait continuellement l'objet d'un soutien insuffisant, souvent restreint par les systèmes sociopolitiques actuels**. Pensez par exemple aux sections précédentes sur le travail émotionnel, l'intersectionnalité de la position, de l'expérience vécue et de la défense des droits, ainsi que la prise en compte de l'intersectionnalité dans la rémunération.

Ce sont souvent les personnes qui font face à des obstacles importants à une vie décente qui s'engagent dans cet important domaine de travail. Comme le montrent les données sur le secteur, une grande partie de ce travail est réalisé gratuitement, ou pour une faible rémunération. En ce qui concerne particulièrement les organismes sans but lucratif, il y a également des pressions supplémentaires imposées par la loi et les mécanismes réglementaires en lien avec la responsabilisation⁶¹, qui engendrent un important fardeau administratif, une notion qui sera discutée dans les sections à venir.

58 « Canada's Charities & Nonprofits. » Imagine Canada. Consulté le 22 novembre 2022. <https://www.imaginecanada.ca/sites/default/files/Infographic-sector-stat-2021.pdf>.

59 Jensen, Emily. « NOUVELLES DONNÉES PUBLIÉES PAR STATISTIQUE CANADA : PRÉCIEUSES, MAIS INSUFFISANTES. » Imagine Canada. Dernière modification : 17 mai 2021.

60 Mercer, T. Mercer et Omidvar, Ratna. « Giving the charitable sector the tools it needs to thrive. » Options politiques. Dernière modification : 5 septembre 2019.

61 Cameron, John D. et Kwiecien, Olivia. « Advocacy, Charity and Struggles for Global Justice in Canada » *Canadian Journal of Development Studies/Revue Canadienne d'études du développement* 40, no. 3 (2019) : 330-347. Consulté le 22 novembre 2022. <https://doi.org/10.1080/02255189.2019.1629885>.

IMPLICATIONS DE S'ENGAGER DANS LA DÉFENSE DES DROITS SANS BUT LUCRATIF :

Les facteurs décrits précédemment peuvent avoir une incidence et une influence importante sur notre façon de nous engager dans l'activisme et la défense des droits au sein du secteur des organismes sans but lucratif. La présente section se penche sur certaines des implications qui découlent de ces facteurs, ainsi que sur les façons dont ces facteurs peuvent appuyer ou limiter les objectifs de votre activisme ou votre défense des droits.

AVANTAGES :

Choisir d'établir un organisme sans but lucratif afin de promouvoir les droits que vous défendez peut s'avérer bénéfique pour plusieurs raisons, tant pour vous-même que pour votre communauté. Les principaux avantages à l'approche sans but lucratif sont décrits ci-dessous.

1. Légitimité et poids institutionnel :

En établissant un organisme sans but lucratif, vous légitimez le travail et les perspectives que vous offrez à votre communauté. Il est alors plus facile pour votre équipe et vous d'être reconnus et entendus par l'État, par les membres de votre communauté locale et par d'autres intervenants pertinents. Devenir un organisme sans but lucratif vous soutient en faisant de votre équipe et vous des experts et des professionnels dans le type de travail que vous effectuez. Votre organisme devient ainsi un endroit reconnu et respecté où les gens dans le besoin peuvent aller pour obtenir de l'aide. Faire partie d'un organisme

sans but lucratif accorde également un poids institutionnel que vous pouvez utiliser pour bâtir votre réseau et votre réputation. Vous pouvez ainsi faire progresser vos initiatives d'activisme et de défense des droits. Sustaining Advocacy via Compensation:

2. Maintenir la défense des droits grâce à la rémunération :

Les organismes sans but lucratif peuvent faire progresser les mouvements sociaux et habiliter la défense des droits en offrant une rémunération pour le travail des activistes et des défenseurs des droits. En d'autres mots, les organismes sans but lucratif sont l'un des mécanismes par lesquels on peut financer la révolution proverbiale. En légitimant votre travail par l'intermédiaire d'une entité sans but lucratif, vous pouvez obtenir un véritable revenu pour le travail que vous consacrez au changement social, ce qui permet à vous et le reste de votre organisation de gagner vos vies en vous engageant dans ce travail important.

3. Mécanismes de responsabilisation :

Les organismes sans but lucratif sont tenus d'établir et de financer des mécanismes de responsabilisation, ce qui comprend des règles quant aux sources de financement autorisées, les usages admissibles du financement reçu et les moments appropriés pour engager des dépenses. En tant qu'organisme sans but lucratif, on s'attend à ce que vous rendiez compte de ces renseignements aux autorités compétentes, ce qui engendre une couche supplémentaire de responsabilisation extrinsèque à



OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

votre travail. Par ailleurs, une partie de cette information est rendue publique, afin que les membres de votre communauté puissent voir d'où proviennent vos fonds et comment vous les divisez.

Si ces responsabilités peuvent être difficiles étant donné le fardeau administratif souvent important qui découle de ces mécanismes, elles demeurent utiles puisqu'elles permettent à votre équipe et vous de rendre compte aux communautés qui bénéficient de votre travail. Ces mécanismes offrent la possibilité de réfléchir à l'impact de votre travail et de le mesurer. Ils peuvent également vous amener à réfléchir plus stratégiquement aux façons optimales d'utiliser vos fonds en vue de faire progresser vos activités de défense des droits.

4. Un mécanisme permettant de redistribuer les ressources à la communauté :

Les organismes sans but lucratif sont habituellement un mécanisme officiel servant à redistribuer les ressources, les soutiens et les financements directement aux membres de la communauté qui en ont le plus besoin. Par exemple, grâce aux dons, aux programmes gratuits, aux services offerts aux membres de la communauté, aux espaces d'accueil, à la distribution de colis surprises et de fournitures de base aux membres de la communauté, aux mesures de soutien à l'éducation, aux bourses d'études, ou d'autres types de ressources. En raison

de la légitimité et de la réputation que possèdent souvent les organismes sans but lucratif, il est souvent plus facile d'encourager les personnes qui possèdent de vastes ressources financières à financer un organisme sans but lucratif ou à lui faire un don, au lieu de verser une pareille somme à une autre forme de collectif communautaire.

5. Considérations financières :

Les organismes sans but lucratif sont souvent exonérés de l'impôt sur le revenu⁶². Selon leurs sources de financement, [certains organismes sans but lucratif peuvent avoir droit à un remboursement de la taxe sur les produits et services du gouvernement fédéral](#). Pour obtenir des précisions à ce sujet, reportez-vous à la [page Renseignements sur la TPS/TVH pour les organismes à but non lucratif du gouvernement du Canada](#).

Devenir un organisme sans but lucratif constitué en société pourrait vous permettre d'accéder à des fonds réservés aux entités sans but lucratif constituées en société. Les possibilités de financement varient en fonction de votre province ou territoire et selon la portée de votre mission, c.-à-d. si votre organisme est une entité nationale ou provinciale/territoriale.

62 Vous pourriez tout de même avoir à payer de l'impôt sur vos revenus de propriété ou vos gains en capital.

LIMITES:

Il y a également des limites importantes au modèle sans but lucratif dont il faut tenir compte avant de choisir d'établir un organisme sans but lucratif. Dans le contexte canadien, il est important de s'interroger globalement sur la façon dont les systèmes de pouvoir coloniaux continuent de forcer les organismes de défense des droits sans but lucratif à s'intégrer dans un moule capitaliste. Simplement dit, le concept d'un organisme « sans but lucratif » n'existerait pas si nous ne vivions pas dans un système qui exige que les organisations, les communautés et les particuliers génèrent un profit. Étant donné ce qui précède, il est important d'un point de vue critique de suivre le modèle sans but lucratif.



Non profit

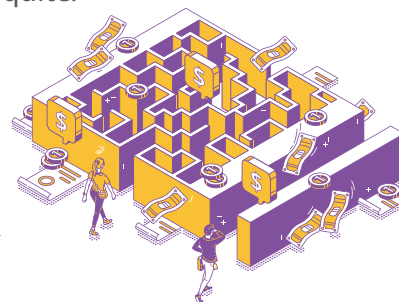
CONCEPT CLÉ : LE COMPLEXE INDUSTRIEL DES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF (CIOUSBC) :

Le complexe industriel des organismes sans but lucratif (CIOUSBC) est décrit comme un « système de relations entre l'État, les classes propriétaires, les fondations et les organismes de justice sociale et de services sociaux du secteur des organismes sans but lucratif et des organismes non gouvernementaux qui mènent à la surveillance, au contrôle, au déraillement et à la gestion quotidienne des mouvements politiques »⁶³. Le modèle sans but lucratif, comme nous le connaissons aujourd'hui, a évolué en réponse aux échecs de l'État (c.-à-d., le Canada) dans sa mission de veiller à la survie et au bien-être de nos communautés. Alors que les systèmes de pouvoir, la gouvernance et l'économie de nature néolibérale et coloniale du Canada se sont développés, des organismes sans but lucratif ont été établis en vue d'effectuer l'important travail consistant à soutenir les communautés dans l'atteinte de leurs besoins, tout en éclairant les changements sociopolitiques. En d'autres mots : *Les organismes sans but lucratif tels qu'on les connaît ont été mis en place par les systèmes de pouvoir coloniaux et néolibéraux à titre de moyen principal d'inciter les changements sociaux.*

Sidra Morgan-Montoya⁶⁴ fournit l'analogie suivante pour expliquer le CIOUSBC :

C'est un peu comme partir à l'exploration des contrées sauvages du changement radical avant de découvrir qu'il s'agit d'un labyrinthe végétal artificiel comportant une seule sortie. Chaque tournant est érigé par un réseau d'entités publiques et privées (dont l'État, des entreprises, des particuliers et les organismes sans but lucratif eux-mêmes) qui prennent les décisions qui préservent le pouvoir dont elles disposent au sein de la société (« l'État » renvoie ici aux différents organismes du gouvernement et leur rôle dans le maintien de la société, y compris ses principes oppressifs). Ces entités, et les dynamiques entre celles-ci qui font la promotion de leurs propres intérêts au lieu de l'intérêt du public, composent le complexe industriel des organismes sans but lucratif.

Il en découle un labyrinthe qui restreint notre façon de bouger au sein d'un organisme sans but lucratif, orientant notre travail vers certaines directions et bloquant l'accès à d'autres. Il transforme des possibilités radicales en impasses, veille à ce que le chemin offrant le moins de résistance ne s'oppose pas aux personnes en position de pouvoir et amplifie les intérêts des entreprises et de l'État au détriment des voix des personnes les plus touchées par l'iniquité.



63 « Beyond the Non-Profit Industrial Complex. » INCITE! Consulté le 22 novembre 2022. <https://incite-national.org/beyond-the-non-profit-industrial-complex/>.

64 Morgan-Montoya, Sidra. « Nonprofit industrial complex 101: A primer on how it upholds inequity and flattens resistance. » Community-Centric Fundraising. Dernière modification : 10 août 2020. <https://communitycentricfundraising.org/2020/08/10/nonprofit-industrial-complex-101-a-primer-on-how-it-upholds-inequity-and-flattens-resistance/>.

Examinez les énoncés suivants au sujet du CIOSBC :

?... L'État se sert des organismes sans but lucratif pour⁶⁵ :

- Surveiller et contrôler les mouvements de justice sociale.
- Détourner l'argent public à des intérêts privés par l'intermédiaire de fondations.
- Gérer et contrôler la dissidence pour rendre le monde sûr pour le capitalisme.
- Réorienter l'énergie des activistes vers des modes d'organisation fondés sur la carrière au lieu de modes d'organisation de masse capables de véritablement transformer la société.
- Permettre aux sociétés de masquer leurs pratiques de travail abusives et coloniales grâce au travail « philanthropique ».
- Encourager les mouvements sociaux à s'organiser en suivant le modèle des structures capitalistes, au lieu de les contester.

Adapté à partir d'INCITE! (2004)

?... Que fait le complexe industriel des organismes sans but lucratif?⁶⁶

- Il aide les riches à maintenir le contrôle sur leur richesse et nos mouvements.
- Il aide l'État à réprimer les idées radicales.
- Il crée une relation hiérarchique entre les organismes sans but lucratif et les communautés.

Adapté à partir de Morgan-Montoya (2020)

?... À quoi cela ressemble-t-il?

Vous trouverez ci-dessous des exemples de ces pratiques mises en application :

- La marchandisation des expériences vécues et des traumatismes pour stimuler le financement.
- Chercher à plaire aux bailleurs de fonds, au lieu de chercher à opérationnaliser des pratiques judicieuses ou des pratiques motivées par les véritables besoins de la communauté.
- Creuser l'écart binaire opposant les fournisseurs de services et les professionnels aux utilisateurs de services et les membres de la communauté en privilégiant « les connaissances des experts » aux expériences vécues.
- Être incapable d'effectuer le travail qu'on veut ou qu'on doit faire en raison du fardeau administratif.
- Perpétuer les écarts salariaux dans notre domaine de travail parce que nous n'avons pas suffisamment de ressources pour rémunérer tout le monde équitablement.
 - Les personnes marginalisées sont alors les moins payées, et on se retrouve à recourir excessivement à la main-d'œuvre gratuite (c.-à-d. aux bénévoles), comme nous l'avons vu dans les données dont nous avons discuté antérieurement.

Réflexion :

?... Êtes-vous d'accord avec cette analyse? Pourquoi ou pourquoi pas? Avez-vous déjà été témoin d'autres applications de ces pratiques dans vos propres expériences relatives aux organismes sans but lucratif?

- Le cas échéant, à quoi ressemblaient-elles?
- Comment vous ont-elles fait sentir?
- De quelle manière avez-vous répondu à cette situation?

65 « Beyond the Non-Profit Industrial Complex. » INCITE!. Consulté le 22 novembre 2022. <https://incite-national.org/beyond-the-non-profit-industrial-complex/>.

66 Morgan-Montoya, Sidra. « Nonprofit industrial complex 101: A primer on how it upholds inequity and flattens resistance. » Community-Centric Fundraising. Dernière modification : 10 août 2020. <https://communitycentricfundraising.org/2020/08/10/nonprofit-industrial-complex-101-a-primer-on-how-it-upholds-inequity-and-flattens-resistance/>.



OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

LA MARCHANDISATION DES TRAUMATISMES

Une conséquence importante du CIOSBC est la marchandisation de l'expérience vécue et des traumatismes en vue de faire progresser les initiatives d'activisme et de défense des droits. En d'autres mots, **l'exploitation de nos expériences et nos histoires personnelles pour obtenir un profit**, que ce soit pour nous-mêmes, pour nos communautés ou pour les organisations avec lesquelles nous militons.

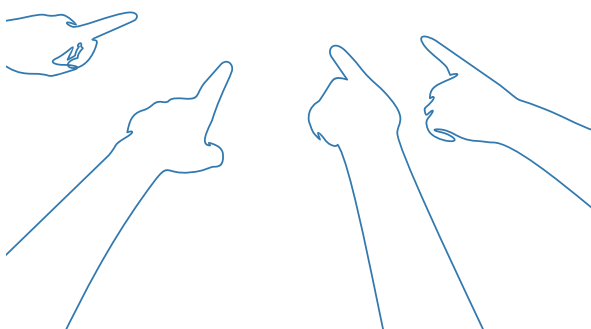
En voici des exemples :

- Utiliser nos histoires traumatiques personnelles pour convaincre les membres de la communauté, les personnes qui n'ont pas vécu l'expérience, les organisations et d'autres entités à financer ou faire progresser notre travail de défense des droits. Cette application se fait souvent sans égard à la façon de présenter l'histoire, ou sans tenir compte des personnes qui pourraient être affectées en partageant l'histoire.
 - Par exemple, de nombreuses organisations de services humanitaires se servent des « histoires de réussite » des personnes qui ont recouru à leurs services dans les rapports annuels qu'elles fournissent aux entités de financement afin de les encourager à poursuivre leur financement, souvent sans obtenir le consentement des usagers en question.
 - Bon nombre d'entre nous ont eu à écrire au sujet d'un incident traumatisant que nous avons vécu afin d'obtenir une bourse ou afin d'accéder à un service humanitaire, un financement public ou un autre type d'occasion.
- Les médias et les organes de presse populaires qui présentent des histoires traumatisantes à notre sujet ou au sujet des membres de notre communauté dans le but unique de générer des clics, des cotes d'écoute ou des revenus.
 - i. C'est un phénomène que l'on remarque souvent dans les histoires au sujet des personnes FFADA et 2ELGBTQQIA+ et, plus récemment, dans la couverture médiatique au sujet des tombes anonymes dans les pensionnats indiens de l'ensemble du Canada. La souffrance des familles et des communautés est utilisée pour générer des gros titres, sans compensation ou réparation, ou presque, pour les personnes blessées ou dans le deuil.
 - ii. Les vidéos virales de violence à l'endroit des personnes autochtones ou racialisées en sont un autre exemple. Par exemple, les vidéos populaires de personnes autochtones, noires ou autrement racialisées qui sont la victime de meurtre ou de violence aux mains de la police ou d'agents correctionnels, ou encore les vidéos de manifestants pacifiques qui se font attaquer par des agents et des milices armées.
- Avoir à divulguer ou souligner nos traumatismes personnels pour établir notre position en tant qu'experts en la matière sur des sujets qui concernent nos communautés, ou pour obtenir une place à la table.
 - i. Cela pourrait consister à partager une histoire personnelle ou communautaire de traumatisme ou d'oppression pour obtenir une place au sein d'un comité, ou pour donner son témoignage dans le cadre d'une audience publique.

Éclairée par le colonialisme, notre société a mobilisé une économie entière autour d'une narration et d'une représentation qui dépeignent la souffrance des Autochtones et d'autres groupes marginalisés. Si ce genre de narrations se retrouve dans presque tous les aspects de la société (pensez par exemple aux représentations et aux stéréotypes autochtones dans les médias populaires), elles sont particulièrement manifestes dans les mécanismes de financement des organismes sans but lucratif et dans les campagnes de sensibilisation. Examinez les deux citations suivantes :

« La narration ou la prestation du traumatisme, soit l'affichage public de la souffrance, est ainsi devenue la principale voie par laquelle les personnes marginalisées peuvent être reconnues et acceptées au sein de la sphère publique. [...] Il est beaucoup moins difficile d'humaniser les autres et de faire preuve d'empathie à leur égard lorsqu'on les présente comme des victimes unidimensionnelles. Pointer un abuseur d'un doigt accusateur est aussi plus satisfaisant et facile à gérer que d'écouter les voix qui contestent le statu quo et qui demandent un changement radical. »⁶⁷

Sadaf Javdani, 2022.



« En tant que personnes marginalisées, nous avons aussi été entraînées à offrir notre douleur privée, sacrée et communale, réduite sous forme de monnaie afin de pénétrer ce marché [...] nous devons tous commencer par présenter des histoires de notre souffrance, puisque c'est ce que les personnes en situation de pouvoir préfèrent entendre. »⁶⁸

Frances Lee, 2018.



En réfléchissant aux énoncés qui précèdent, posez-vous les questions suivantes :

- Avez-vous déjà été dans une situation où on vous a demandé de faire part d'une histoire personnelle, d'un traumatisme ou d'une expérience d'une quelconque forme de discrimination afin d'accéder à du financement, ou un autre type d'occasion (comme une bourse d'étude, un emploi, un siège à un comité, une place dans un programme ou un service, etc.)?
- Avez-vous déjà vu une publicité ou une campagne sur les médias sociaux concernant un organisme sans but lucratif ou un organisme de bienfaisance où l'on présente une image stéréotypée des usagers du service et du public cible? Par exemple, les campagnes de charité de Noël où l'on présente une personne présumément sans abri, ou encore les services pour victimes de violence familiale où l'on présente l'image d'une femme qui semble fatiguée et réservée, ou qui couvre son visage.



Comment ces situations vous font-elles sentir?

67 Javdani, Sadaf. « The commodification of trauma. New Socialist: Transmissions. » Dernière modification : 17 août 2022. <https://newsocialist.org.uk/transmissions/the-commodification-of-trauma>.

68 Lee, Frances. « Seeking change without the commodification of pain and suffering. » The Seattle Globalist. Dernière modification : 10 décembre 2018. <https://seattleglobalist.com/2018/12/10/seeking-change-without-the-commodification-of-pain-and-suffering/79110>.





OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

Lectures recommandées au sujet du CIOSBC :

- ✦ Nonprofit Industrial Complex 101: A Primer on How It Upholds Inequity and Flattens Resistance—Sidra Morgan-Montoya.
- ✦ The Revolution Will Not Be Funded: Beyond the Non-Profit Industrial Complex-INCITE! Women of Color Against Violence.
- ✦ Indigenous Action: Accomplices Not Allies—Abolishing the Ally Industrial Complex (An Indigenous Perspective).

LES CHOSES À PRENDRE EN CONSIDÉRATION AVANT DE S'ENGAGER DANS LE SECTEUR DES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF :

L'activité suivante a pour but de vous aider à décider si l'établissement d'un organisme sans but lucratif est le bon choix pour votre travail d'activisme et de défense des droits.

 POSEZ-VOUS LES QUESTIONS SUIVANTES...	ÉCRIVEZ VOS RÉFLEXIONS ICI! 
Qu'est-ce qui vous a mené jusqu'ici? Quels sont les motifs qui sous-tendent cette décision?	
Quel est le but de l'organisme? Qu'elle est la raison de son existence? Que fera-t-il? Quel est votre énoncé de mission?	
Quelles sont les personnes ou les entités qui bénéficieront de cet organisme, et comment? Précisez.	
Y a-t-il d'autres collectifs ou organismes qui effectuent déjà ce travail? • Le cas échéant, votre organisme va-t-il compléter leur travail ou le miner? Pensez notamment à l'accès au financement, aux ressources et aux dons de la communauté et à l'espace pour répondre à cette question.	
Quels sont les avantages potentiels d'établir un organisme sans but lucratif pour votre initiative? Précisez.	



OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

POSEZ-VOUS LES QUESTIONS SUIVANTES...	ÉCRIVEZ VOS RÉFLEXIONS ICI!
Le cas échéant, quelles sont les répercussions et les conséquences potentielles qui en découleront? • Est-ce que ces conséquences en valent la peine?	
Est-ce que la structuration de vos activités de défense des droits par le biais d'un organisme sans but lucratif changera votre façon de vous engager dans l'activisme ou la défense des droits? En d'autres mots, est-ce que ce changement aura une incidence sur votre façon d'approcher votre travail et les enjeux que vous abordez? • Le cas échéant, est-ce que cela pose un problème?	
Avez-vous éthiquement communiqué avec les personnes autour de vous qui font également ce genre de travail afin d'en solliciter la rétroaction? Avez-vous leur appui?	
Avez-vous le soutien de la communauté avec ou pour laquelle vous effectuez ce travail de défense des droits? • Par ailleurs, est-ce que les personnes qui seront touchées par ces travaux pourront participer équitablement à tous les niveaux de l'organisme (p. ex., conseil administratif, leadership, personnel, etc.)?	
Sachant le niveau d'efforts demandé, que comptez-vous faire pour veiller à ce que tout le monde, vous-même comme vos collègues, agisse de façon responsable afin de rester en santé. Précisez.	Par exemple, en veillant à ce que vous disposiez d'assez de temps pour respecter les dates d'échéances de natures administratives et financières, et prévoir des jours de congé au calendrier.



CONSIDÉRATIONS LOGISTIQUES ET LIÉES À LA CAPACITÉ :



Vos objectifs seraient-ils mieux desservis en établissant un organisme de bienfaisance, une fondation ou une entreprise sociale, au lieu d'un organisme sans but lucratif?

Quels genres de possibilités de financement seraient à la disposition de l'organisme que vous proposez?

- Qui serait le plus susceptible de recevoir le financement?
- Qui a tendance à le fournir?
- Quel est le degré de difficulté lié à l'obtention du financement? Considérez les ramifications logistiques liées aux demandes de financements et de subvention, ainsi qu'au temps et au travail qu'exigera la présentation de demandes pour obtenir ces fonds. Tenez également compte du temps et du travail lié à la production continue de rapports à leur égard.

Avez-vous suffisamment de main-d'œuvre pour effectuer ce travail? Cette main-d'œuvre est-elle rémunérée pour ses contributions? L'êtes-vous?

Disposez-vous de l'espace et de l'équipement dont vous avez besoin? Dans la négative, comment comptez-vous les obtenir?

Quels sont les frais de démarrage que vous aurez à gérer? Considérez également la possibilité d'engager des coûts pour obtenir des conseils juridiques ou financiers.





OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL



CONSIDÉRATIONS LOGISTIQUES ET LIÉES À LA CAPACITÉ :



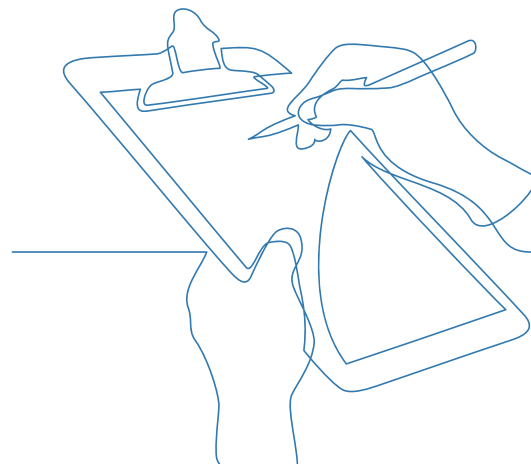
Y a-t-il des partenaires communautaires qui pourraient vous aider à démarrer?

Avez-vous préparé une stratégie de campagne de sensibilisation ou de campagne médiatique pour faire parler de vous? Êtes-vous capable d'exécuter cette stratégie?

- Présument par exemple qu'elles sont pertinentes aux fins de vos activités de défense des droits, avez-vous des comptes sur les médias sociaux et êtes-vous capable d'y contribuer régulièrement?

Est-ce que votre équipe et vous disposez des compétences, des expériences et des connaissances nécessaires pour effectuer ce travail? Considérez par exemple l'expertise requise pour recruter, superviser et maintenir en poste un effectif de façon équitable, éthique et sécuritaire.

- Dans la négative, comment comptez-vous remédier à la situation?



ÉTABLIR UN ORGANISME SANS BUT LUCRATIF :

Les ressources suivantes fournissent des conseils quant à la façon d'établir un organisme sans but lucratif aux échelles fédérale, provinciale et territoriale du Canada. On y mentionne également certaines des responsabilités et des attentes qui accompagnent le statut d'organisme sans but lucratif. Remarque : Ces guides n'ont pas la valeur d'un conseil juridique officiel.



GUIDE POUR ORGANISATIONS SANS BUT LUCRATIF



Fédéral :

Lois pertinentes :

- ✦ [Loi de l'impôt sur le revenu.](#)
- ✦ [Loi canadienne sur les sociétés par actions.](#)
- ✦ [Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif.](#)
- ✦ [Loi sur l'enregistrement des organismes de bienfaisance \(renseignements de sécurité\).](#)

- ✦ [Création d'une organisation à but non lucratif.](#)
- ✦ [Constitution en société de régime fédéral.](#)
- ✦ [Étapes suivant la constitution de votre organisation à but non lucratif.](#)
- ✦ [Modèles de règlements administratifs – Organisations à but non lucratif](#)
- ✦ [Activité interactive : Outil d'élaboration des règlements administratifs : organisations à but non lucratif](#)
- ✦ [Vos obligations de déclaration en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif \(Loi BNL\).](#)
- ✦ [Guide d'impôt pour la Déclaration de renseignements des organismes sans but lucratif.](#)
- ✦ [Enregistrer une corporation fédérale dans une province ou un territoire.](#)
- ✦ [Ressources – Organisations à but non lucratif.](#)

Alberta :

Lois pertinentes :

- ✦ [Loi sur les sociétés.](#)
- ✦ [Loi sur les compagnies.](#)

Gouvernement de l'Alberta :

- ✦ [Charitable and non-profit organizations: Grants, supports and resources for non-profit companies, societies and charitable organizations.](#)
- ✦ [Starting a non-profit : Forms and steps for incorporating a non-profit company or society.](#)
- ✦ [Incorporate a non-profit company.](#)
- ✦ [Responsibilities for corporations, cooperatives and organizations.](#)
- ✦ [Non-profit learning centre.](#)
- ✦ [Volunteer Alberta : Ressources pour organismes sans but lucratif](#)



OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL



GUIDE POUR ORGANISATIONS SANS BUT LUCRATIF



Colombie-Britannique :

Lois pertinentes :

[Societies Act](#)

✦ [Clicklaw Wikibooks: Societies, Charities, and Federal Not-For-Profit Corporations–What's the Difference? \(Societies Act FAQs\).](#)

✦ [Government of British Columbia: Not-for-profit organizations.](#)

✦ [Vancouver Public Library: Nonprofit Organizations.](#)

Manitoba :

Lois pertinentes :

✦ [The Corporations Act.](#)

Manitoba Non-Profit Corporations.

✦ [Manitoba Non-Profit Organizations.](#)

✦ [Charity Central: Filing Checklist for Registered Charities Operating in Manitoba.](#)

✦ [Volunteer Manitoba:](#)

✦ [Should I start a Non-Profit?](#)

✦ [Your Guide to Starting a Not-For-Profit.](#)

Nouveau-Brunswick :

Lois pertinentes :

✦ [Loi sur les compagnies.](#)

✦ [Public Legal Education and Information Service of New Brunswick \(PLEIS-NB\):](#)

✦ [Not-For-Profit Organizations: A Legal Guide.](#)

✦ [Reporting Requirements of Registered Charities and Non Profit Organizations.](#)

✦ [Government of New Brunswick: Incorporation of Non-Profit Companies.](#)

Terre-Neuve et Labrador :

Lois pertinentes :

✦ [Corporations Act.](#)

✦ [Community Sector Council Newfoundland and Labrador:](#)

✦ [Starting a Nonprofit or Charity.](#)

✦ [Incorporation \(Provincial\).](#)

Territoires du Nord-Ouest :

Lois pertinentes :

✦ [Loi sur les sociétés.](#)

✦ [Department of Justice, Government of the Northwest Territories: Non-Profit Societies.](#)



GUIDE POUR ORGANISATIONS SANS BUT LUCRATIF



Nouvelle-Écosse : Lois pertinentes : ✦ Loi sur les sociétés.	✦ Legal Info Nova Scotia: ✦ Non-profit and Charitable Organizations. ✦ Guide to Law for Non-Profit Organizations in Nova Scotia (2020).
Nunavut : Lois pertinentes : ✦ Societies Act.	✦ Department of Justice, Government of Nunavut: Corporate Registries Guide for Societies.
Ontario : Lois pertinentes : ✦ Not-for-Profit Corporations Act, 2010.	Government of Ontario: ✦ Start and operate a not-for-profit. ✦ Rules for not-for-profit and charitable corporations. ✦ FedDev Ontario: Not-For-Profit Guide. ✦ Nonprofit Law Ontario: Rules and Tools for Organizations: ✦ Start a nonprofit.
Île-du-Prince-Édouard : Lois pertinentes : ✦ Loi sur les compagnies.	✦ Register a Non-profit Corporation in PEI. ✦ Non-Profit Supports in PEI.
Québec : Lois pertinentes : ✦ Loi sur les compagnies.	Revenu Québec: ✦ Non-Profit Organization. ✦ Tax Obligations of Non-Profit Organizations. Éducaloi: ✦ Charities and Non-Profits. ✦ Non-Profits: Incorporate with the Quebec Government or the Federal Government? ✦ Different Roles and Responsibilities in a Quebec Non-Profit. ✦ Registraire des entreprises Québec: Constitute a Non-Profit Legal Person.



OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL



GUIDE POUR ORGANISATIONS SANS BUT LUCRATIF



Saskatchewan:

Lois pertinentes :

- ✦ [Non-Profit Corporations Act.](#)

- ✦ [SaskCulture : Setting Up a Non-Profit Organization.](#)

- ✦ [Public Legal Education Association of Saskatchewan \(PLEA\): Non-Profits.](#)

- ✦ [The Saskatchewan Nonprofit Partnership.](#)

Yukon:

Lois pertinentes :

- ✦ [Loi sur les sociétés.](#)

Gouvernement du Yukon :

- ✦ [Sociétés du Yukon.](#)

- ✦ [Constitution d'une société.](#)

Ressources supplémentaires :

- ✦ [Comptables professionnels agréés du Canada : Guide sur les états financiers des organismes sans but lucratif.](#)

- ✦ [Canadian Charity Law : Frequently Asked Questions.](#)

- ✦ [Charity Central : Your Guide Through Charity Law.](#)

- ✦ [Council on Foundations : Non-Profit Law in Canada.](#)

- ✦ [Imagine Canada Source OSBL : Ressources pour organismes de bienfaisance et organismes sans but lucratif.](#)

- ✦ [Charity Village :](#)

- Héberge des offres d'emploi rémunérées, des listes de bénévoles et d'événements, ainsi que des ressources et des cours d'apprentissage en ligne pour le secteur caritatif.



UN GUIDE SUR LE FINANCEMENT DE PROJET GOUVERNEMENTAL :

Le financement de projet est une façon importante pour les gouvernements, les communautés et les organisations et les organismes sans but lucratif autochtones d'obtenir les fonds nécessaires pour mettre au point des programmes et des services. Le financement du gouvernement est normalement attribué par l'intermédiaire de subventions, qui sont versées aux organisations en vue de réaliser des projets ou des programmes particuliers. En déposant des propositions de financement, les organisations peuvent proposer des activités de projet particulières et recevoir plus de soutien gouvernemental pour effectuer leur travail. Toutefois, les processus de demande actuellement du gouvernement comportent plusieurs obstacles à l'accessibilité, ce qui rend l'accès au financement nécessaire difficile pour les organisations. Le but de cette trousse à outils est d'indiquer aux organisations où, quand et comment obtenir des subventions et du financement pour leurs programmes de la part du gouvernement fédéral, et à qui s'adresser à cette fin.

La présente section offre de l'orientation sur la présentation d'une demande de financement au gouvernement et sur l'élaboration d'une proposition de financement. Toutefois, suivre ces étapes ne garantit pas nécessairement que les projets en question recevront un financement.

OÙ TROUVER DU FINANCEMENT POUR SON PROGRAMME :

Le financement du gouvernement du Canada est associé à un « appel de propositions », qui est publié en ligne sur le site Web des différents ministères et organismes (voir l'annexe C). Les nouveaux appels de propositions sont souvent qualifiés « d'ouverts », alors que ceux dont la date d'échéance est passée sont qualifiés de « fermés ». Pour simplifier la recherche de possibilités de subventions et de financement, le gouvernement du Canada a créé un [portail](#) en ligne servant à orienter les demandeurs vers les sources de financement appropriées. Si les programmes de financement destinés aux Autochtones sont habituellement publiés sur les pages Web de [Services aux Autochtones Canada](#) et de [Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada](#), on retrouve également du financement destiné aux organisations autochtones sur les sites Web d'autres ministères et organismes gouvernementaux.

Une fois arrivé sur la page Web d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental, il est possible d'effectuer des recherches dans les possibilités de financement ouvertes et fermées. Les ministères et les organismes fournissent parfois une barre de recherche permettant de chercher des propositions particulières. Par exemple, taper le mot « Autochtone » dans la barre de recherche affichera toutes les annonces pertinentes. En cliquant sur un projet, les utilisateurs font afficher les renseignements liés à l'admissibilité, les types de projets acceptés et les exigences relatives à la demande. Ce processus sera décrit plus en détail ci-dessous.



OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

Il y a des cas où le financement du gouvernement **n'est pas** associé à un appel de propositions. Il arrive qu'un ministère ou un organisme gouvernemental approche une organisation avec l'idée d'un projet ou d'un programme, afin de lui demander de l'aider à préparer une proposition de projet.

QUAND PEUT-ON PRÉSENTER UNE DEMANDE DE FINANCEMENT DE PROGRAMME?

Le gouvernement du Canada publie des possibilités de financement tout au long de l'année. Si chaque appel a sa propre date d'échéance, les demandeurs ont habituellement un mois, au moins, pour concevoir et soumettre leur proposition. Il est essentiel de soumettre votre demande avant la date d'échéance afin de veiller à son inclusion au concours de financement. Les demandes présentées en retard ne sont normalement pas examinées.

QUI EST ADMISSIBLE AUX PROGRAMMES DE FINANCEMENT?

Les exigences en matière d'admissibilité varient d'un appel de financement à l'autre et sont souvent précisées dans l'appel en question. Chaque appel indique les types d'organisations, d'activités, de dépenses admissibles, de thèmes et de priorités pouvant inclus au projet. Selon la demande, les demandeurs admissibles peuvent inclure :

1. des organismes à but non lucratif;
2. des organisations et des gouvernements autochtones, ainsi que leurs organismes;

3. des provinces, des territoires et des municipalités, ainsi que leurs organismes;
4. des organismes de recherche;
5. des établissements d'enseignement.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, les appels de projets peuvent aussi indiquer les types d'activités admissibles. Ces activités varient selon l'appel, mais il peut notamment s'agir d'activités comme la mobilisation communautaire, la réalisation de sondages ou de recherches, la surveillance de programme, l'évaluation et la mobilisation des intervenants. Les appels peuvent aussi préciser les activités et les dépenses de projet non admissibles, ce qui peut aider les demandeurs à déterminer si leur projet est admissible ou non. Par exemple, les dépenses en capital (terres, bâtiments, véhicules, etc.) sont généralement indiquées à titre de dépenses inadmissibles. Les projets pourraient toutefois prévoir des montants pouvant être attribués pour des coûts admissibles, comme l'achat de matériel informatique ou d'autres coûts mineurs devant être engagés pour réaliser le projet.

À l'occasion, les appels peuvent préciser les thèmes ou les priorités devant être abordés par le projet ou le programme. Les appels précisent souvent le nombre de thèmes ou de priorités devant être inclus dans la demande. On exige alors d'inclure à la proposition une description expliquant comment on compte réaliser ces priorités dans le cadre du projet proposé. Ces thèmes et ces priorités varieront grandement d'une demande à l'autre, mais il est habituellement question de domaines d'intérêt général. Par exemple, un appel en lien avec l'environnement et les changements

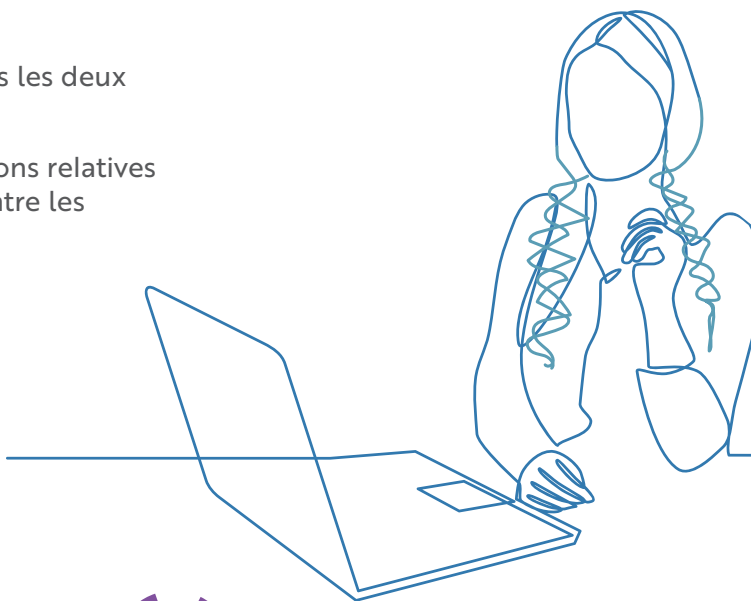
climatiques pourrait avoir comme domaines de priorité la conservation, la biodiversité et l'eau potable.

Le gouvernement du Canada fournit souvent des lignes directrices sur la façon d'intégrer ces activités et ces priorités aux plans de travail du projet. Cela dit, les projets qui ne satisfont pas aux exigences de l'appel de propositions ne seront pas examinés dans le cadre du concours de financement. Comme les exigences en matière d'admissibilité varient selon l'appel, voici d'autres considérations possibles en matière d'admissibilité :

1. Un montant minimum ou maximum pour le budget du projet.
2. Les dates de début et de fin du projet.
3. Le projet doit profiter à une population particulière (p. ex., les peuples autochtones, les jeunes autochtones, les femmes, les personnes 2ELGBTQQIA+, etc.).
4. L'emplacement du projet (échelle locale, régionale, multirégionale ou nationale).
5. L'exécution du projet dans les deux langues officielles.
6. L'inclusion de considérations relatives à l'analyse comparative entre les sexes (ACS+).

QUE DOIT FAIRE MON ORGANISME POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE DE FINANCEMENT?

Une fois le projet cerné et son admissibilité confirmée, une proposition ou une demande doit être mise au point. Habituellement, la proposition comporte une description et des renseignements sur l'entité qui présente la demande, les activités et les objectifs du projet, l'échéancier du projet et ses sources de financement. Actuellement, le gouvernement fédéral n'emploie pas de formulaire de demande normalisé; chaque ministère a son propre style de demande. On compte parmi les styles de demandes les plus communs des formulaires PDF remplissables, des applications en ligne et la présentation de demandes écrites. Généralement, les appels de proposition comprennent un guide pour aider les demandeurs à présenter leur demande de financement où l'on décrit précisément comment présenter une demande et la liste des documents à fournir.



Les renseignements suivants sont exigés pour la plupart des demandes :

DOMAINE :	DESCRIPTION :
Renseignements sur le demandeur	Renseignements servant à identifier l'organisation représentée, y compris son nom, son type d'organisation, son adresse physique et son numéro de société.
Coordonnées de la personne-ressource :	Coordonnées de la personne-ressource au sein de l'organisation. Parfois, la personne-ressource doit être investie du pouvoir de signer des documents. La section des coordonnées de la personne-ressource demandera les renseignements suivants au sujet de la principale personne-ressource : • Son nom et son prénom. • Son titre (poste au sein de l'organisation). • Son adresse postale. • Son numéro de téléphone. • Son adresse courriel.
Expertise de l'organisation :	The organization's expertise and capabilities for taking on a project. In this section, organizations should consider: • Quel est le mandat de l'organisation? • Quels sont les autres activités et services offerts par l'organisation? • Qui l'organisation dessert-elle? • L'organisation a-t-elle des partenariats servant à soutenir la prestation de ses services? • Quels mécanismes internes l'organisation utilise-t-elle pour soutenir son élaboration de projet?
Titre du projet :	Le titre du projet que vous proposez. Le titre doit communiquer clairement au bailleur de fonds ce dont il est question.
Dates de début et de fin du projet :	Les dates auxquelles vous prévoyez entamer et terminer le projet. Soyez-prudent lorsque vous inscrivez les dates de début et de fin, car les différents styles de demandes peuvent exiger un différent format de date.

DOMAINE :	DESCRIPTION :
Description du projet :	Une brève description du projet, habituellement de tout au plus 500 mots. Dans cette section, les organisations doivent discuter des principales activités et indiquer qui bénéficiera du projet. En remplissant cette section, tenez compte des questions suivantes : • Quel besoin le projet vient-il combler? • Comment le projet sera-t-il mis en œuvre? • Quelles sont les principales activités de ce projet? • Qui offrira le service ou le programme? • Y a-t-il des risques associés à la réalisation de ce projet? Il est important d’harmoniser la description du projet avec les éléments obligatoires indiqués dans l’appel de propositions.
Public cible du projet :	Le public cible proposé du projet. Les organisations doivent indiquer tous les publics ciblés et discuter des répercussions qu’entraînera le projet sur eux. Voici des exemples de publics cibles : • Peuples autochtones. • Femmes et filles. • Personnes 2ELGBTQQIA+. • Ministère et organismes gouvernementaux.
Mesures de réussite :	Mesure des résultats des projets en vue de déterminer les répercussions sur les publics ciblés, habituellement à l’aide d’indicateurs de rendement clés. Voici des exemples d’indicateurs de rendement clés : • X personnes ont participé aux séances de consultation. • X personnes ont participé au sondage. • X personnes ont interagi avec le rapport final du projet sur les médias sociaux.



OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL



DOMAINE :	DESCRIPTION :
Budget du projet :	Description détaillée du financement demandé pour réaliser le projet. Dans la plupart des cas, les budgets peuvent être joints aux demandes ou aux propositions lorsqu'on les présente. Toutefois, les demandes pourraient comporter une section dans laquelle les renseignements relatifs au budget doivent être inscrits. Il est important d'inclure les éléments suivants dans tous les budgets de projets : • Traitements et salaires. • Honoraires professionnels (consultants, etc.). • Frais de déplacements et d'hébergement (vols d'avion, kilométrage, hôtels, etc.). • Coûts du projet (impression, fournitures pour les événements, etc.). • Frais administratifs et généraux.
Plan du travail du projet :	Le plan de travail du projet décrit les tâches que l'organisation entreprendra en vue de réaliser le projet. En créant un plan de travail, il faut établir un calendrier général et réaliste dans le cadre duquel les activités permettant de réaliser les activités du projet. Voici des exemples d'activités à inclure aux plans de travail : • Séances de consultation. • Sondages. • Analyses documentaires. • Présence dans les médias sociaux. • Élaboration d'une trousse à outils. Certains processus de demande peuvent permettre aux demandeurs d'envoyer les plans de travail du projet en pièce jointe.
Déclaration :	Dans cette section, un membre de l'organisation signe les documents et appose la date. Ce faisant, le demandeur reconnaît que tout ce qui est inclus à la demande ou proposition est exact.

ADDITIONAL PROPOSAL ATTACHMENTS:

When applying for funding, organization may request additional attachments to further support the application. Types of additional documents include:

PIÈCE JOINTE :	DESCRIPTION :
Lettre de soutien :	Lettre de recommandation écrite au nom du demandeur pour indiquer que le projet est soutenu. Souvent, les membres de la communauté ou les partenaires communautaires écrivent des lettres de soutien pour confirmer la capacité de l'organisation à terminer un projet, ou pour décrire leur rôle dans le cadre du projet en question.
Preuve de l'admissibilité :	Documents prouvant que l'organisation a été constituée en société ou qu'elle a statut d'organisme de bienfaisance, ainsi que des documents décrivant les opérations, comme des documents du conseil d'administration ou des règlements administratifs.
Modèle de budget détaillé :	Les modèles de budget détaillés nécessitent une diligence accrue, car ils comprennent souvent des descriptions budgétaires précises et une ventilation des coûts administratifs.
États financiers vérifiés :	Les états financiers vérifiés de l'organisation, souvent pour une période de 2 à 3 ans.
Devis pour les services :	Devis pour les services contractuels ou les articles nécessaires à l'exécution du projet ou du programme. Par exemple, lorsqu'une proposition de projet décrit la nécessité d'acheter du matériel particulier, le bailleur de fonds pourrait demander un devis pour en connaître les coûts exacts.





OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

COMPRENDRE LES FARDEAUX ADMINISTRATIFS :

Au Canada, il est entendu que les sociétés doivent réaliser des tâches considérées comme subalternes dans le cadre de leurs activités quotidiennes. Ce travail peut comprendre la réalisation de tâches administratives de base, veiller à ce que la société respecte la loi, ou mettre au point des activités d'apprentissages associées au financement de l'organisation. On emploie aussi le terme fardeaux administratifs pour renvoyer à ces tâches et activités.

Les exigences administratives de l'organisme sans but lucratif grandissent à mesure que la demande pour ses programmes augmente. En plus du travail quotidien habituel, les bailleurs de fonds à but non lucratif s'attendent maintenant à ce que les sociétés mettent en œuvre des pratiques rigoureuses en matière d'évaluation et de réglementation afin de veiller à ce que le financement soit utilisé de façon appropriée. Il arrive fréquemment que les petits organismes sans but lucratif et les organismes en démarrage se retrouvent restreints par le travail administratif, qui limite leur capacité à fournir des programmes et des services essentiels à leurs membres⁶⁹. La présente section fait le survol du fardeau administratif. On y indique comment le gérer en gardant la tête hors de l'eau, en plus de fournir des conseils supplémentaires sur la gestion et l'administration des projets et des programmes gouvernementaux.

ADMINISTRATIF?

Au Canada, on s'attend à ce que les sociétés maintiennent des dossiers à jour afin de se conformer aux exigences de la loi et poursuivre leurs activités. Les sociétés sont aussi tenues d'effectuer les tâches administratives nécessaires à leur fonctionnement⁷⁰. Bien qu'intimidants, ces travaux administratifs jouent un rôle central dans la réussite de l'organisation et le déroulement efficace des activités.

Le **fardeau administratif** renvoie donc aux tâches sur le plan de l'administration, de la conformité et de l'apprentissage qui sont nécessaires aux activités de l'organisation⁷¹. Vous trouverez ci-dessous une ventilation des types de fardeaux et des questions que les organisations devraient se poser lorsqu'elles s'affairent aux tâches administratives.



QU'EST-CE QUE LE FARDEAU

69 Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance. « Catalyseur du changement : une feuille de route pour un secteur de la bienfaisance plus robuste. » Sénat du Canada. Dernière modification : juin 2019. https://sencanada.ca/content/sen/committee/421/CSSB/Reports/CSSB_Report_Final_f.pdf

70 Eakin, Lynn. « We Can't Afford to Do Business This Way: A Study of the Administrative Burden Resulting From Funder Accountability and Compliance Practices. » Wellesley Institute. Dernière modification : novembre 2011. https://www.wellesleyinstitute.com/wp-content/uploads/2011/11/cant_do_business_this_way_report_web.pdf

71 Alms, Natalie. « Measuring Administrative Burden. » FCW. Dernière modification : 9 mai 2022.

TYPE DE FARDEAU :	QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE?	QUESTIONS À POSER :
Fardeau administratif :	Il s'agit des fardeaux associés aux activités quotidiennes d'une société qui ne sont pas liées à la prestation de ses services et de ses programmes. Les tâches administratives communes comprennent la comptabilité (p. ex., les services de paye, la mise à jour des rapports financiers), les communications (p. ex., la correspondance, les médias sociaux) et l'établissement de calendriers. ⁷²	1. La société maintient-elle des dossiers financiers à jour? 2. Est-ce que la société a tenu compte des coûts administratifs liés aux projets et aux programmes? 3. L'organisation a-t-elle un moyen de gérer la paye? 4. Y a-t-il au sein de l'organisation du personnel capable d'effectuer ces tâches administratives?
Fardeau de conformité :	Il s'agit de fardeaux dont le but est de veiller à ce que l'organisation respecte les règles et les exigences établies par le gouvernement en vue de poursuivre ses activités. Cela comprend la conservation de dossiers, de rapports et de demandes conformément à la loi.	5. Est-ce que l'organisation a l'autorisation de mener ses activités dans cette province ou ce territoire? 6. Est-ce qu'un permis doit être obtenu pour mener ces activités? 7. L'organisation a-t-elle déposé sa déclaration de revenus annuelle? 8. L'organisation a-t-elle un numéro d'entreprise enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada? 9. Est-ce que la société a établi un ensemble de règlements administratifs en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif?
Fardeau d'apprentissage :	Ces fardeaux sont associés au travail portant sur la collecte de renseignements au sujet des fonctions publiques ⁷³ . Un exemple de fardeau d'apprentissage pourrait consister à déterminer l'admissibilité de l'organisation lorsqu'une proposition est soumise ou lorsqu'elle participe à un programme.	10. Mon organisation sait-elle où trouver et cerner les appels de propositions de financement auxquels elle est admissible? 11. Mon organisation sait-elle comment participer aux processus politiques?

72 « Administrative Tasks: What They Are and Most Common Administrative Tasks in the Workplace. » Glassdoor. Dernière modification : 23 août 2021. <https://www.glassdoor.com/blog/guide/administrative-tasks>

73 Moynihan, Donald, Herd Pamela et Hope Harvey « Administrative Burden: Learning, Psychological and Compliance Costs in Citizen-State Interactions. » *Journal of Public Administration Research and Theory* 25, no.1 (2015): 43-69. <https://doi.org/10.1093/jopart/muu009>



OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

Les fardeaux administratifs peuvent être des obstacles à la réussite des opérations et du programme. Ils nécessitent souvent du temps précieux, tout en venant limiter le niveau général de la productivité. Avec les bons outils et les bons systèmes de gestion, les organismes sans but lucratif peuvent réduire les répercussions de ces fardeaux et augmenter leur efficacité.

LES RÉPERCUSSIONS DU FARDEAU ADMINISTRATIF SUR LES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF PROFESSIONNELS :

Les organismes sans but lucratif font face à de nombreuses difficultés administratives liées au travail quotidien. En plus d'activités comme la comptabilité, les communications et l'établissement de calendriers, les organismes sans but lucratif doivent aussi effectuer du travail supplémentaire en lien avec le financement. Le financement gouvernemental, autrement connu sous le nom de subvention, est la principale source de revenus pour de nombreux organismes sans but lucratif. Ces fonds s'accompagnent souvent d'exigences supplémentaires en matière de reddition de compte, qui sont prévues dans les accords de financement. Souvent, cela signifie que les organismes sans but lucratif sont tenus de fournir régulièrement des rapports sur les finances du projet ou du programme, sur leur rendement et sur leurs résultats. Il a été déterminé qu'en raison de ce fardeau administratif, les organismes sans but lucratif ont moins de ressources pour soutenir leurs bénévoles, payer un salaire concurrentiel à leur personnel et mettre à jour leurs technologies⁷⁴. En utilisant des

ressources de gestion administrative, les organismes sans but lucratif peuvent réduire ce genre de difficultés supplémentaires et effectuer leur travail administratif de manière plus efficace.

Les organisations doivent surveiller de près les possibilités de financement à venir et présenter des propositions en conséquence. Pour en apprendre davantage sur les processus de proposition, reportez-vous à la section [Un guide sur le financement de projet gouvernemental](#).

FARDEAUX ADMINISTRATIFS POTENTIELLEMENT RÉGLEMENTAIRES :

En lançant un organisme sans but lucratif, l'organisation aura à s'inscrire au registre fédéral des sociétés. Il est parfois nécessaire de s'inscrire aux registres des provinces et des territoires. Pour constituer un organisme sans but lucratif en société, ou pour répondre aux questions concernant la constitution d'une organisation en société, consultez le tableau ci-dessous créé par Innovation, Sciences et Développement économique Canada⁷⁵. [Des renseignements supplémentaires sur l'établissement d'un organisme sans but lucratif se trouvent ici](#).



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

⁷⁴ Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance. « Catalyseur du changement : une feuille de route pour un secteur de la bienfaisance plus robuste. » Sénat du Canada. Dernière modification : juin 2019. https://sencanada.ca/content/sen/committee/421/CSSB/Reports/CSSB_Report_Final_f.pdf.

⁷⁵ « Enregistrer une corporation fédérale dans une province ou un territoire. » Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Dernière modification : 27 juin 2022. <https://ised-isde.canada.ca/site/corporations-canada/fr/enregistrer-corporation-federale-dans-province-territoire#enr-OBL>.

AREA:	REGISTRAR WEBSITE:
Fédéral :	 https://ised-isde.canada.ca/site/corporations-canada/fr/constitution-societe-regime-federal
Alberta :	 https://www.alberta.ca/register-out-of-province-corporation.aspx
Colombie-Britannique :	 https://www2.gov.bc.ca/gov/content/governments/organizational-structure/ministries-organizations/ministries/citizens-services/bc-registries-online-services
Manitoba :	 http://www.companiesoffice.gov.mb.ca/index.fr.html
Nouveau-Brunswick :	 https://www2.snb.ca/content/snb/fr/sites/registre-corporatif.html
Terre-Neuve et Labrador :	 https://www.gov.nl.ca/dgsnl/registries/companies/
Territoires du Nord-Ouest :	 https://www.justice.gov.nt.ca/fr/les-divisions/division-des-enregistrements-de-documents-officiels/registre-des-societes/
Nouvelle-Écosse :	 https://beta.novascotia.ca/fr/enregistrement-des-societes-extraprovinciales-ou-des-societes-etrangees
Nunavut :	 https://www.gov.nu.ca/fr/justice/information/bureau-denregistrement
Ontario :	 https://www.ontario.ca/fr/page/registre-des-entreprises-de-lontario
Î.-P.-É.	 https://www.registreentreprises.gouv.qc.ca/fr/demarrer/immatriculer/default.aspx
Québec :	 https://www.registreentreprises.gouv.qc.ca/fr/demarrer/immatriculer/default.aspx
Saskatchewan :	 https://www.isc.ca/CorporateRegistry/Pages/default.aspx
Yukon :	 https://yukon.ca/fr/entreprises/businesses-societies-and-securities



OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

Voici ce que le gouvernement du Canada attend d'un organisme sans but lucratif une fois que celui-ci s'est constitué en société :

1. Produire des déclarations de revenus annuelles.
2. Soumettre tout changement à l'adresse de son siège social.
3. Signaler les changements à la constitution du conseil d'administration.
4. Produire des états financiers et des rapports d'expert-comptable à Corporations Canada.
5. Maintenir les renseignements de base de l'organisme à jour auprès de Corporations Canada (c.-à-d. le nom, le nombre de directeurs, le mandat de la société).
6. Envoyer des copies de ses règlements administratifs à Corporations Canada ⁷⁶.

Les organismes sans but lucratif qui ne s'acquittent pas des tâches administratives réglementaires exigées par le gouvernement du Canada risquent d'encourir des sanctions.



76 Idem.

STRATÉGIES EN VUE DE GÉRER LE FARDEAU ADMINISTRATIF DE VOTRE ORGANISME :

Il y a différentes mesures que les organismes sans but lucratif peuvent prendre pour gérer le fardeau administratif organisationnel. Voici certaines des tactiques sur lesquelles les organismes sans but lucratif peuvent s'appuyer pour bien gérer leurs fardeaux administratifs :

1. Adopter des techniques et des logiciels de gestion administrative afin de simplifier la surveillance des projets et des programmes.
2. Attribuer des responsabilités administratives liées aux projets et aux programmes à des gestionnaires de projets capables d'effectuer les travaux administratifs nécessaires.
3. Créer des processus budgétaires internes afin de permettre aux gestionnaires de surveiller de manière efficace les dépenses liées aux projets.
4. Déléguer les activités de projets aux membres d'équipes les plus appropriés, qui sont capables d'effectuer le travail administratif de manière efficace.
5. Envisager la possibilité d'externaliser les tâches administratives internes difficiles qui demandent beaucoup de temps (p. ex., la comptabilité, les finances et la technologie de l'information).

CONSEILS POUR L'ADMINISTRATION DE PROJETS CONJOINTS AVEC LE GOUVERNEMENT :

Les organismes sans but lucratif ont plusieurs façons de procéder lorsqu'ils administrent des projets avec une entité gouvernementale. Voici quelques conseils sur lesquels les organismes sans but lucratif peuvent s'appuyer lorsqu'ils travaillent avec le gouvernement sur des projets ou des programmes :

1. Examinez les exigences établies dans l'entente de contribution. On veille ainsi à ce que les gestionnaires de projet et de programmes et les membres de l'équipe comprennent quelles activités achever.
2. Cerner les tâches principales. Attribuer les tâches aux membres d'équipe les plus appropriés.
3. Cerner les dates d'échéance importantes. Enregistrez ces dates dans votre système de gestion de projets. Les délais entraînent des conséquences négatives sur l'organisme et peuvent affecter le financement ultérieur.
4. Mettez à jour les dossiers et la documentation régulièrement. Cela comprend les courriels importants, les plans de projet et les documents de projet pertinents.
5. Communiquez activement avec les représentants du gouvernement chargés du projet ou du programme afin de garder le bailleur de fonds au fait des progrès du projet.





OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

GÉRER LE FARDEAU ADMINISTRATIF :

Les organismes sans but lucratif disposent de plusieurs façons de gérer leurs fardeaux administratifs. Voici quelques recommandations sur les stratégies qu'ils peuvent adopter pour mieux gérer les fardeaux auxquels ils font face :

1. Adoptez des processus internes afin de veiller à ce que les parties responsables (c.-à-d. les directeurs, gestionnaires, etc.) assurent constamment la reddition de compte et la mise à jour des renseignements en lien avec le projet.
2. Intégrez des coûts administratifs supplémentaires dans les propositions de projets et de programmes. Il peut s'agir de 10 à 20 % du budget proposé.
3. Ayez au sein de l'organisme un gestionnaire de projet ou de programme désigné qui est capable de communiquer avec le gouvernement et de produire les rapports obligatoires.
4. Adopter des logiciels de gestion de la comptabilité et de gestion des bases de données qui assurent le suivi des processus des projets et des programmes afin de faciliter la reddition de compte.
5. Élaborez un calendrier exhaustif pour chaque projet et programme où sont établies les dates importantes pour lesquelles les audits et les rapports doivent être terminés.

6. Adoptez des mécanismes réguliers de reddition de compte internes. Ces mécanismes peuvent fournir une meilleure compréhension des progrès du programme et des habitudes de dépenses. Ils permettent de veiller à ce que les projets et les programmes restent sur la bonne voie.
7. Envisagez la possibilité d'externaliser les tâches difficiles à effectuer à l'interne afin d'améliorer l'efficacité générale du projet ou du programme.
8. Connaissiez les personnes avec qui vous travaillez. Identifiez la personne-ressource responsable de votre financement et gardez-la au fait des tendances du projet.



INTERSECTIONAL COLLABORATION:

L'intersectionnalité est un cadre de référence important lorsqu'on analyse les inégalités systémiques créées aux intersections du sexe, de la race, de l'ethnicité, de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre, du handicap et d'autres formes d'identité. L'intersectionnalité reconnaît les complexités liées à la discrimination, reconnaissant l'incidence différentielle que l'identité d'une personne peut avoir sur son expérience de l'oppression et de la marginalisation, ainsi que son expérience du privilège et du pouvoir.

La collaboration intersectionnelle est un travail communautaire efficace et significatif qui mène à l'établissement de politiques et de pratiques améliorées. Sans collaborations, les organisations risquent individuellement de travailler de façon cloisonnée. Par exemple, on retrouve des situations où une organisation est enrichie de renseignements utiles, mais où ces renseignements ne sont pas mobilisés ou communiqués de manière efficace avec les organisations susceptibles d'en profiter si elles y avaient accès. La collaboration avec d'autres organisations ou communautés permet une diffusion efficace des perspectives uniques, des systèmes de connaissances et des pratiques judicieuses, ce qui soutient tout le monde dans l'atteinte d'un objectif commun. Les défis uniques et complexes auxquels les communautés autochtones font face aux échelles nationale et locale seront allégés par la collaboration d'une multitude de personnes et d'organisations.

L'AFAC, en tant qu'organisation nationale, a été capable de connecter avec une vaste gamme de FFPBTDIG+ autochtones de l'ensemble du Canada. L'AFAC travaille actuellement en collaboration avec ses

associations provinciales et territoriales membres (APTM) de partout au Canada afin de répondre aux besoins des populations locales de FFPBTDIG+ autochtones. Les APTM soutiennent les travaux de l'AFAC en fournissant de la rétroaction fondée sur leur propre contexte sociopolitique et culturel au sujet des besoins des FFPBTDIG+ autochtones au sein de leurs communautés. L'AFAC a réussi à accomplir un travail formidable et accéléré avec l'aide des APTM, dont l'incidence importante a été sentie aux échelles nationale et locale. En effet, notre collaboration intersectionnelle avec d'autres organisations ancrée dans la relationalité permet de veiller à ce que les activités de défense des droits, la recherche et les programmes soient pertinents et bénéfiques pour nos communautés.

ÉTAPES À SUIVRE POUR S'ENGAGER DANS UN TRAVAIL COLLABORATIF PERTINENT :

Conversations internes :

Avant de se tourner vers de nouveaux partenariats, l'organisation doit avoir des conversations internes au sujet de son mandat et de ses objectifs à court et à long terme. Elle doit discuter de ses objectifs en lien avec l'établissement de nouveaux partenariats et de nouvelles collaborations avec d'autres organisations. L'organisation peut effectuer une analyse des forces, des faiblesses, des possibilités et des menaces (FFPM) pour déterminer les avantages et les conséquences générales des collaborations et des partenariats prospectifs.





OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

QUESTIONS À PRENDRE EN CONSIDÉRATION :	ÉCRIVEZ VOS RÉFLEXIONS ICI! 
- Est-ce que notre organisation a besoin de soutien pour réaliser son objectif ou son projet? - Quelle valeur ce nouveau partenariat apportera-t-il? - En quoi notre organisation et notre projet profiteront-ils de cette collaboration?	

Choix des collaborateurs :

Une fois que l'organisation a décrit sa philosophie et ses objectifs, elle peut commencer à recenser les personnes et les organisations externes dont les intentions correspondent aux siennes. Une organisation doit réaliser une analyse des FFPM pour cerner ses forces, faiblesses, possibilités et menaces afin de déterminer le type de partenariat dont elle a besoin pour maximiser ses bénéfices. Il est essentiel de collaborer avec des partenaires dont la philosophie correspond à celle de votre organisation. Le partenariat que vous choisissez peut entraîner des conséquences néfastes sur votre organisation.

QUESTIONS À PRENDRE EN CONSIDÉRATION :	ÉCRIVEZ VOS RÉFLEXIONS ICI! 
- Avec qui devrais-je collaborer et pourquoi? - Avec combien de personnes et d'organisations voulons-nous collaborer? - Quelles sont les contributions des différents partenariats au projet? - Quelles sont les compétences et les ressources apportées par les différents collaborateurs?	

Établir des relations :

À cette étape, les organisations doivent chercher à investir du temps et à établir des relations de confiance entre elles. Organisez des réunions afin de vous assurer de répondre aux besoins et aux objectifs de chaque partie. Vous pouvez ainsi préserver la force de vos partenariats et créer de meilleures possibilités.

 QUESTIONS À PRENDRE EN CONSIDÉRATION :	ÉCRIVEZ VOS RÉFLEXIONS ICI! 
- Y a-t-il des conflits antérieurs qui ont toujours besoin d'être résolus avant de passer à la collaboration? - Qui dirigera le projet? - Est-ce que les membres de l'équipe ont besoin de formations ou de soutien? - Est-ce que l'ensemble des membres s'engagent à participer aux conversations de façon ouverte, honnête et transparente?	

Protocole d'entente :

Une fois un partenariat établi entre les collaborateurs, un protocole d'entente devra être rédigé. Le protocole d'entente doit décrire les rôles, les objectifs, le calendrier et les objectifs de la collaboration.

 QUESTIONS À PRENDRE EN CONSIDÉRATION :	ÉCRIVEZ VOS RÉFLEXIONS ICI! 
- Quels sont les objectifs des différents partenaires? - Quelles sont la mission, la vision et les valeurs de la collaboration? - Quel processus est mis en place pour la résolution de conflits? - Comment les changements seront-ils mesurés, gérés et contrôlés dans le cadre du projet?	



OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

Animation efficace :

La collaboration efficace est le produit d'une bonne synergie de travail et de bonnes conversations. Les organisations peuvent embaucher un animateur externe si elles en ont le budget. Une personne possédant beaucoup d'expérience devrait assumer la responsabilité d'animer les discussions et les réunions.

 QUESTIONS À PRENDRE EN CONSIDÉRATION :	ÉCRIVEZ VOS RÉFLEXIONS ICI! 
- Avez-vous établi des bases de références et déterminé ce qui doit être fait en vue d'atteindre l'objectif du projet? - Quelles mesures doivent être prises pour atteindre l'objectif? - Quels sont les échéanciers des différentes phases globales du projet?	

Mesurer l'efficacité de la collaboration :

Un aspect important de la collaboration consiste à mesurer l'efficacité du partenariat. À cette étape, il est important de s'interroger afin de déterminer comment se passent les différents éléments de la coopération et déterminer s'il y a des difficultés ou des points à améliorer, entre autres.

 QUESTIONS À PRENDRE EN CONSIDÉRATION :	ÉCRIVEZ VOS RÉFLEXIONS ICI! 
- Les collaborateurs arrivent-ils à respecter l'ensemble des attentes, des calendriers et des objectifs du projet? - Est-ce que l'ensemble des membres respectent l'ensemble des règles établies précédemment? - Est-ce que l'ensemble des membres se respectent les uns les autres en poursuivant leurs activités sans porter de jugements? - Qu'est-ce qui a fonctionné et qu'est-ce qui n'a pas fonctionné? À quelles difficultés les différentes équipes ont-elles fait face?	

Rédaction d'une entente :

Les ententes sont importantes dans la conclusion d'un partenariat de collaboration. Les ententes permettent d'établir une relation de respect mutuel, de réciprocité et de collaboration. Les ententes permettent d'ailleurs de veiller à ce que les intérêts mutuels des différentes parties soient respectés, en plus de protéger le partenariat lorsqu'il y a un roulement au niveau de l'équipe ou des changements au niveau du projet. Voici des lignes directrices générales sur ce qui devrait être inclus lorsqu'on rédige une entente :

- Les noms et les responsabilités de chaque partie pertinente, y compris leurs coordonnées.
- Une description de la portée et des limites du projet, en mettant l'accent sur les superviseurs. On veille ainsi à ce que le projet soit harmonisé à l'étendue et la compétence de la formation du chercheur.
- Une déclaration de soutien et de participation où des partenaires communautaires précisent leurs activités.
- Présentez les dates clés, y compris les dates de présentation pour les différentes phases du projet, ainsi que les dates pour la présentation des rapports à la communauté ou aux groupes de bénévoles.
- Précisez l'ensemble des coûts et des dépenses du projet.
- Indiquez clairement le propriétaire des données de recherche et la permission d'utiliser ces données, en privilégiant la propriété partagée, dans la mesure du possible.
- L'énoncé de limitation, les garanties et les avertissements.
- Les activités de diffusion.





OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

Promouvoir une collaboration équitable :

L'activité suivante aidera également les collaborateurs à promouvoir une relation équitable entre partenaires. On peut y recourir durant n'importe quelle phase du projet. Il est recommandé de demander à chaque équipe de la collaboration de remplir la feuille de travail.

INDICATEUR D'ÉQUITÉ :	ÉCRIVEZ VOS RÉFLEXIONS ICI! 
Équité dans la représentation : Veillez à une participation des membres de la communauté qui reflète la diversité des communautés d'intérêts, etc. (en prenant soin d'inclure une ACSAC et des exemples fondés sur les distinctions).	
Équité dans la participation : Veillez à ce que les membres de la communauté qui font partie de votre équipe puissent participer et contribuer activement aux réunions et aux activités, à leur plein potentiel. Veiller à ce que les membres de la communauté reçoivent la formation et le soutien nécessaires pour contribuer de façon significative, et veiller à l'élimination des obstacles à la participation. Veiller à ce que les membres de la communauté soient satisfaits de leur niveau de participation.	
Équité dans la prise de décisions : Veillez à ce que les membres de la communauté soient habilités et engagés dans les processus de prise de décisions, sur un pied d'égalité avec les autres membres de l'équipe.	
Équité dans l'intégration : Invitez les membres de la communauté à fournir leurs commentaires. Veillez à ce qu'ils soient écoutés, respectés et intégrés de façon significative.	
Équité dans la reconnaissance : Veillez à ce que les membres de la communauté reçoivent la reconnaissance qui leur est due pour leurs contributions, notamment en tant que coauteurs des rapports de recherche.	
Autres indicateurs d'équité :	





OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'ACSC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

RÉSOLUTION DE CONFLITS :

Les conflits sont habituellement des désaccords entre collaborateurs. Il est essentiel de savoir comment surmonter ces problèmes et comment les régler de façon professionnelle avant qu'ils ne s'intensifient. Il faut s'attendre à des conflits lorsqu'on collabore. Voici quelques mesures générales de résolution de conflits. Vous trouverez d'abord ci-dessous le modèle de résolution de conflits de Kenneth Thomas et Ralph Kilmann :



- **Évitement** : Cette méthode est utilisée lorsqu'une personne ne veut pas s'engager dans un conflit et décide donc d'ignorer le problème. L'évitement est souvent utilisé lorsqu'une partie a besoin de temps pour traiter le problème, ou lorsqu'il n'y a pas de solution évidente. Éviter les conflits peut toutefois mener à une intensification et une prolongation du problème.
- **Compétition** : Cette méthode est souvent employée lorsqu'une personne veut s'imposer et gagner une dispute coûte que coûte. Toutefois, la compétition n'entraîne pas une résolution de conflit suffisante ou une solution de problème efficace. C'est ce qu'on appelle une stratégie gagnant-perdant.

- **Accommodement** : Lorsqu'une partie donne à l'opposition exactement ce qu'elle veut pour résoudre le problème, elle est accommodante. Il s'agit néanmoins d'une méthode appropriée de résolution de conflit. Cette méthode permet de résoudre les problèmes à court terme, mais il est aussi nécessaire de trouver des solutions pour une résolution de conflit à long terme.
- **Collaboration** : Si l'accommodement peut être perçu comme un abandon au profit de la partie en opposition, la collaboration consiste à travailler ensemble en vue de trouver une solution mutuelle sur laquelle les deux parties s'entendent. C'est ce qu'on appelle une stratégie gagnant-gagnant.
- **Compromis** : Le compromis est une méthode utilisée lorsqu'il ne peut y avoir de solution appropriée qui satisfait les deux parties. C'est ce qu'on appelle une stratégie perdant-perdant, car les deux parties cèdent afin de faire progresser le projet. Si cette méthode est appropriée en vue d'éviter les conflits, les parties devraient quand même essayer de trouver une solution à long terme afin de prévenir les nouveaux conflits.



APPLIQUER LA RÉOLUTION DE CONFLITS :

S'il y a différentes méthodes de résolution de conflits, il est important de suivre les étapes ci-dessous en vue de résoudre les conflits émergents à l'amiable :

1. **Reconnaître le conflit :** Il faut aborder les conflits et non les ignorer. Les conflits ignorés refont éventuellement surface à d'autres étapes de la collaboration. Par conséquent, la première étape consiste à le reconnaître.
2. **Définir le problème :** En définissant le problème, un Aîné ou un médiateur pourra veiller à ce que toutes les parties puissent se concentrer sur le conflit et éviter les questions personnelles. Les deux parties auront alors à expliquer en quoi consiste le problème et comment il s'est intensifié. À cette étape, toutes les parties doivent aussi discuter des objectifs et des besoins qui ne sont pas respectés, ainsi que de toute autre question problématique, afin de définir le problème sous-jacent et passer à autre chose.
3. **Emplacement de la réunion :** Lorsqu'on résout un conflit, il vaut mieux d'éviter les bureaux des parties en cause. Un espace commun permet de créer un terrain neutre sécuritaire permettant aux deux parties d'apaiser leurs craintes.
4. **Égalité des chances :** Toutes les parties en cause doivent avoir une chance égale d'exprimer leur point



de vue par rapport au conflit. Il faut adopter une approche positive pour veiller à ce que toutes les parties soient entendues. On peut essayer de trouver des solutions à cette étape. Toutes les parties doivent comprendre que l'objectif commun consiste à terminer le projet attribué et à respecter l'ensemble des points de vue présentés en vue de trouver une solution permettant d'aller de l'avant.

5. **Convenir à une solution :** Attendez avant de déterminer une solution une fois la réunion terminée. Les animateurs de la réunion et les dirigeants auront à analyser ce qui a été dit par les différents membres et à mener une enquête en vue de rédiger des solutions, qui seront présentées aux parties en cause. Tous les membres doivent s'entendre sur une solution, ou la meilleure solution possible. Une fois la solution établie, l'ensemble des parties en cause auront à travailler sur une liste des étapes à suivre pour arriver à la résolution convenue.



OUTIL DIRECTEUR POUR S'ORIENTER DANS L'AFAC

BOUSOLLE
DE L'ÉQUITÉ

LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

MOT DE LA FIN : PRENDRE NOTRE PLACE À LA TABLE

Inspirée par les voix et les besoins des défenseurs des femmes, des filles et des personnes bispirituelles, transgenres et de diverses identités de genre (FFPBDIG+) autochtones locales, des activistes, des chercheurs et des membres de la communauté, l'AFAC a créé La valise du guerrier :

Outils pour participer à la défense des droits au niveau fédéral. Le but était de favoriser la participation équitable des FFPBDIG+ autochtones aux processus de transformation systémique qui se produisent sur l'Île de la Tortue et dans le Nunangat inuit.

Nous espérons que ce document s'avérera utile et qu'il sera partagé à grande échelle dans les réseaux professionnels et dans les communautés locales. Nous espérons permettre aux voix de la communauté d'inciter le changement et de tenir le gouvernement fédéral et les autres acteurs systémiques responsables par rapport à

leurs obligations envers les communautés autochtones. Nous savons que la défense des droits à l'échelle fédérale ne peut entraîner par elle-même des changements transformateurs importants. Pour favoriser l'autodétermination autochtone, les systèmes coloniaux doivent être perturbés et démantelés. La défense des droits dans le cadre de ce système a peu de chances de produire les transformations durables que nous voulons voir au sein de la société « canadienne » en général. Cela ne veut pas dire toutefois que nous ne devrions pas mobiliser toutes les avenues dont nous disposons actuellement pour défendre nos droits et tenir le gouvernement responsable. Même que nous devrions continuer notre combat afin de garantir notre place à la table, car faire quelque chose vaut mieux que de ne rien faire.

Ultimement, la transformation vient de l'intérieur des systèmes de pouvoir actuels, malgré eux. Nous avons donc espoir que d'autres FFPBDIG+ autochtones verront le présent guide comme une invitation à apporter vos valises afin de prendre de la place à la table. Qu'il en plaise ou non au système, il y a amplement de place pour que nous soyons tous entendus.





FIRST PAGE OF PETITION

Exemple de format
pour une pétition écrite



PÉTITION AU _____	Il s'agit ici d'identifier soit (Chambre des communes, Chambre des communes réunie en Parlement, Gouvernement du Canada, Ministre de la Couronne, Député)
Nous, soussignés, _____	Identifiez ici, en termes généraux, qui sont les pétitionnaires, par exemple • citoyens (ou résidents) du Canada • les électeurs de (nom de la circonscription électorale) • les résidents de la province • résidents de la ville (ou du village ou du canton, etc.) de (nom)
attirer l'attention de la _____	Here identify either (House of Commons, House of Commons in Parliament assembled, Government of Canada, Minister of the Crown, Member of Parliament)
à ce qui suit : CELA _____	Here briefly state the reasons underlying the request for the intervention of the addressee by outlining the grievance or problem or by summarizing the facts which the petitioners wish the addressee to consider.
PAR CONSÉQUENT, votre les pétitionnaires demandent (ou font appel) à la _____	Here identify either (House of Commons, House of Commons in Parliament assembled, Government of Canada, Minister of the Crown, Member of Parliament)
Pour _____	Here set out the request by stating what action the petitioners wish the addressee to take or what action it should refrain from taking.
Signatures (Signez votre nom. N'écrivez pas en lettres moulées.) _____	Addresses (Indiquez l'adresse complète de votre domicile, ou la ville et la province, ou la province et le code postal). _____

PAGES SUIVANTES DE LA REQUÊTE (EXEMPLE 1)

PAR CONSÉQUENT, votre pétitionnaires _____	Nous reprenons ici la demande de la première page de la pétition.
Signatures (Signez votre nom. N'écrivez pas en lettres moulées.) _____	Addresses (Indiquez l'adresse complète de votre domicile, ou la ville et la province, ou la province et le code postal). _____

SUBSEQUENT PAGES OF PETITION (EXEMPLE 2)

PAR CONSÉQUENT, votre pétitionnaires _____	Indiquer ici l'objet de la requête.
Signatures (Sign your own name. Do not print.) _____	Addresses _____

« PÉTITION

Gabarit d'une pétition électronique



[Une pétition doit être adressée à l'un des destinataires suivants.]

- à la Chambre des communes
- à la Chambre des communes réunie en Parlement
- au gouvernement du Canada
- au ministre fédéral [nom du ministère]
- au député de [nom de la circonscription]



CONSIDÉRANT QUE

[Cette section est facultative; ici, vous pouvez énoncer des faits ou des opinions (appelées des torts) à l'appui de votre requête. Une pétition peut comporter plusieurs torts, mais n'oubliez pas qu'elle ne doit pas avoir plus de 250 mots.]

NOUS, LES SOUSSIGNÉS

[Ici, vous pouvez identifier, de façon générale, les pétitionnaires. Par exemple, » Nous, les soussignés, citoyens (ou résidents) du Canada/électeurs de (nom de la circonscription)/résidents de la province de (nom de la province)/résidents de la ville (ou du village, etc.) de (nom) ».]

DEMANDONS

[Indiquez qui vous souhaitez voir donner suite à votre requête. Il s'agit habituellement du destinataire nommé plus haut, mais il peut aussi s'agir d'une personne ou entité différente. **N'en choisissez qu'une seule.**]

- à la Chambre des communes
- à la Chambre des communes réunie en Parlement
- au gouvernement du Canada
- au ministre de [nom du ministère]
- au député de [nom de la circonscription]

DE

[Énoncez de façon concise la mesure que les pétitionnaires souhaitent voir le destinataire prendre ou éviter de prendre.] »

Où trouver l'information sur les possibilités de financement fédérales :

MINISTÈRE OU ORGANISME :	LIEN: 
Agence de promotion économique du Canada atlantique :	 https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique.html
Agriculture et Agroalimentaire Canada :	 https://agpal.ca/fr/accueil
Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada :	 https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1591290033278/1591290088284
Conseil des arts du Canada :	 https://apply.canadacouncil.ca/default2.aspx?_ga=2.190392873.322706126.1664216340-1950955883.1664216340 https://conseildesarts.ca/financement?_ga=2.165576959.1342824541.1675284358-117974978.1675284358
Institut de recherche en santé du Canada :	 https://cihr-irsc.gc.ca/e/193.html
Ministère de la Culture, de l'Histoire et du Sport :	 https://www.canada.ca/fr/services/culture/identite-canadienne-societe/peuples-cultures-autochtones/financement.html
Emploi et Développement social Canada :	 https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/financement.html
Environnement et Changement climatique Canada :	 https://www.canada.ca/fr/services/environnement/conservation/financement.html



MINISTÈRE OU ORGANISME :	LIEN: 
Pêches et Océans Canada :	 https://www.dfo-mpo.gc.ca/science/partnerships-partenariats/funding-financement/index-fra.html
Santé Canada :	 https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/financement.html
Services aux Autochtones Canada :	 https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1591289631120/1591289804651
Innovation, Sciences et Développement économique Canada :	 https://innovation.ised-isde.canada.ca/s/list-liste?language=fr_CA&token=a0B5W000000dfbXUAQ
Affaires mondiales Canada :	 https://www.international.gc.ca/world-monde/funding-financement/open_calls-appels_ouverts.aspx?lang=fra
Justice Canada :	 https://www.justice.gc.ca/eng/fund-fina/gov-gouv/acp-apc/index.html
Ressources naturelles Canada :	 https://www.rncan.gc.ca/science-et-donnees/financement-et-partenariats/occasions-de-financement/financement-subventions-incitatifs/4944?_gl=1*1em7tae*_ga*NTclMDI2MDgzLjE2NzUyODQ4NzE.*_ga_DX5*MTY3NTI4NDg3MC4xLjAuMTY3NTI4NDg3MC4wLjAuMA
Agence de la santé publique du Canada :	 https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/occasions-financement/occasions-financement-moyen-subventions-contributions.html
Conseil de recherches en sciences humaines :	 https://www.sshrc-crsh.gc.ca/funding-financement/search_tool-outil_de_recherche-eng.aspx
Femmes et égalité des genres Canada :	 https://women-gender-equality.canada.ca/en/funding/funding-programs.html





- « Aboriginal Lateral Violence. » Association des femmes autochtones du Canada. Dernière modification : 2011. <https://www.nwac.ca/assets-knowledge-centre/2011-Aboriginal-Lateral-Violence.pdf>.
- « Administrative Tasks: What They Are and Most Common Administrative Tasks in the Workplace. » Glassdoor. Dernière modification : 23 août 2021. <https://www.glassdoor.com/blog/guide/administrative-tasks>.
- « Agile, DevOps, & More : How to Succeed at Government Project Management. » GovLoop. Dernière modification : avril 2015. <https://www.govloop.com/wp-content/uploads/2015/04/How-To-Succeed-at-Govt-Project-Management.pdf>.
- Alms, Natalie. « Measuring Administrative Burden. » FCW, Dernière modification : 9 mai 2022. <https://fcw.com/digital-government/2022/05/measuring-administrative-burden/366683/>.
- « An Activist's Guide to Basic First Aid. » Urban75. Consulté le 22 novembre 2022. <http://www.urban75.org/mayday/safety.html>
- « Audre Lorde. » Poetry Foundation. Consulté le 22 novembre 2022. <https://www.poetryfoundation.org/poets/audre-lorde>.
- « Beyond the Non-Profit Industrial Complex. » INCITE! Consulté le 22 novembre 2022. <https://incite-national.org/beyond-the-non-profit-industrial-complex/>.
- Birt, Jamie. « How To Talk About Salary in a Job Interview. » Indeed. Dernière modification : 29 septembre 2022. <https://www.indeed.com/career-advice/interviewing/how-to-talk-about-salary-in-a-job-interview>.
- Bosc, Marc et Gagnon, André. « Le processus législatif. » La procédure et les usages de la Chambre des communes, 3e éd. Ottawa. Chambre des communes du Canada. 2017. https://www.noscommunes.ca/procedure/procedure-et-les-usages-3/ch_16_3-f.html.
- Buckley, Steve. « Advocacy Strategies and Approaches: Overview. » Association for Progressive Communications. Dernière modification : 7 mai 2018. <https://www.apc.org/en/advocacy-strategies-and-approaches-overview>.
- Cameron, John D. et Kwiecien, Olivia. « Advocacy, Charity and Struggles for Global Justice in Canada. »
- Canadian Journal of Development Studies/Revue Canadienne d'études du développement* 40, no. 3 (2019) : 330-347. Consulté le 22 novembre 2022. <https://doi.org/10.1080/02255189.2019.1629885>.



- « Can I be Arrested for Protesting? » PEN Canada. Dernière modification : 1er avril 2016. <https://pencanada.ca/blog/canadians-right-to-protest/>.
- « Organismes de bienfaisance et sans but lucratif du Canada. » Imagine Canada. Consulté le 22 novembre 2022. <https://www.imaginecanada.ca/sites/default/files/Infographie-secteur-en-chiffres-2021.pdf>.
- Card, Kiffer G., Bodner, Aiden, Li, Richard, Lail, Simran, Aran, Niloufar, Grewal, Ashmita, et Skakoon Sparkling, Shayna. « Loneliness and Social Support as Key Contributors to Burnout Among Canadians Workers in the Third Wave of the COVID-19 Pandemic: A Cross-Sectional Study. » *Journal of Occupational Health* 64, no. 1 (2022): e12360. Consulté le 22 novembre 2022. <https://doi.org/10.1002/1348-9585.12360>.
- « Coordonnées des comités. » Chambre des communes du Canada. Consulté le 22 novembre 2022. <https://www.noscommunes.ca/Committees/fr/ContactUs>.
- « Contactez votre député-e : c'est le moyen le plus direct pour faire passer un message. » Conseil canadien pour les réfugiés. Consulté le 22 novembre 2022. <https://ccrweb.ca/en/contact-your-mp>.
- Crenshaw, Kimberlé. « Mapping The Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence Against Women of Color. » *Stanford Law Review* 43, no. 6 (1991): 1241-99. <https://www.jstor.org/stable/1229039>.
- « Defenders of the Land: Indigenous Peoples have Clear Demands for Real Change. » Indigenous Environmental Network. Dernière modification : 6 janvier 2013. <https://www.ienearth.org/defenders-of-the-land-indigenous-peoples-have-clear-demands-for-real-change/>.
- Dockray, Heather. « Self-care isn't Enough. We Need Community Care to Thrive. » Mashable. Consulté le 22 novembre 2022. <https://mashable.com/article/community-care-versus-self-care>.
- Eakin, Lynn. « We Can't Afford to Do Business This Way: A Study of the Administrative Burden Resulting From Funder Accountability and Compliance Practices. » Wellesley Institute. Dernière modification : novembre 2011. https://www.wellesleyinstitute.com/wp-content/uploads/2011/11/cant_do_business_this_way_report_web.pdf.
- Edú-Valsania, Sergio, Laguía, Ana, et Moriano, Juan A. « Burnout : A Review of Theory and Measurement. » *International Journal of Environmental Research and Public Health* 19, no. 3 (2022) : 1780. Consulté le 22 novembre 2022. <https://doi.org/10.3390/ijerph19031780>.
- Efimoff, Iloradanon. « Why Words Matter: The Negative Impacts of Racial Microaggressions on Indigenous and Other Racialized People. » *University Manitoba Today*. Dernière modification : 13 avril 2021. <https://news.umanitoba.ca/why-words-matter-the-negative-impacts-of-racial-microaggressions-on-indigenous-and-other-racialized-people/>.





- « Emotional Labour and Your Business. » Université de la Colombie-Britannique. Dernière modification : 5 juillet 2017. <https://sba.ubc.ca/emotional-labour-and-your-business>.
- « Guide de présentation d'un mémoire à un comité de la Chambre des Communes. » Chambre des Communes. Consulté le 22 novembre 2022. <https://www.noscommunes.ca/procedure/guides/brief-f.html>.
- « Guide destiné aux témoins comparaisant devant les comités de la Chambre des communes. » Chambre des Communes. Consulté le 22 novembre 2022. <https://www.noscommunes.ca/procedure/guides/witness-f.html>.
- Hanisch, Carol. « The Personal is Political. » 1969. <https://webhome.cs.uvic.ca/~mserra/AttachedFiles/PersonalPolitical.pdf>.
- Hernandez, Pilar, Gangsei, David, et Engstrom, David. « Vicarious resilience: A new concept in work with those who survive trauma. » *Family Process* 46, no. 2 (2007): 229-241. <https://doi.org/10.1111/j.1545-5300.2007.00206.x>.
- « How do you define lawful peaceful protest? The UN Human Rights Committee has a clear answer. » Nations Unies. Dernière modification : 29 juillet 2020. <https://news.un.org/en/story/2020/07/1069211>.
- « How To Price Artwork So It Actually Sells. » Format. Dernière modification : 22 février 2019. <https://www.format.com/magazine/resources/art/how-to-price-your-art>.
- « How to Price Consistently for Art Sales Success. » Artwork Archive. Consulté le 22 novembre 2022. <https://www.artworkarchive.com/blog/how-to-price-consistently-for-art-sales-success>.
- « How to Price Your Artwork. » Art Ink. Consulté le 22 novembre 2022. <https://www.artinkprint.ca/how-to-price-artwork/>.
- « How to Price Your Artwork: A Beginner's Guide. » The Art League. Dernière modification : 20 mai 2016. <https://www.theartleague.org/blog/2016/05/20/how-to-price-your-artwork-a-beginners-guide/>.
- Équipe de rédaction d'Indeed. « 47 Great Questions To Ask at a Networking Event. » Indeed. Dernière modification : 8 juillet 2022. <https://www.indeed.com/career-advice/interviewing/questions-to-ask-at-a-networking-event>.
- Équipe de rédaction d'Indeed. « How Much Am I Worth? (Steps for Determining a Fair Salary). » Indeed. Dernière modification : 25 août 2022. <https://www.indeed.com/career-advice/pay-salary/how-much-am-i-worth-salary>.



- Équipe de rédaction d'Indeed. « How to Ask for a Raise (With Examples). » Indeed. Dernière modification : 22 novembre 2022. <https://ca.indeed.com/career-advice/pay-salary/how-to-ask-for-a-raise>.
- Équipe de rédaction d'Indeed. « Strategies for Effective Administrative Management. » Indeed. Dernière modification : 11 février 2021. <https://www.indeed.com/career-advice/career-development/effective-administrative-management-strategies>.
- Javdani, Sadaf. « The commodification of trauma. New Socialist: Transmissions. » Dernière modification : 17 août 2022. <https://newsocialist.org.uk/transmissions/the-commodification-of-trauma>.
- Jensen, Emily. « NOUVELLES DONNÉES PUBLIÉES PAR STATISTIQUE CANADA : PRÉCIEUSES, MAIS INSUFFISANTES. » Imagine Canada. Dernière modification : 17 mai 2021. <https://imaginecanada.ca/fr/360/nouvelles-donnees-publiees-par-statistique-canada-precieuses-mais-insuffisantes>.
- Kirkness, Verna J., et Barnhardt, Ray. «First Nations and Higher Education: The Four R's—Respect, Relevance, Reciprocity, Responsibility,» *Journal of American Indian Education* 30, no. 3 (1991): 1-15. <https://www.jstor.org/stable/24397980>.
- « Know Your Protest Rights. » Association canadienne des libertés civiles. Consulté le 22 novembre 2022. <https://ccla.org/wp-content/uploads/2021/07/Protest-Rights-Guide.pdf>.
- Lee, Frances. «Seeking change without the commodification of pain and suffering.» The Seattle Globalist. Dernière modification : 10 décembre 2018. <https://seattleglobalist.com/2018/12/10/seeking-change-without-the-commodification-of-pain-and-suffering/79110>.
- « Processus législatif. » Chambre des communes du Canada. Consulté le 22 novembre 2022. https://www.noscommunes.ca/procedure/notre-procedure/legislativeprocess/c_g_legislativeprocess-f.html.
- Lipow, Valerie. «How Much Am I Worth?» Consulté le 22 novembre 2022. <https://www.monster.ca/career-advice/article/what-am-i-worth-canada>.
- «Lived Experiences.» Cambridge Dictionary. Consulté le 22 novembre 2022. <https://dictionary.cambridge.org/dictionary/english/lived-experience>.
- Lorde, Audre. «The uses of anger.» *Women's Studies Quarterly* 9, no. 3 (1981) : 7-10. <https://academicworks.cuny.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1654&context=wsq>
- Lorde, Audre. *A burst of light: essays*. New York. Firebrand Books. 1988. <https://archive.org/details/burstoflightessa00lord/page/130/mode/2up?q=self+preservation>.





- Maslach, Christina et Jackson, Susan. E. « The measurement of experienced burnout. » *Journal of Occupational Behaviour* 2, no. 2 (1981) : 99-113. <https://doi.org/10.1002/job.4030020205>.
- McIntyre, Iain. « Activism burnout : Understanding burnout in the context of activism. » *Le manuel d'activiste*. Dernière modification : 15 novembre 2022. <https://activisthandbook.org/en/wellbeing/burnout>.
- Mercer, T. Mercer et Omidvar, Ratna. « Giving the charitable sector the tools it needs to thrive. » *Options politiques*. Dernière modification : 5 septembre 2019. <https://policyoptions.irpp.org/magazines/september-2019/giving-the-charitable-sector-the-tools-it-needs-to-thrive/>.
- Mikles, Iva. « Art Pricing Calculator—Traditional, Digital Art, and Oil Paintings. » *Art Side of Life*. Dernière modification : 20 novembre 2022. https://artsideoflife.com/how-to-price-your-art/#elementor-toc__heading-anchor-0.
- Morantz, Alan. « The High Cost of Emotional Labour. » *Smith Business Insight*. Dernière modification : 5 janvier 2021. <https://smith.queensu.ca/insight/content/the-high-cost-of-emotional-labour.php>.
- Morgan-Montoya, Sidra. « Nonprofit industrial complex 101: A primer on how it upholds inequity and flattens resistance. » *Community-Centric Fundraising*. Dernière modification : 10 août 2020. <https://communitycentricfundraising.org/2020/08/10/nonprofit-industrial-complex-101-a-primer-on-how-it-upholds-inequity-and-flattens-resistance/>.
- Moynihan, Donald, Herd Pamela et Hope Harvey « Administrative Burden: Learning, Psychological and Compliance Costs in Citizen-State Interactions. » *Journal of Public Administration Research and Theory* 25, no.1 (2015) : 43-69. <https://doi.org/10.1093/jopart/muu009>.
- Mueller, Laura. « Expert Advice : How to Price Your Art. » *Skillshare Blog*. Dernière modification : 13 avril 2021. <https://www.skillshare.com/blog/expert-advice-how-to-price-your-art/>.
- Murphy, Rich. « Old-Time Woodworking Tools That Are Useful Today. » *Outdoor Revival*. Dernière modification : 12 avril 2019. <https://www.outdoorrevival.com/instant-articles/old-time-woodworking-tools-that-are-useful-today.html?edg-c=1>.
- Myroniuk, Kateryna. « How Can Marketing Experts Overcome Social Media Censorship. » *CEOWorld Magazine*. Dernière modification : 28 décembre 2019. <https://ceoworld.biz/2019/12/28/how-can-marketing-experts-overcome-social-media-censorship/>.
- Paul, Taylor N. « *On Unequal Terms: The Indigenous Wage Gap in Canada*. » *Université Western*. Octobre 2020. https://ir.lib.uwo.ca/cgi/viewcontent.cgi?article=1041&context=sociology_masrp.
- « Pétitions sur support papier – Guide pour le public. » *Chambre des communes du Canada*. Dernière modification : 2019. <https://petitions.noscommunes.ca/Documents/PI-P%C3%A9titions%20Papier-Guide%20pour%20le%20public.pdf>.



- « Pay & Salary: How to Ask for a Raise. » Glassdoor. Dernière modification : 26 juillet 2022. <https://www.glassdoor.com/blog/guide/how-to-ask-for-a-raise/>.
- « Pétitions électroniques – Guide pour la création et la soumission d’une pétition. » Chambre des communes du Canada. Dernière modification : 2019. <https://petitions.noscommunes.ca/fr/Home/AboutContent?guide=PIGuideForPetitioners>.
- « Pétitions sur support papier – Guide pour les députés. » Chambre des communes du Canada. Dernière modification : 2019. <https://petitions.noscommunes.ca/fr/Home/AboutContent?guide=PIPaperGuidMP>.
- « Les projets de loi d’intérêt privé. » *La procédure et les usages de la Chambre des communes*, éd. 2000. Ottawa. Chambre des communes du Canada. 2000. <https://www.noscommunes.ca/marleaumontpetit/DocumentViewer.aspx?Sec=Ch23&Seq=5&Language=F&Print=2>.
- « La confrontation pacifique pour faire bouger les choses. » Green Peace Canada. Consulté le 22 novembre 2022. <https://www.greenpeace.org/canada/fr/qui-sommes-nous/protesting-peacefully-to-change-the-world/>.
- Rando, Caterina. « Women Speakers: Here is How to Figure Out How much to Charge for A Speech. » LinkedIn. Dernière modification : 12 juillet 2015. <https://www.linkedin.com/pulse/women-speakers-here-how-figure-out-much-charge-speech-caterina-rando>.
- Rauvola, Rachel S., Vega, Dulce M. et Lavigne, Kristi N. « Compassion fatigue, secondary traumatic stress, and vicarious traumatization: A qualitative review and research agenda. » *Occupational Health Science* 3, no. 1 (2019) : 297-336. <https://doi.org/10.1007/s41542-019-00045-1>.
- « Enregistrer une corporation fédérale dans une province ou un territoire. » Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Dernière modification : 27 juin 2022. <https://ised-isde.canada.ca/site/corporations-canada/fr/enregistrer-corporation-federale-dans-province-territoire#enr-OBL>.
- « Rôle du président. » Chambre des communes du Canada. Consulté le 22 novembre 2022. <https://www.noscommunes.ca/speaker/fr/role>.
- « Section 14–Organizing Public Demonstrations. » Community Toolbox. Consulté le 22 novembre 2022. <https://ctb.ku.edu/en/table-of-contents/advocacy/direct-action/public-demonstrations/main>.
- Sánchez, Luis. « Positionality. » *Encyclopedia of Geography*. Edited by Barney Warf. Thousand Oaks: Sage, 2010. <http://dx.doi.org/10.4135/9781412939591.n913>.
- « Seven Tips on How to Organize a Peaceful Protest. » UMass Boston. Dernière modification : 5 décembre 2016. <https://blogs.umb.edu/mccormack-speaks/2016/12/05/seven-tips-on-how-to-organize-a-peaceful-protest/#:~:text=Seven%20Tips%20on%20How%20to%20Organize%20a%20Peaceful,Logistics%20...%207%207.%20Maintain%20your%20composure%20>.





- Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance. « Catalyseur du changement : une feuille de route pour un secteur de la bienfaisance plus robuste. » Sénat du Canada. Dernière modification : juin 2019. https://sencanada.ca/content/sen/committee/421/CSSB/Reports/CSSB_Report_Final_f.pdf.
- « Règlement de la Chambre des communes. » Chambre des communes du Canada. Dernière modification : 23 juin 2022. <https://www.noscommunes.ca/procedure/reglements/index-f.html>.
- Taylor N. Paul. *On Unequal Terms: The Indigenous Wage Gap In Canada*. Université Western. 2020. « *On Unequal Terms: The Indigenous Wage Gap In Canada* » by Taylor N. Paul (uwo.ca).
- « Le processus législatif. » *La procédure et les usages de la Chambre des communes*, éd. 2000. Ottawa. Chambre des communes du Canada. 2000. <https://www.noscommunes.ca/MarleauMontpetit/DocumentViewer.aspx?Sec=Ch16&Seq=6&Language=F>.
- « Types of Protest. » Teachers Network. Consulté le 22 novembre 2022.
http://teachersnetwork.org/teachnet-lab/unhs/vitulano/types_of_protestexample.htm#:~:text=%20%20%20%20Types%20of%20Protests%20,%20%20%20%20%20%20more%20rows%20.
- « Quelle est la différence entre un organisme de bienfaisance enregistré et un organisme sans but lucratif? » Gouvernement du Canada. Dernière modification : 23 juin 2016. <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/organismes-bienfaisance-dons/faire-bienfaisance-renseignements-a-intention-donateurs/a-propos-organismes-bienfaisance-enregistres/quelle-est-difference-entre-organisme-bienfaisance-enregistre-organisme-sans-lucratif.html>.
- Vaughn, Corey. « The Ultimate Guide to Advocacy Campaigns (+ Best Practices). » Muster. Dernière modification : 18 mai 2021. <https://www.muster.com/blog/advocacy-campaigns>.
- Wong, Kristin. « You Need a Raise. How Do You Start the Conversation? » The New York Times. Dernière modification : 29 août 2018. <https://www.nytimes.com/2018/08/29/smarter-living/how-to-ask-for-a-raise.html>.
- « Vos obligations de déclaration en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif (Loi BNL). » Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Dernière modification : 22 juillet 2022. <https://ised-isde.canada.ca/site/corporations-canada/fr/organisations-but-non-lucratif/vos-obligations-declaration-vertu-loi-canadienne-organisations-but-non-lucratif-loi-bnl#tc06>.









LA VALISE DU GUERRIER

OUTILS POUR PARTICIPER À LA DÉFENSE DES
DROITS AU NIVEAU FÉDÉRAL

LA BOUSOLLE DE L'ÉQUITÉ

L'Association des femmes autochtones du Canada

Native Women's Association of Canada